



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

SEPTEMBRE 2023 - AOÛT 2024

Édito

Notre Déclaration de Performance Extra-Financière 2023-2024 synthétise l'ensemble des actions menées par la coopérative pour être à la hauteur de ses ambitions en faveur du développement d'une agriculture et d'une alimentation durables, plurielles et saines.

Plus que jamais, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est au cœur de la stratégie d'Euralis. Elle contribue tout d'abord à améliorer l'engagement de nos collaborateurs, en donnant du sens à cet engagement. Elle nous aide ensuite à toujours mieux répondre aux attentes de toutes nos parties prenantes, en nous rappelant l'importance de notre écosystème. Plus globalement, elle nourrit les trois piliers de la politique qui lui est consacrée :

- **L'Environnement** : nous nous engageons à lutter contre le changement climatique et à maintenir la biodiversité sur notre territoire en développant une agriculture durable.
- **Le Social** : nous nous engageons à préserver, développer et valoriser notre capital humain via l'animation de notre communauté (collaborateurs et adhérents/agriculteurs) et en interaction avec nos partenaires sur nos territoires, en restant fidèles à notre vocation nourricière.
- **La Gouvernance** : nous nous engageons à pérenniser notre modèle d'affaires en capitalisant sur nos valeurs de coopérative agricole, afin de renforcer notre résilience et de développer un écosystème responsable.

Au cours de l'exercice, le contexte dans lequel nous avons évolué a été une nouvelle fois mouvant et complexe à appréhender. La crise en Ukraine a perduré, l'inflation a persisté et les accidents climatiques se sont multipliés. Dans le même temps, le vaccin contre l'influenza aviaire s'est avéré efficace. Eurasolis, notre filiale spécialisée dans la production d'énergie verte, a poursuivi son développement. Nos pratiques en agroécologie se sont enrichies. Nous pouvons une nouvelle fois affirmer que le collectif d'Euralis a su se mobiliser en de pareilles circonstances, toujours animé par les valeurs de notre coopérative.

Le changement climatique nous rappelle combien l'urgence d'agir constitue un facteur incontournable de notre responsabilité sociétale. Nous continuons ainsi à déployer nos initiatives en matière de décarbonation et de durabilité au sens large. Nous travaillons notamment à la labellisation SBTi (Science-Based Targets Initiative) de notre démarche, qui devrait intervenir d'ici deux ans. C'est une façon d'encadrer nos engagements et de formaliser notre feuille de route avec des objectifs de réduction de nos émissions ambitieux et scientifiquement fondés.

Le Conseil d'Administration nous soutient dans cette dynamique et se montre exigeant dans la mise en œuvre de nos plans d'action, persuadé de la nécessité d'aller vers des pratiques agricoles plus durables.

Dans cette logique, nous nous préparons à intégrer la nouvelle directive européenne relative à la publication par les entreprises d'informations en matière de durabilité, dite « CSRD » (Corporate Sustainability Reporting Directive). Cette dernière va imposer d'ici deux ans de nouvelles obligations de reporting extra-financier, plus strictes et plus détaillées. Nous devrons ainsi produire chaque année un rapport de durabilité couvrant les dimensions Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG). Nous commençons à injecter ces trois dimensions dans la présente DPEF et nous sommes en ordre de marche pour être au rendez-vous en 2026.



Christophe Congues
Président



Philippe Saux
Directeur Général

sommaire

ÉDITO	p. 2
PRÉSENTATION DU GROUPE	
Notre raison d'être	p. 4
Quelques chiffres clés	p. 5
Axes stratégiques et vocations	p. 5
Nos valeurs	p. 6
Présence géographique	p. 7
Gouvernance de la coopérative et de la RSE	p. 8
Modèle d'affaires	p. 12
Reconnaitances externes de notre démarche RSE	p. 16
Activités	p. 18
Faits marquants de l'année / Temps forts RSE	p. 21
NOS DÉFIS, NOS ENGAGEMENTS RSE	
Une démarche de progrès fondée sur la prise en compte des principaux enjeux de nos Activités et de nos parties prenantes	
Nos engagements RSE : une politique basée sur nos trois piliers ESG	
ENJEUX CRUCIAUX ET MAJEURS SELON NOS TROIS PILIERS ESG	
ENVIRONNEMENT	
ENJEU 1 : Agir face au changement climatique pour préserver les ressources et la biodiversité	p. 26
SOCIAL	
ENJEU 2 ET 3 : Accompagner les femmes et les hommes dans les transformations, favoriser le dialogue social et promouvoir l'égalité des chances	p. 44
ENJEU 4 : Garantir la sécurité de l'ensemble des acteurs internes et externes de la coopérative et favoriser la qualité de vie au travail	p. 58
ENJEU 5 : Animer la vie de la coopérative dans les territoires et assurer des revenus satisfaisants à nos adhérents	p. 63
ENJEU 6 : Favoriser le développement et l'ancrage territorial.....	p. 66
ENJEU 7 : Contribuer à la souveraineté alimentaire et proposer à nos clients des produits et solutions sains, sûrs et durables	p. 70
GOVERNANCE	
ENJEU 8 : Promouvoir nos valeurs et principes éthiques au sein de notre sphère d'influence	p. 78
ENJEU 9 : Animer la gouvernance territoriale et intégrer les enjeux géopolitiques	p. 81
ENJEU 10 : Promouvoir la bientraitance et le bien-être animal	p. 83
DÉFIS, PERFORMANCE ET PERSPECTIVES (CSR)	
CONCLUSION	p. 88
NOTE MÉTHODOLOGIQUE	p. 90
RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT	p. 92

PRÉSENTATION DU GROUPE

Fondé en 1936, Euralis est un groupe coopératif agricole et agroalimentaire pionnier, fort d'une histoire riche. Il se compose de trois pôles majeurs :

 **LE PÔLE AGRICOLE** (qui inclut Eurasolis)

 **LE POLE SEMENCES : LIDEA**

 **LES ACTIVITES CANARDS
ET LES ACTIVITES TRAITEUR**

Le Groupe développe aussi des Activités en partenariat (Pôle Participation et Développement).

Notre raison d'être

Réussir ensemble les transformations agricoles, alimentaires et énergétiques en développant sur nos territoires des solutions et des produits innovants et durables.

Aux côtés des agriculteurs et des professionnels des métiers de bouche, nous innovons, valorisons et transformons les productions des exploitations agricoles du Sud-Ouest. Plus globalement, nous avons pour ambition d'aider les exploitants à construire l'agriculture de demain, une agriculture durable et plurielle, en phase avec les attentes de la Société et des consommateurs, qui garantit un revenu à ceux qui la pratiquent. Nous voulons aussi permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine, sûre et de qualité, dans le respect de la terre. Fidèles à notre ADN, nous contribuons enfin à la vitalité et au développement économique de notre territoire coopératif.

AXES STRATÉGIQUES ET VOCATIONS

Durant l'exercice, la stratégie d'Euralis a été déployée au sein d'un environnement complexe : crises géopolitique et sanitaire qui perdurent, crise climatique accentuée, attentes toujours plus nombreuses des consommateurs en matière de traçabilité, de qualité et de durabilité, secteur agricole en difficulté, inflation persistante, etc. Cet environnement est aussi bien synonyme de menaces que d'opportunités.

Dans ce contexte mouvant et difficile, la stratégie déployée par le Groupe coopératif s'articule autour de quatre axes :

- Faire face aux défis des marchés afin d'être moteurs de la transformation des exploitations agricoles et de nos activités et être capables de saisir les opportunités.
- Poursuivre les initiatives de partenariat afin de créer des acteurs référents sur leurs marchés, capables d'investir dans les outils et le capital humain.
- S'appuyer sur nos stratégies RSE en matière sociale et environnementale comme socle de la performance et de la vision à long terme de nos activités.
- Transformer nos organisations, outils et processus pour les rendre plus performants et plus agiles.



Et les trois vocations du Groupe perdurent :

LA VOCATION NOURRICIÈRE

Contribuer à une agriculture nourricière, durable, proche de nos territoires, plurielle, saine et accessible à tous, qui améliore le revenu des agriculteurs.

LA VOCATION SOCIÉTALE

Construire ensemble des solutions, des démarches et des produits innovants répondant aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques.

LA VOCATION DE PRODUCTEUR D'ÉNERGIE

Agir dans une démarche forte de production d'énergie renouvelable et de décarbonation de nos activités.

Bien entendu, la mise en œuvre de cette stratégie implique une prise en compte forte des enjeux environnementaux et sociaux, autrement dit la prise en compte de notre responsabilité sociétale (RSE).

QUELQUES CHIFFRES CLÉS*



1,36 milliard € de CA



16 sites
de production



4 881 collaborateurs



8 000 agriculteurs
dont 5 461 adhérents



Commercialisation
dans 120 pays
sur 5 continents



Présence dans 16 pays



1 silo portuaire



8 plates-formes logistiques

*Totalité des activités du Groupe



Nos valeurs

P Nous cultivons la **PROXIMITÉ** dans nos relations humaines.

R Nous agissons en **RESPONSABILITÉ** en faisant preuve d'exigence et de fiabilité dans nos décisions et actions.

O Nous faisons preuve d'**OUVERTURE**, nous savons nous remettre en question en innovant pour aller de l'avant.

S Nous misons sur la **SIMPLICITÉ** pour valoriser la contribution de chacun et gagner en efficacité.

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE



ANCRÉ DANS LE SUD-OUEST DE LA FRANCE, SON BERCEAU HISTORIQUE, **EURALIS RAYONNE À L'INTERNATIONAL**



- ACTIVITÉS AGRICOLES
- LIDEA
- ACTIVITÉS EN PARTENARIAT
- ACTIVITÉS CANARD ET ACTIVITÉS TRAITEUR
- TERRITOIRE COOPÉRATIF D'EURALIS



LA GOUVERNANCE DE LA COOPÉRATIVE

Par définition, la gouvernance est l'ensemble des relations entre la Direction de l'entreprise, son Conseil d'Administration, ses actionnaires et les autres parties prenantes.

Le modèle coopératif se distingue d'une entreprise classique par une gouvernance bicéphale : gouvernance élective (administrateurs) et gouvernance exécutive (opérationnels).

Le modèle coopératif est singulier et exigeant, et il présente de nombreux atouts. Chez Euralis, nous veillons à ce que son organisation et sa mise en œuvre s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.



Afin de garantir l'équilibre des pouvoirs entre la gouvernance élective et la gouvernance exécutive, un ensemble de règles est mis en place ; celles-ci assurent un cadre au sein duquel sont menées les analyses suivantes :

- **Fixation des objectifs du Groupe coopératif**
- **Définition des moyens pour les atteindre**
- **Surveillance des performances**

Ainsi, Euralis dispose d'un organigramme de gouvernance permettant d'allier respect des règles et des missions.

FOCUS SUR LES DIFFÉRENTES INSTANCES ET LEURS MISSIONS RESPECTIVES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Valider la stratégie de la coopérative et s'assurer que la Direction suit les orientations stratégiques et en respecte l'esprit.

COMITÉ STRATÉGIQUE GROUPE :

Proposer les orientations stratégiques et assurer la conduite opérationnelle de la coopérative.

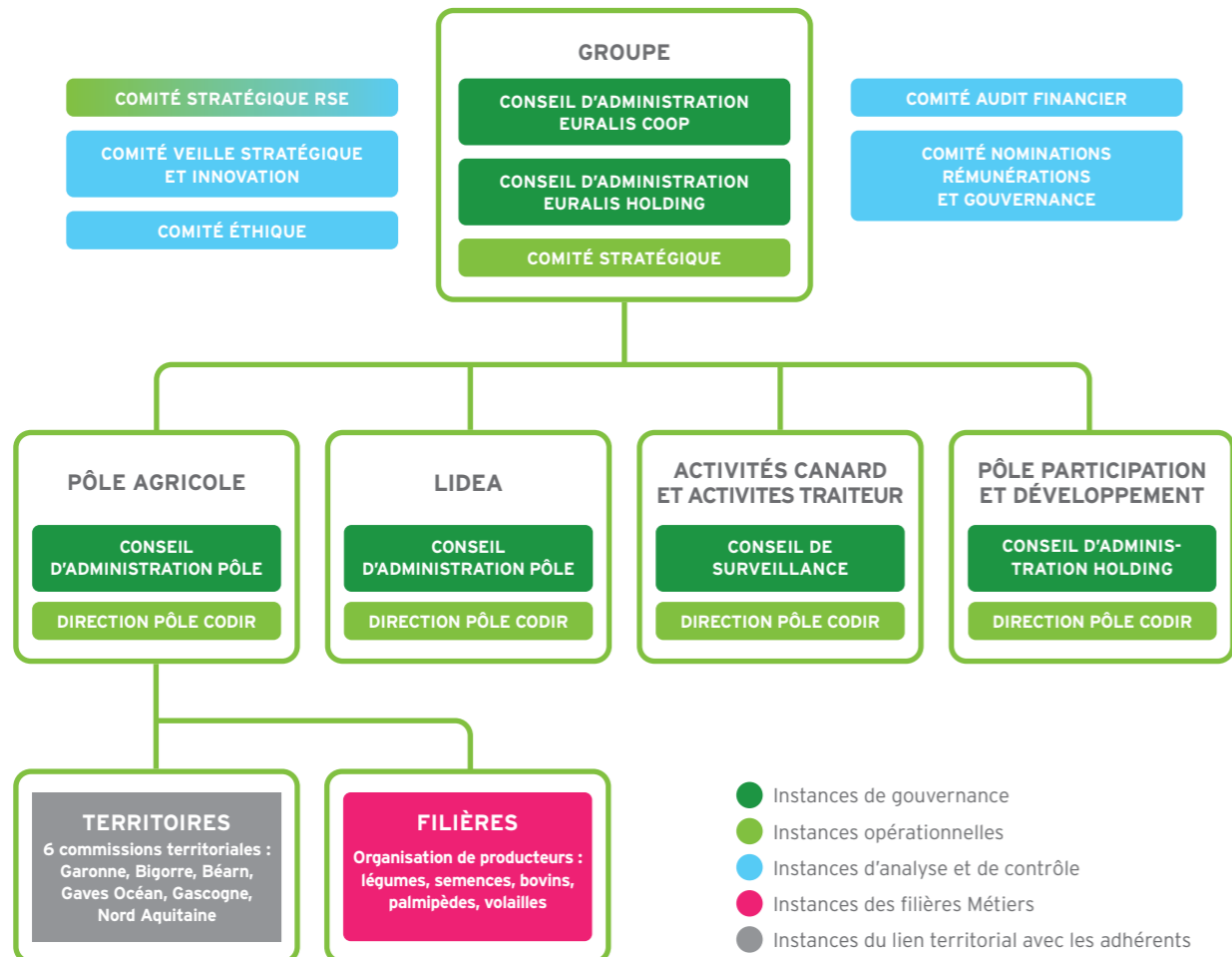
COMITÉS DE GOUVERNANCE :

S'assurer du bon fonctionnement de la gouvernance, par rapport au sujet traité.

COMMISSIONS TERRITORIALES :

S'assurer de la bonne animation territoriale, tant auprès des adhérents que des institutions locales.

ORGANISATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE



La gouvernance d'une coopérative repose sur le principe démocratique « 1 homme, 1 voix ». Une coopérative agricole, c'est une entreprise créée par des agriculteurs qui en sont collectivement les propriétaires et qui la gouvernent eux-mêmes. Chaque associé coopérateur a un droit égal de vote à l'Assemblée Générale, et chaque agriculteur peut faire entendre sa voix et prendre des responsabilités au sein de la coopérative, dans le respect des règles établies.

GOUVERNANCE ÉLECTIVE

1 PRÉSIDENT

4 MEMBRES DU BUREAU

23 AGRICULTEURS(trices)
ADMINISTRATEURS(trices)
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5461 AGRICULTEURS(trices)
ADHÉRENTS(ES)

GOUVERNANCE EXÉCUTIVE

1 DIRECTEUR GÉNÉRAL

9 MEMBRES DU COMITÉ STRATÉGIQUE

5 COMITÉS D'ANALYSE ET DE CONTRÔLE

50 MEMBRES DU COMITÉ MANAGEMENT

4881 COLLABORATEURS(trices)

LA GOUVERNANCE DE LA RSE AU SEIN DU GROUPE EURALIS

La Direction RSE du groupe Euralis est rattachée au Directeur Transformation et Développements Stratégiques du Groupe.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Valide les engagements et les objectifs RSE

COMITÉ STRATÉGIQUE RSE

- Propose les axes stratégiques RSE qui sont validés par le Conseil d'Administration
- Révise la politique RSE du Groupe sous réserve de validation par la DG Groupe
 - Assure une revue des projets RSE majeurs à l'aune des engagements RSE du Groupe
 - Veille à la cohérence entre les décisions RSE et les engagements DPEF d'Euralis
- Est force de proposition, réalise un travail de veille, demande des études sur des sujets d'actualité



COMITÉ DE COORDINATION RSE

- Coordonne les orientations RSE au niveau des Activités conformément aux évolutions réglementaires et à la stratégie RSE établie par le Groupe
- Analyse et partage des réflexions et actions RSE au sein des Activités
- Suit les KPI RSE
- Prépare des veilles RSE pour le Comité Stratégique RSE

COMITÉ OPÉRATIONNEL RSE

- Contribue à l'élaboration de la DPEF et participe à l'audit associé
- Définit des scorecards de suivi des KPI RSE
 - Établit la fréquence des reportings au niveau Groupe et Activités
- Communique les indicateurs aux Activités



En combinant une gouvernance électorale, ancrée dans la démocratie coopérative et le pragmatisme, et une gouvernance exécutive, agile et performante, Euralis structure sa démarche RSE. Cette articulation permet à notre Groupe de définir des objectifs ambitieux en matière de performance sociale, sociétale et environnementale, tout en assurant une mise en œuvre efficace.



Olivier Tillous-Borde,
Directeur Transformation et Développements Stratégiques du Groupe

En quoi la RSE est-elle stratégique pour la coopérative Euralis ?

La RSE est stratégique pour notre Groupe car elle contribue à nourrir notre ambition commune et nous aide à structurer une démarche d'amélioration continue. Elle aide notre collectif (agriculteurs et salariés) à définir notre identité, notre projet commun, notre rôle et notre engagement dans nos écosystèmes économiques et territoriaux. Elle nous apporte des outils qui nous permettent de nous fixer des objectifs, de mesurer et d'animer une démarche de progrès. La RSE nous permet également de faire converger notre organisation et nos activités face aux exigences croissantes de nos parties prenantes (nos clients et partenaires financiers notamment) et de nous adapter aux obligations réglementaires.

Comment cela se traduit-il concrètement ?

Nous veillons à ce que les axes stratégiques des Pôles soient alignés avec l'ambition RSE 2030 du Groupe.

Le Pôle Agricole, par exemple, développe des filières contractuelles en s'appuyant sur des cahiers des charges agro-écologiques. De plus, nous renforçons et nous crédibilisons nos engagements, entre autres à travers des outils de labellisation, des chartes (Charte BEA, Charte Achats Responsables, etc.), des plans d'action de lutte contre la déforestation, une stratégie de décarbonation, etc. Le tout, en intégrant les priorités de nos équipes, de nos clients et de nos partenaires. Enfin, nous développons et animons notre capital humain pour nourrir et faire vivre cette identité commune. Nous proposons pour cela des formations RSE (près de 500 managers ont suivi la formation Axa Climate School), nous organisons des événements citoyens (marche solidaire Octobre Rose et ramassage des déchets dans le cadre du World Cleanup Day, par exemple) et nous avons lancé un projet majeur autour de l'égalité des femmes et des hommes dans l'entreprise (projet Oxygène).



Philippe Maisonnave,
Administrateur référent au sein du Comité Stratégique RSE de la coopérative

Quel est votre rôle au sein du Comité Stratégique RSE ?

Ma mission au sein de ce Comité consiste à proposer des axes stratégiques pour cadrer les orientations du Groupe en matière de RSE. Je m'assure également que les décisions prises sont en phase avec les engagements définis dans notre politique RSE. Enfin, je fais le lien avec la gouvernance électorale de la coopérative : je partage avec le Conseil d'Administration les relevés de décisions du Comité, et nous validons ensemble les orientations prises, en les ajustant si nécessaire. Notre Comité se réunit trois fois par an, sous la présidence de Christophe Congues.

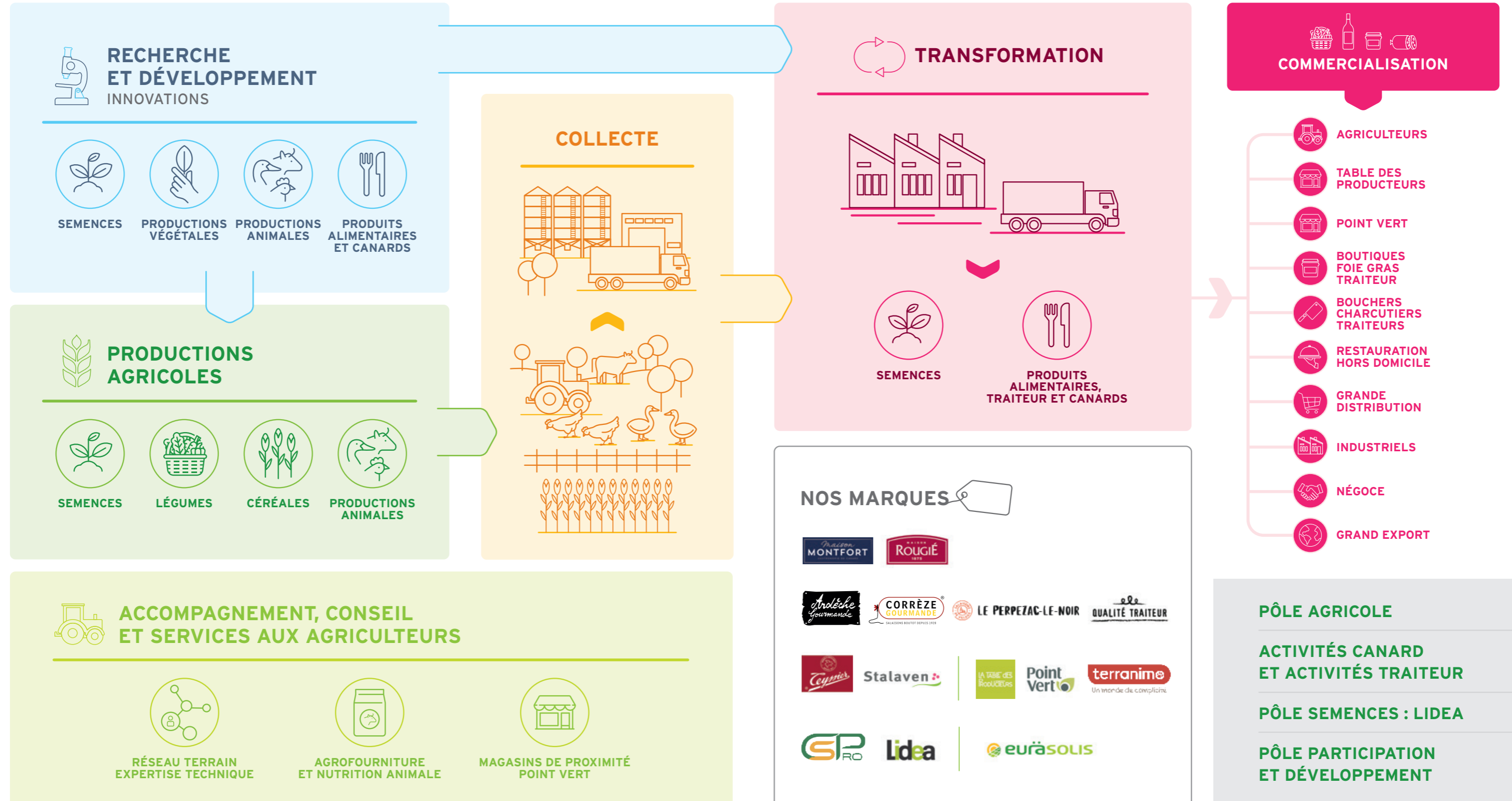
Quels sont les sujets clés qui ont marqué l'exercice 2023-2024 ?

D'abord, il y a la stratégie de décarbonation, une démarche clé entamée par le Pôle Agricole. Je citerai aussi la Directive CSRD, qui fixe de nouvelles normes et obligations de reporting extra-financier. Nous nous sommes mis en ordre de marche pour être prêts en 2026. Cela passe par la préparation d'une matrice de double matérialité, un travail sur la compréhension globale des ESRS (normes européennes de reporting de durabilité), la collecte et la surveillance des données et un reporting renforcé avec des outils adéquats. Avec, au final, l'obligation de publier un rapport de durabilité d'ici deux ans. Sur l'exercice, tous les administrateurs ont été formés à ces nouveaux enjeux.

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

DE L'AMONT À L'AVAL

De la fourche à la fourchette, Euralis crée de la valeur. De la R&D (en amont) à la commercialisation (en aval), en passant par la transformation, la chaîne de valeur a un impact économique fort. Un grand nombre de parties prenantes en bénéficie, directement et indirectement.



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES

RESSOURCES, IMPACTS ET CRÉATION DE VALEUR

En mobilisant l'ensemble de ses ressources, humaines, environnementales, financières, intellectuelles, de production et sociétales, le Groupe s'attache à créer de la valeur partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes sur les territoires où il opère.

NOS RESSOURCES



En réponse aux attentes de ses adhérents et de ses clients, Euralis propose une gamme complète de produits et de services adaptés aux enjeux du monde agricole et aux métiers de bouche. Conscient de l'importance de préserver son environnement, le Groupe mobilise toutes ses ressources, de la fourche à la fourchette, au service d'une agriculture et d'une industrie durables et performantes. Soucieux de développer des filières à valeur ajoutée, il s'appuie sur sa communauté réunissant adhérents, agriculteurs, collaborateurs et fournisseurs afin d'assurer la production au sein de ses diverses implantations.

HUMAINES



4 881 collaborateurs* permanents dont 3 331 hors de France



5 461 adhérents*

NATURELLES / ENVIRONNEMENTALES



163 500 MWh d'énergies consommées**



677 000 m³ d'eau consommée**

FINANCIÈRES



100 % du capital social d'Euralis Coop détenu par ses adhérents agriculteurs*



96 % du CA du groupe Euralis réalisé par des filiales sous le contrôle exclusif d'Euralis Coop*



55,2 millions d'euros d'investissements (dont 41,8 M€ en Recherche et Développement)*

INTELLECTUELLES



230 collaborateurs* permanents sur les fonctions R&D



17 stations de recherche*

PRODUCTION



16 sites de production alimentaire et production de semences en France et en Europe*

SOCIÉTALES



16 pays d'implantation*



Environ **9 500 fournisseurs****



Des partenariats industriels, commerciaux, de recherche*

*Totalité des activités du Groupe / ** Périètre France

NOS IMPACTS ET CRÉATION DE VALEUR



Avec 1,36 milliard d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2023-2024, Euralis génère de nombreux impacts positifs sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. En effet, notre coopérative contribue aussi bien au développement économique de ses territoires, via l'emploi direct et indirect qu'elle génère, qu'à l'essor de pratiques respectueuses de l'environnement, tout en participant à la résilience alimentaire. Les bénéfices induits, tant économiques que sociaux ou environnementaux, profitent à l'ensemble de ses parties prenantes, qu'ils soient adhérents, agriculteurs, collaborateurs, fournisseurs ou clients.

HUMAINS



10,6 de taux de fréquence* des accidents



Contribution à la formation : **3,3 % de la masse salariale****



Environ **21 000 emplois indirects** ou induits

NATURELS / ENVIRONNEMENTAUX



66 800 tonnes de déchets / coproduits dont 97 % valorisés*



136 200 ha de surfaces agricoles exploitées**



37,5 millions d'euros investis dans le développement de nouvelles variétés et espèces*

FINANCIERS



1,36 milliard d'euros de CA *



363 millions d'euros d'achats auprès de nos adhérents et 625 millions d'achats directs / indirects auprès des fournisseurs*



16 millions d'euros d'impôts et taxes aux États et collectivités**

SOCIÉTAUX



Une contribution à la croissance de la production alimentaire : **34 500 tonnes de denrées alimentaires****



De nombreux **labels et certifications***

INTELLECTUELS



R&D en génétique et biotechnologie végétale pour les semences : **507 000 parcelles* dédiées aux essais en Europe**

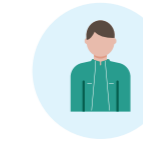
PRODUCTION



Maison Montfort : **n° 2 en grande distribution****



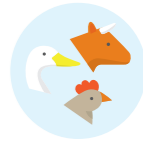
4,6 millions d'ha semés chaque année avec des variétés Semences Euralis*



1 867 producteurs de semences et **504 producteurs** de légumes*



3 778 producteurs de céréales et oléagineux**




982 éleveurs de bovins, volailles et palmipèdes**

*Totalité des activités du Groupe / ** Périètre France


RECONNAISSANCES EXTERNES DE NOTRE DÉMARCHE RSE

Principaux labels, certifications et reconnaissances de notre Groupe


SYSTEME




IFS Food ⁽¹⁾ ⁽²⁾




FSSC 22000 ⁽³⁾ ⁽⁴⁾



SQF ⁽⁵⁾ ⁽⁶⁾




Happy Trainees ⁽¹⁾ ⁽²⁾



ISO 45001 ⁽⁹⁾ ⁽¹⁰⁾

MÉTIERS / FILIÈRES



CSA-GTP ⁽¹¹⁾ ⁽¹²⁾



Charte Qualité Maïs Classe A ⁽¹³⁾ ⁽¹⁴⁾



PalmiG confiance ⁽¹⁵⁾ ⁽¹⁶⁾

PRODUITS / PRODUCTIONS





CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE ⁽¹⁷⁾ ⁽¹⁸⁾



SAI ⁽¹⁹⁾ ⁽²⁰⁾



2BSvs ⁽²¹⁾ ⁽²²⁾



GAÏA ⁽²³⁾ ⁽²⁴⁾



NF V30-001 ⁽²⁵⁾ ⁽²⁶⁾



SANS ANTIBIOTIQUE ⁽²⁹⁾ ⁽³⁰⁾



Label Rouge ⁽³⁷⁾ ⁽³⁸⁾



IGP ⁽³⁹⁾ ⁽⁴⁰⁾



AB ⁽⁴¹⁾ ⁽⁴²⁾





DÉMARCHE ORIGINE FRANCE ⁽²⁷⁾ ⁽²⁸⁾



VPF ⁽³¹⁾ ⁽³²⁾



VOLAILLE FRANÇAISE ⁽³³⁾ ⁽³⁴⁾



VBF ⁽³⁵⁾ ⁽³⁶⁾

Légende

ENVIRONNEMENT

SOCIAL

GOVERNANCE

Dans le cadre de notre démarche RSE, Euralis a obtenu de nombreuses reconnaissances externes, tels que des labels et certifications, qui valident notre engagement sur nos 3 piliers ESG. Ces distinctions, délivrées par des organismes indépendants, attestent de la qualité et de la conformité de nos actions, et renforcent notre transparence et notre volonté d'amélioration continue.

- (1) International Food Standard, référentiel international de management de la qualité et de la sécurité alimentaire (des procédés et des produits), reconnu par les distributeurs
- (2) Sites d'Euralis Gastronomie (Maubourquet, Les Herbiers et Sarlat) et de STB (Yffiniac et Perpezac-le-Noir)
- (3) Food Safety Systems Certification 22000, référentiel international de management de la sécurité des aliments
- (4) Site d'Euralis Gastronomie en Bulgarie
- (5) Safe Quality Food, référentiel international de management de la sécurité des aliments
- (6) Site d'Euralis Gastronomie au Canada
- (7) Reconnaissance officielle de la qualité de l'expérience de stage proposée basée sur le retour d'expérience des stagiaires
- (8) Tous les sites basés en France sur l'ensemble de nos activités
- (9) Norme internationale de management de la santé et de la sécurité au travail
- (10) Sites Lidea de Lescar (France), Séville (Espagne), Tcherkassy et Mayak (Ukraine) et Braila (Roumanie)
- (11) Charte de Sécurité Alimentaire - Good Trading Practice, certification garantissant le respect de bonnes pratiques d'hygiène et de traçabilité dans le secteur des céréales, oléagineux et protéagineux
- (12) Euralis Céréales et Eurasud Céréales SNC
- (13) Charte visant à améliorer la qualité et la traçabilité du maïs en promouvant des pratiques agricoles durables
- (14) Euralis Céréales et Eurasud Céréales SNC
- (15) Démarche volontaire qui atteste du respect des bonnes pratiques d'élevage des palmipèdes à foie gras en matière de bien-être animal et de biosécurité
- (16) Producteurs de canards d'Euralis Gastronomie basés en France
- (17) Compétition annuelle française qui récompense le savoir-faire et l'excellence des produits et des vins français
- (18) Médailles d'or, d'argent et/ou de bronze attribuées à 10 produits des Activités Canard et des Activités Traiteur
- (19) Sustainable Agriculture Initiative, démarche collective d'amélioration continue promouvant des pratiques agricoles durables, évaluées via l'outil FSA (Farm Sustainability Assessment)
- (20) Agriculteurs en grandes cultures et/ou en légumes d'Euralis Coop ou Euralis Négoce
- (21) Biomass Biofuel Sustainability voluntary scheme, certification volontaire reconnue par l'UE garantissant la durabilité des biocarburants et de la biomasse
- (22) Euralis Coop et Euralis Céréales pour le maïs, le colza et les graines de tournesol
- (23) Référentiel privé durable destiné à valoriser les pratiques agroécologiques des agriculteurs

- (24) Agriculteurs en maïs et/ou soja d'Euralis Coop ou Euralis Négoce
- (25) Norme Française NF V30-001 fixant les exigences et recommandations de bonnes pratiques de culture et de stockage à la ferme des céréales à paille et du maïs
- (26) Agriculteurs en blé d'Euralis Coop ou Euralis Négoce
- (27) Démarche "Origine France" assurant la traçabilité des produits de la filière Palmipèdes à foie gras, de l'élevage à la transformation, pour garantir une origine 100 % française
- (28) Produits alimentaires d'Euralis Gastronomie (sites de Maubourquet, Les Herbiers et Sarlat)
- (29) Référentiel privé garantissant que les canards ont été élevés sans traitement antibiotique depuis leur naissance
- (30) Produits alimentaires d'Euralis Gastronomie (sites de Maubourquet et Les Herbiers)
- (31) Label garantissant l'origine française de la viande de porc, depuis l'élevage jusqu'à la transformation
- (32) Produits alimentaires de STB (sites d'Yffiniac, de Perpezac-le-Noir et de Saint-Agrève)
- (33) Label garantissant l'origine française de la viande de volaille, depuis l'élevage jusqu'à la transformation
- (34) Produits alimentaires de STB (site d'Yffiniac)
- (35) Label garantissant que la viande de bœuf provient d'un animal né, élevé et abattu en France
- (36) Produits alimentaires de STB (site d'Yffiniac)
- (37) Signe officiel français garantissant une qualité supérieure à celle des produits courants de même nature, grâce à des méthodes de production spécifiques
- (38) Cahiers des charges n° LA 12/89 et n° LA 19/02 pour les produits alimentaires d'Euralis Gastronomie (sites de Maubourquet et de Sarlat), cahiers des charges n° LA 01/78 - 06/88 - 31/88 - 01/65 - 14/89 - 07/93 - 09/66 - 01/81 - 14/88 - 16/94 - 06/71 - 10/91 - 07/86 - 12/77 - 10/77 pour les volailles de chair d'Euralis Coop et cahier des charges n° LA 17/91 pour les bovins de race Blonde d'Aquitaine d'Euralis Coop, cahier des charges n° LA 21/88 pour le jambon cuit de STB (site d'Yffiniac)
- (39) Indication Géographique Protégée, signe officiel de qualité et d'origine garantissant qu'un produit (alimentaire [...]) est étroitement lié à un territoire spécifique, tant par ses caractéristiques que par sa réputation
- (40) Canard à foie gras du Sud-Ouest (Chalosse, Gascogne, Gers, Landes, Périgord, Quercy) IGP pour les produits alimentaires d'Euralis Gastronomie (sites de Maubourquet et de Sarlat), Saucisson de l'Ardèche IGP et Jambon sec de l'Ardèche IGP pour les produits alimentaires de STB (site de Saint-Agrève), Volailles des Landes IGP et Volailles du Gers IGP pour les volailles de chair d'Euralis Coop
- (41) Agriculture Biologique, label officiel certifiant que les produits ont été cultivés, élevés ou transformés selon des méthodes respectueuses de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être animal
- (42) Volailles de chair et Bovins d'Euralis Coop, Légumes et Céréales d'Euralis Coop, Euralis Céréales, Euralis Négoce et Produits alimentaires de STB (site d'Yffiniac)

Pôle Agricole

Être le partenaire incontournable de la transition durable de ses clients industriels et des agriculteurs, en étant situé au carrefour des acteurs du territoire, de leurs enjeux et des solutions.

552  MILLIONS DE CA **584**  COLLABORATEURS

NOS MÉTIERS

- Filières végétales : céréales, légumes, légumes secs, semences, kiwis.
- Filières animales : volailles, palmipèdes, bovins, alimentation animale.
- Filière énergie : biocarburants, photovoltaïque, agri-voltaïque, méthanisation.
- Accompagnement des agriculteurs : conseil et services, agrofournitures.
- Distribution : enseigne de commerce de proximité Point Vert, élevage, jardinage, animalerie, produits alimentaires en circuit court.

NOS MARQUES



NOS CLIENTS : les agriculteurs (pour les produits et services d'agrofourniture) et les consommateurs (pour les produits destinés au jardin ou à l'équipement de la maison avec une offre de produits alimentaires régionaux proposée en circuit court sous la marque La Table des Producteurs). Enfin, les clients industriels qui utilisent les productions de nos agriculteurs.

NOS CONCURRENTS : les coopératives et négociants du Sud-Ouest (pour les activités d'agrofourniture et de collecte) et les enseignes spécialisées dans le jardin (pour l'activité Point Vert et les activités d'agrofourniture et de collecte).

NOS PARTENARIATS : Bonduelle et Géant Vert.

 **UN OPÉRATEUR EUROPÉEN MAJEUR SUR LE MARCHÉ DU MAÏS**

 **667 000 TONNES DE CÉRÉALES ET D'OLÉAGINEUX COMMERCIALISÉS**

500 PRODUCTEURS FERMISERS DU SUD-OUEST RÉFÉRENCÉS DANS LES RAYONS LA TABLE DES PRODUCTEURS 

 **8 000 AGRICULTEURS DONT ENVIRON 1 600 SUIVIS EN CONSEIL**

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

Activités Canard et Activités Traiteur

Jouer la complémentarité avec les Activités Canard à foie gras et les Activités Traiteur.

434  MILLIONS DE CA **2 066**  COLLABORATEURS

NOS MÉTIERS

- Élevage de canards à foie gras autour de trois filières : française, IGP Sud-Ouest et Label Rouge.
- Transformation de canards et d'oies (foie gras et viande)
- Recherche et développement autour des produits de la gastronomie du canard.
- Commercialisation multicanal en France et à l'international.
- Sélectionneur de produits gastronomiques de grande qualité.
- Accompagnement des consommateurs et relation de proximité avec les chefs du monde entier pour transmettre nos savoir-faire.
- Fabrication et distribution de produits élaborés dans le respect des traditions charcutières et culinaires, de l'entrée au dessert.
- Salaison (jambons secs, saucissons secs, etc.).
- Relation de proximité avec les clients bouchers-charcutiers-traiteurs, boulangers, cavistes, restaurants, etc.

NOS MARQUES



NOS CLIENTS : la grande distribution pour les marques Maison Montfort, Qualité Traiteur et les Marques De Distributeurs (MDD). La restauration hors domicile et les professionnels de la restauration (distributeurs ou chefs) pour les marques Rougié et Stalaven. Les épiceries fines pour la marque Rougié. Les bouchers-charcutiers-traiteurs pour les marques Teyssier et Stalaven.

NOS CONCURRENTS : les principaux groupes agroalimentaires (coopératives et structures indépendantes).

 **ACTEUR MAJEUR DANS LA PRODUCTION DE CANARDS**

1^{ER} RÉSEAU DE DISTRIBUTION TRAITEUR POUR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

Pôle Semences : Lidea

Être le partenaire semences multi-espèces au service des agriculteurs performants

448  MILLIONS DE CA **2 091**  COLLABORATEURS

37,5 MILLIONS €  **CONSACRÉS CHAQUE ANNÉE À LA R&D**

NOS MÉTIERS

- Recherche et développement en génétique et biotechnologie végétale.
- Production et commercialisation des semences de maïs, tournesol, céréales à paille, colza, fourragères et couverts végétaux, soja, sorgho et légumes secs dans 55 pays à travers le monde.

NOS MARQUES



NOS CLIENTS : les agriculteurs, les distributeurs de produits d'agrofourniture (coopératives, négociants), etc.

NOS CONCURRENTS : les groupes semenciers français et internationaux.



 **UN DES LEADERS EUROPÉENS DES SEMENCES**

17 **STATIONS DE RECHERCHE EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE DU SUD**

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International

Pôle Participation et Développement

Aider nos adhérents à développer leur exploitation en diversifiant leurs productions, une façon de leur garantir des revenus sécurisés via des productions contractualisées sur des marchés porteurs.

87  MILLIONS DE CA **222**  COLLABORATEURS

NOS MÉTIERS

- Partenariats stratégiques dans les domaines :
 - de la nutrition animale (Sanders Euralis) ;
 - de la production porcine (FIPSO) ;
 - des biocarburants (Oceol) ;
 - de la trituration (Sojalim).
- Gestion de nos participations minoritaires.
- Pilotage de nos activités hors de notre territoire coopératif.

NOS PRODUITS COMMERCIALISÉS SOUS LES MARQUES



NOTRE PÉRIMÈTRE :

- Développement d'activités réalisées en partenariat
- Gestion de nos participations minoritaires
- Pilotage de nos activités hors de notre territoire coopératif



 **1^{ER} PRODUCTEUR DE LÉGUMES TRANSFORMÉS DU SUD-OUEST**

500 **COOPÉRATEURS** **PRODUISENT DU MAÏS DOUX ET DES LÉGUMES VERTS EN 2024 SOUS LES MARQUES GÉANT VERT ET BONDUELLE**

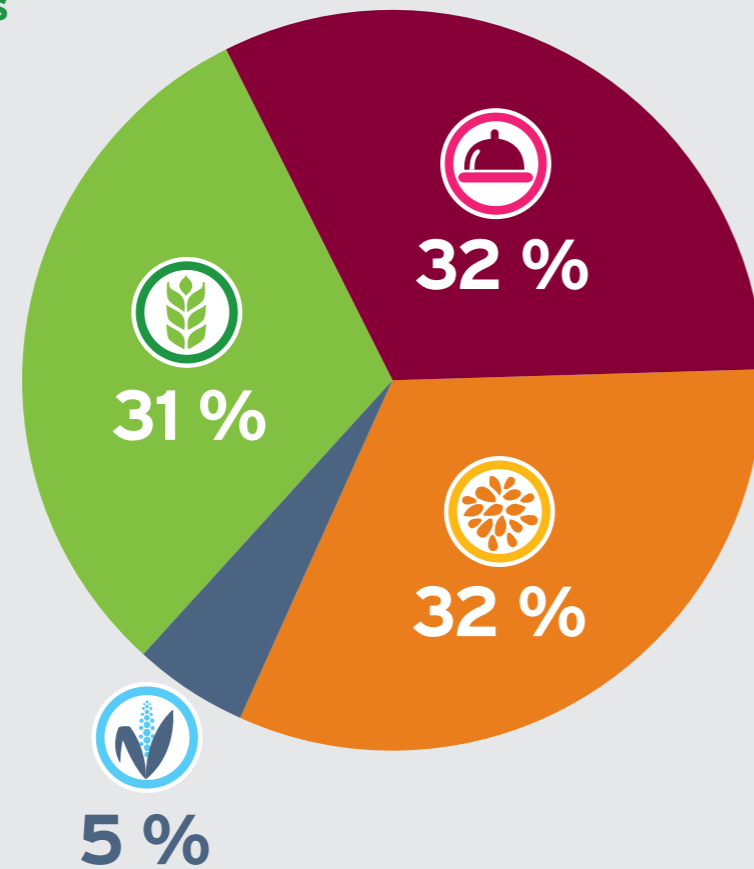
40 900 TONNES DE SOJA TRITURÉES 

Données sur l'exercice comptable - Périmètre : France et International



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2023-2024 par pôle d'activités (en pourcentage)

-  **PÔLE AGRICOLE**
-  **ACTIVITÉS CANARD ET ACTIVITÉS TRAITEUR**
-  **PÔLE SEMENCES : LIDEA**
-  **ACTIVITÉS EN PARTENARIAT**









Données sur l'exercice comptable.
Périmètre : France et International

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



- **SEPTEMBRE 2023** : Pierre Pagès, Administrateur de la coopérative, élu Président de SEMAE (interprofession des semences et des plants)
- **OCTOBRE 2023** : Sanders Euralis, entreprise spécialisée dans la nutrition animale et leader dans le Sud-Ouest, fête ses dix ans
- **OCTOBRE 2023** : 2^e édition d'Euramaizing, un événement qui réunit les principaux clients industriels aval stratégiques du Pôle Agricole
- **NOVEMBRE 2023** : mobilisation d'Euralis pour la vaccination des canards contre l'influenza aviaire
- **NOVEMBRE 2023** : Olivier Paul, élu Président de l'Union Française des Semenciers (UFS)
- **NOVEMBRE 2023 - FÉVRIER 2024** : manifestations du monde agricole en France
- **FÉVRIER 2024** : les administrateurs de la coopérative signent une Charte de Déontologie encadrant leurs pratiques
- **JUIN 2024** : Philippe Saux, Directeur Général d'Euralis, est élu Président du Pôle de compétitivité Agri Sud-Ouest Innovation

TEMPS FORTS RSE

-  **MAI 2023**
Lancement du Projet Oxygène consacré à l'égalité professionnelle au sein d'Euralis (sondage réalisé en interne, animation d'ateliers et plan d'action associé)
-  **OCTOBRE 2023**
Nouvelle édition de l'événement « Octobre Rose » sur plusieurs sites d'Euralis, avec l'organisation de rendez-vous individuels avec des sages-femmes
-  **NOVEMBRE 2023**
Lancement de la bourse « Nos traditions ont de l'avenir » en soutien de projets conduits par des producteurs de canards engagés sur le bien-être animal et les pratiques durables
-  **AVRIL 2024**
Finalisation du projet collectif avec Pact'Alim basé sur la méthodologie de l'Ademe « ACT Pas à Pas » pour inscrire les enjeux climatiques au cœur de la stratégie du Pôle Agricole
-  **AVRIL 2024**
Euralis lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt France 2030, Projet CERES, « démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »
-  **MAI 2024**
Eurasolis fête ses trois ans, avec 150 projets signés et 10 centrales déjà mises en service
-  **JUIN 2024**
Engagement SBTi de notre Groupe affirmant notre volonté de structurer notre stratégie ambitieuse de décarbonation

NOS DÉFIS ET NOS ENGAGEMENTS RSE

UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS FONDÉE SUR LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPAUX ENJEUX DE NOS ACTIVITÉS ET DE NOS PARTIES PRENANTES

Fort de son engagement en faveur du développement durable, Euralis a mis en place une démarche rigoureuse et proactive de gestion des risques, qui permet d'anticiper les défis de demain et de construire un avenir plus durable.

Dès 2014, Euralis a mis en place une démarche de gestion des risques reposant sur une analyse approfondie de son environnement. Cette démarche méthodique et itérative permet d'identifier, d'évaluer et de hiérarchiser les risques financiers et extra-financiers auxquels le Groupe est exposé.

En 2018, une première analyse des attentes de nos parties prenantes est venue compléter ce dispositif. Avec l'enrichissement de la liste de nos risques et opportunités, cette étape a permis d'identifier et de hiérarchiser les enjeux du Groupe au sein de notre matrice de matérialité.

Pierre angulaire de notre démarche, la matrice est actualisée en cas d'évolution significative interne ou du contexte externe à notre secteur d'activité.

En 2021, une première révision est venue intégrer la transformation de nos activités, avec le choix du conseil et notre rapprochement avec Caussade Semences Group.

Les conséquences du conflit en Ukraine déclenché en 2022 ont par la suite conduit à une réévaluation de notre matrice de matérialité.

Enfin, en 2023, des ajustements ont été opérés afin d'affiner les enjeux les plus significatifs, à la fois pour le Groupe et pour ses parties prenantes : défis majeurs de notre époque, les enjeux climatiques sont désormais au cœur de nos préoccupations et orientent nos décisions stratégiques.

Cette année, un premier travail d'analyse de double matérialité a été initié, afin d'anticiper la future mise en place, au sein de notre coopérative, de la Directive sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, dite « CSRD ». Les premiers résultats qui en découlent confirment le positionnement des enjeux de notre matrice actuelle.

Suite à cette nouvelle réglementation, l'une de nos premières décisions a été de structurer notre Déclaration de Performance Extra-Financière, document de référence d'Euralis, autour des trois piliers ESG.

La démarche et les indicateurs définis dans le présent document font chaque année l'objet d'une assurance modérée délivrée par un Organisme Tiers Indépendant.

Sept enjeux cruciaux et trois enjeux majeurs ont ainsi émergé, constituant la trame de la DPEF.

Ces enjeux, rassemblés dans la « matrice de matérialité », sont classés de la manière suivante :

ENJEUX CRUCIAUX

indissociables du modèle d'affaires

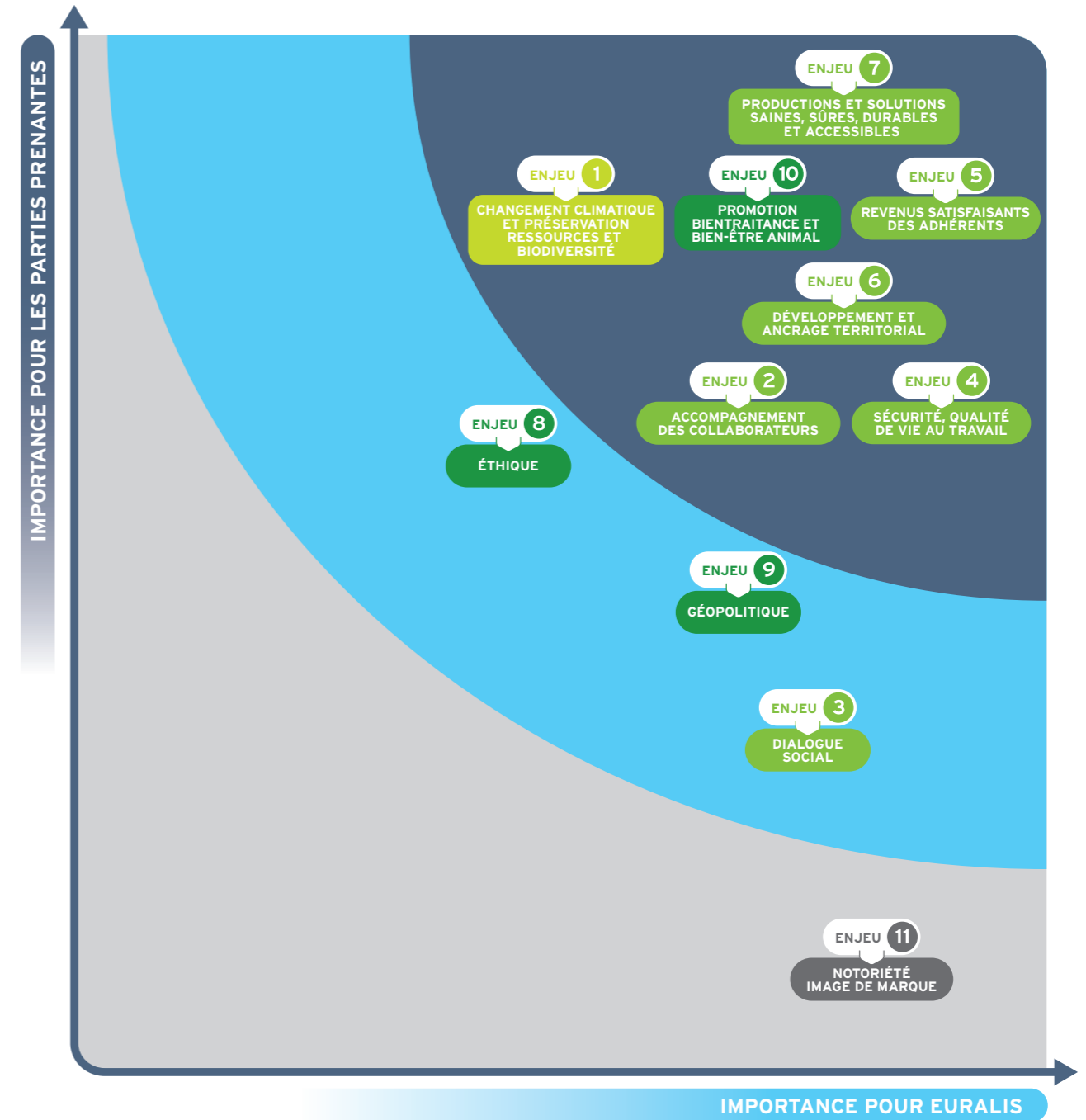
ENJEUX MAJEURS

déterminants pour la création de valeur

ENJEUX À SUIVRE

pouvant constituer, soit un risque, soit une opportunité

MATRICE DE MATÉRIALITÉ EURALIS

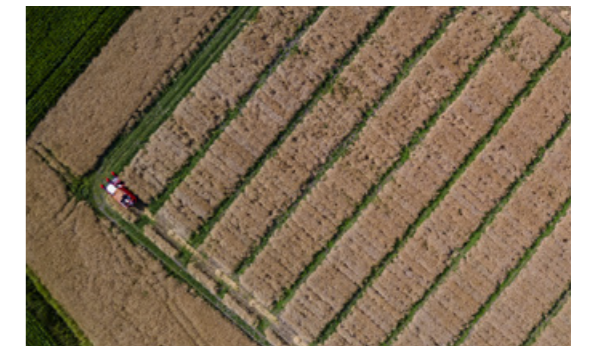


Légende

ENVIRONNEMENT

SOCIAL

GOVERNANCE



NOS ENGAGEMENTS RSE UNE POLITIQUE AXÉE SUR NOS TROIS PILIERS



Fidèles à nos vocations, nous avons défini une politique qui encadre notre démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise. Cette politique s'articule autour des piliers ESG et se traduit par des engagements concrets mobilisant l'ensemble de nos parties prenantes sur notre chaîne de valeur. Nous sommes engagés au service d'une alimentation saine, sûre et durable et d'une agriculture proche de nos territoires et plurielle. Nous nous appuyons pour cela sur l'innovation, l'accompagnement des agriculteurs et les filières à valeur ajoutée.

ENVIRONNEMENT

Euralis s'engage pour lutter contre le changement climatique et maintenir la biodiversité sur son territoire en développant une agriculture durable.



ENJEU 1

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITÉ

Réduire l'impact de nos émissions directes et indirectes via une stratégie de décarbonation de nos activités cadrée par l'engagement SBTi : développement des énergies renouvelables et de filières décarbonées (photovoltaïque, agrivoltaïsme, méthanisation, biocarburant, etc.), démarche de sobriété et d'efficacité énergétique sur nos exploitations et nos sites de production.

S'adapter aux aléas climatiques en développant des pratiques agricoles et industrielles durables, respectueuses de l'environnement et des ressources naturelles : accompagnement de nos agriculteurs, agriculture régénératrice, recherche de nouvelles variétés de cultures résistantes et plus économes en intrants et en eau, préservation des ressources et de la biodiversité.

SOCIAL

Euralis s'engage à préserver, développer et valoriser son capital humain via l'animation de sa communauté (collaborateurs et adhérents/agriculteurs) et via l'interaction avec ses partenaires sur ses territoires, en restant fidèle à sa vocation nourricière.



ENJEUX 2 et 3

ACCOMPAGNER LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES TRANSFORMATIONS, FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Développer les compétences de nos collaborateurs afin de leur permettre d'être acteurs de la transformation du Groupe vers de nouvelles organisations et de nouveaux modes de travail, en déployant et en renforçant le Leadership Model, la formation et les programmes de mobilité interne.

Veiller à un dialogue social de qualité et s'assurer de la diversité et de l'égalité des chances au sein de notre coopérative, dans une démarche de proximité, de transparence et d'équité.

Fournir à nos agriculteurs les outils dont ils ont besoin en renforçant la formation et l'accompagnement dans la maîtrise de leurs enjeux.

ENJEU 4

GARANTIR LA SÉCURITÉ DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES DE LA COOPÉRATIVE ET FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Favoriser la qualité de vie au travail et assurer la sécurité de nos collaborateurs et intervenants externes sur nos sites au travers d'une démarche structurée et préventive : démarche bien-vivre au travail, télétravail, anticipation et analyse des risques accidentels et chroniques, mise en œuvre de programmes de prévention, visites comportementales de sécurité, aménagement et ergonomie des postes de travail, ou encore sensibilisation et formation des collaborateurs.

Accompagner nos agriculteurs dans une démarche d'amélioration de la sécurité de leurs exploitations.

ENJEU 5

ANIMER LA VIE DE LA COOPÉRATIVE DANS LES TERRITOIRES ET ASSURER DES REVENUS SATISFAISANTS À NOS ADHÉRENTS

Dynamiser nos bassins de vie au plus près de nos adhérents comme de nos territoires et garantir la viabilité économique des exploitations des adhérents sur le long terme : animations sur le terrain via des réunions thématiques et des visites aux champs, création de nouvelles filières sources de débouchés supplémentaires et de solutions d'avenir rentables et durables, accompagnement des agriculteurs et redistribution d'une partie des résultats financiers, transmission des exploitations, etc.

ENJEU 6

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANCRAGE TERRITORIAL

Créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes présentes sur nos territoires et contribuer au développement économique, social et environnemental de nos bassins d'activités : création d'emplois directs et indirects, développement de productions locales et de débouchés en circuit court, partenariats sportifs et culturels.

ENJEU 7

CONTRIBUER À LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE ET PROPOSER À NOS CLIENTS DES PRODUITS ET SOLUTIONS SAINS, SÛRS ET DURABLES

Mettre en œuvre notre vocation nourricière en produisant des denrées alimentaires, et fournir aux clients et consommateurs des produits et services de qualité, sains, sûrs et durables : productions agricoles végétales et animales, produits alimentaires canard et traiteur et développement de variétés de semences riches en protéines, certifications et labellisations reconnues de nos activités (sites et productions), obtention de signes d'identification de qualité, d'origine ou de durabilité, supériorité des produits (goût et nutrition), développement des circuits courts.

GOVERNANCE

Afin de renforcer sa résilience, Euralis s'engage à pérenniser son modèle d'affaires en capitalisant sur ses valeurs de coopérative agricole, en vue de développer un écosystème responsable.



ENJEU 8

PROMOUVOIR NOS VALEURS ET PRINCIPES ÉTHIQUES AU SEIN DE NOTRE SPHÈRE D'INFLUENCE

Développer les comportements responsables en diffusant une culture de l'éthique au sein de notre écosystème : charte et Comité éthique, sensibilisation et droit d'alerte des collaborateurs, prévention de la corruption et des conflits d'intérêts, respect de la réglementation, de la dignité humaine et de la confidentialité, déploiement de la charte Achats Responsables.

ENJEU 9

ANIMER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET INTÉGRER LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES

Diriger la coopérative en respectant les spécificités de notre modèle de gouvernance et en veillant à intégrer les risques géopolitiques : gouvernance bicéphale, animation des différentes instances dédiées (Comités, Assemblée Générale, Assemblées de Section, etc.), préservation du principe démocratique d'une coopérative « 1 homme, 1 voix », renouvellement des générations de futurs administrateurs, autonomie de fonctionnement de nos filiales, stratégie de gestion des risques géopolitiques, etc.

ENJEU 10

PROMOUVOIR LA BIEN-ÊTRE ANIMAL ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

Appliquer les meilleures pratiques en matière de bien-être animal dans le cadre de nos activités d'élevage et de transformation : charte d'engagement Euralis sur le bien-être animal et suivi des plans d'action associés, programmes de formation des éleveurs et techniciens, enrichissement du milieu, accès à des parcours extérieurs herbeux et arborés.



INDICATEURS CLÉS
2023-2024

BILAN CARBONE (SCOPE 1, 2 ET 3)

ANNÉE DE RÉFÉRENCE
(EXERCICE 2020-2021) :

1 100 KTONNES
ÉQ. CO₂



ENJEUX CRUCIAUX ET MAJEURS SELON NOS TROIS PILERS ESG

ENVIRONNEMENT

Euralis s'engage pour lutter contre le changement climatique et maintenir la biodiversité sur son territoire en développant une agriculture durable

ENJEU 1

AGIR FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE POUR PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LA BIODIVERSITÉ

CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Soucieux de prendre en compte les enjeux liés au changement climatique, le groupe Euralis poursuit son engagement au service d'une agriculture régénératrice. Il favorise pour cela les pratiques durables qui ont une incidence positive sur la biodiversité. Dans cette logique, il s'est engagé dans une démarche de décarbonation de ses activités.



Décarbonation de nos activités

LES DÉMARCHES SBTi ET ACT® PAS À PAS

Dans le cadre de sa stratégie Climat, Euralis a choisi l'approche scientifique SBTi pour accompagner l'évolution de ses pratiques agricoles, alimentaires et énergétiques afin de s'inscrire dans un scénario de réchauffement climatique limité à +1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

Principal émetteur de gaz à effet de serre de nos activités (46 % de notre bilan carbone), le Pôle Agricole, en pionnier, s'est appuyé sur la méthode ACT® Pas à Pas (Accelerate Climate Transition) développée par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le CDP (Carbon Disclosure Project) pour définir la stratégie de décarbonation de ses activités. Cette démarche structurante permet aux entreprises de travailler sur un modèle économique compatible avec les enjeux climatiques.



Trois axes de travail, intimement liés, ont ainsi émergé :

- Le premier concerne le développement des filières à valeur ajoutée. Il s'agit de contribuer à l'essor des énergies renouvelables dans le Sud-Ouest, de diversifier la ferme Euralis vers des cultures à faible impact avec co-bénéfices, adaptées au climat futur et contribuant à l'assiette de demain et de piloter le développement de « produits végétaux bas carbone ».
- Le second axe consiste à accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leur métier. Il s'agit de restructurer la gamme de fertilisants afin de proposer des solutions innovantes et à plus faible impact, de donner aux adhérents les moyens de diminuer leur consommation d'intrants (outils et couverts), de former les agriculteurs et les conseillers aux enjeux de la transition et de donner aux adhérents les moyens d'aller chercher des financements externes et la reconnaissance de leurs progrès par un organisme tiers.
- Le troisième axe consiste à réduire l'impact de nos opérations ainsi que notre dépendance aux énergies fossiles dans les outils industriels et le transport.

Dans cette même logique, nos autres activités, Lidea et Euralis Gastronomie, vont naturellement s'engager, en octobre 2024, dans la démarche Décarbon'Alim, coordonnée par PACT'ALIM (association des PME et ETI françaises de l'alimentation) et soutenue par l'ADEME, pour définir leur propre feuille de route bas carbone.





INDICATEURS CLÉS 2023-2024

CONSOMMATIONS
ÉNERGÉTIQUES ANNUELLES
(GAZ, ÉLECTRICITÉ ET
PROPANE)

163 500 MWh

valeur N-1 : 138 500 MWh

Objectif B25 : 191 000 MWh

À terme, mesure de la part
des énergies renouvelables
dans notre mix énergétique

PUISSANCE INSTALLÉE
EN PHOTOVOLTAÏQUE
PAR EURALIS CHEZ
LES AGRICULTEURS

8,0 MWc

valeur N-1 : 1,2 MWc

Objectif B25 : 20 MWc

LES CRÉDITS CARBONE

Parmi les solutions proposées pour décarboner, le crédit carbone est un levier pour les agriculteurs. Le Pôle Agricole identifie avec les agriculteurs volontaires les différents leviers d'action qui permettront la décarbonation de leur exploitation : intégration de protéagineux ou de soja, remplacement de surfaces de maïs par du tournesol ou du sorgho, mise en place de pratiques de non-labour, utilisation de couverts végétaux.

Les agriculteurs pourront se fournir auprès de Lidea en couverts végétaux capables de stocker du carbone. Les tonnes de CO₂ évitées ou séquestrées donnent lieu à des crédits carbone, qui seront achetés par des entreprises ou des collectivités afin de compenser leurs propres émissions résiduelles de CO₂.

Politique et production d'énergies

DIRECTION DES ÉNERGIES

La mission principale de la Direction des Énergies d'Euralis est de piloter la gestion de l'ensemble des énergies du Groupe. Afin de remplir cet objectif tout en s'assurant d'être toujours en conformité réglementaire (décrets et autres obligations), elle travaille sur les axes suivants :

- **OPTIMISATION DES ACHATS D'ÉNERGIE** : il s'agit d'élaborer, en collaboration avec les différents métiers du Groupe, une stratégie Achat qui permette d'allier performance financière, planification et gestion du risque.
- **CONTRÔLE ET RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIES** : il s'agit d'animer les politiques de réduction de consommation, en planifiant notamment la mise sous monitoring énergétique de nos process en collaboration avec les métiers du Groupe, et d'élaborer des plans d'optimisation énergétique en fonction des données remontées.
- **DÉCARBONATION** : il s'agit de s'assurer que tous les potentiels de décarbonation sont identifiés et étudiés, et de piloter la réalisation des actions de décarbonation, le cas échéant.
- **PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES** : le but ici est de tenter de compenser nos consommations nominales.

Au cours de l'exercice, la Direction des Énergies a œuvré sur l'ensemble de ces axes de travail.

Les plans d'action au service de l'efficacité énergétique se sont poursuivis au sein du Groupe. L'outil de monitoring implémenté en août 2022 sur les 40 principaux sites consommateurs a permis de déployer des plans de sobriété énergétique efficaces.

Au siège de la coopérative, par exemple, la consommation d'énergie a diminué de près de 30 % en éq. CO₂ entre septembre 2023 et août 2024 pour la deuxième année consécutive (par rapport à l'année de référence 2021-2022). Des travaux ont par ailleurs été réalisés sur le site Teyssier de Saint-Agrève : un nouveau système de production du froid a été installé (le montant des travaux est évalué à 1,9 million d'euros). L'ambition est d'obtenir une baisse de consommation d'électricité de 15 % et une baisse de consommation de gaz de 60 %.

Plusieurs initiatives ont également été lancées concernant le volet décarbonation.

Le schéma directeur des énergies des sites d'Yffiniac (STB) et des Herbiers (Euralis Gastronomie) va ainsi être refondu dans le but d'élaborer un plan d'action décarbonation et optimisation de la dépense énergie pour les cinq prochaines années.

Enfin, l'étude lancée en collaboration avec l'ADEME et visant à la décarbonation du siège situé à Lescar a été menée à son terme, et des financements ont été obtenus : la Région Nouvelle-Aquitaine a ainsi accordé à Euralis une subvention de 1,2 million d'euros. Cette somme va être mise au service d'un projet complexe, incluant une chaudière biomasse de 20 MW fonctionnant avec ses propres rafles de maïs, un champ de sondes géothermiques dont la production de chaleur servira à effacer une bonne partie de la consommation énergétique du siège, et enfin des panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Le projet de couverture photovoltaïque sur le foncier Euralis serait, lui, déployé dans un second temps et fait l'objet de recherches de financements complémentaires.

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES VERTES VIA EURASOLIS

Créée en 2022 par Euralis, Eurasolis est spécialisée dans la production d'énergies renouvelables dans le Sud-Ouest. Son ambition est d'offrir aux agriculteurs des opportunités de développement et de diversification. Cette filiale propose un accompagnement global, de la conception du projet (montage du dossier administratif) à la réalisation des centrales photovoltaïques, sur bâtiments neufs, toitures existantes ou au sol. Au total, 150 projets sont en cours de développement, pour une puissance de 80 MWc. Vingt nouvelles toitures photovoltaïques ont été mises en service au cours de l'exercice, pour une puissance additionnelle de 6,79 MWc. Eurasolis développe également une offre en agrivoltaïque. En effet, pour répondre aux enjeux de développement des énergies renouvelables, les toitures seules ne suffiront pas. Ainsi, au cours de l'exercice, trois projets ont été lancés avec des éleveurs (bovins, ovins, palmipèdes et

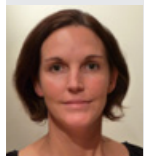


Bernard Joan,
Agriculteur adhérent Euralis

« Nous nous sommes lancés dans le photovoltaïque après avoir découvert Eurasolis lors d'une Assemblée de Section. Le projet concerne des toitures rénovées sur deux bâtiments existants où nous stockons du matériel agricole sur l'exploitation. La première phase a démarré en juin 2022, et la deuxième un an après. La mise en service est intervenue fin 2023, avec une puissance de 191 kWc. Cette diversification était pour nous assez naturelle. On s'y retrouve d'un point de vue économique : c'est un investissement, certes sur le long terme, mais rentable. Et la garantie d'un revenu régulier assuré. »



porcins), chacun incluant (et c'est là un point essentiel) un projet agricole de diversification ou d'installation étayé par un projet de production d'énergie verte, et non l'inverse. Afin de soutenir sa dynamique, Eurasolis a renforcé ses équipes : neuf recrutements ont été réalisés au cours de l'exercice. Trois chefs de projets ont notamment été embauchés, de même qu'un chargé de construction. Tous ces projets ont pu être élaborés avec succès grâce à la complémentarité entre Euralis (forte de son réseau et de ses compétences agricoles) et Inthy, 2^{ème} actionnaire de la structure. Ce producteur et distributeur d'énergies renouvelables apporte quant à lui ses compétences métier en matière de développement et de financement de projets.



Céline Cauhapé,
Responsable innovation,
Lidea

« Chez Lidea, nous avons un portefeuille de solutions permettant aux agriculteurs de mettre en œuvre des projets au service de la décarbonation. Certaines offrent la possibilité de réduire les émissions de carbone, comme par exemple les protéagineux (pois, pois chiche, féverole), ou les variétés de soja et tournesol peu consommatrices en eau et fertilisants. D'autres, comme les couverts végétaux, permettent de séquestrer du carbone dans le sol. Nous collaborons avec deux partenaires essentiels au montage de ces projets : Carbonapp et My Easy Carbon. »





Stéphane Teixido,
Agriculteur adhérent Euralis

« Je fais partie du plan d'épandage d'Euralis depuis 2023 et je vois plusieurs avantages à cela. D'abord, j'y trouve un intérêt agronomique. Comme le digestat est riche en éléments fertilisants, il peut se substituer aux engrais chimiques : l'azote et le carbone organique nourrissent le sol et l'azote ammoniacal nourrit la plante. Au final, cela augmente la fertilité, y compris sur les prairies. J'y trouve aussi un intérêt économique. Comme j'utilise deux fois moins d'engrais chimiques sur les cultures, je réalise des économies supérieures à 40 euros/ha. Et tout cela est bon pour l'environnement : 60 tonnes de CO₂ sont évitées chaque année sur mon exploitation. »

PARTENARIATS POUR L'ESSOR DES BIOCARBURANTS ET DU BIOGAZ

BIOBÉARN

Notre coopérative est partenaire de BioBéarn, une unité de méthanisation exploitée par TotalEnergies. Aujourd'hui, 200 agriculteurs ont intégré le plan d'épandage de digestat dans un rayon de 40 kilomètres autour du site installé à Mourenx. Dans les exploitations, l'emploi de ce fertilisant naturel permet de réduire de 30 % la consommation d'engrais chimiques. L'opération amorcée en 2023 a déjà vu les surfaces ainsi amendées doubler en 2024. Quand le méthaniseur aura atteint sa capacité maximale, environ 6 000 hectares seront concernés par cette fertilisation. À noter qu'une partie des coproduits alimentant le méthaniseur provient de nos implantations industrielles ou exploitations agricoles.



BIOÉNERGIE DU SUD-OUEST

En tant que partenaire historique d'Océol, Euralis contribue activement au développement des énergies renouvelables. Notre Pôle Agricole a fourni sur 2023-2024 plus de 146 000 tonnes de maïs à l'usine de bioéthanol de Lacq, soutenant ainsi la production d'un carburant propre et local.

Mobilité durable

La mobilité durable signifie pour Euralis la transition progressive de sa flotte de véhicules vers des modèles à faible empreinte carbone. Les bornes de recharge installées au siège en 2022 sont plébiscitées et leur usage ne cesse de s'amplifier, parallèlement à l'extension du parc de véhicules électriques, notamment pour les équipes d'Eurasolis.

La croissance du parc de véhicules roulant au biodiesel va elle aussi dans le sens de la décarbonation. Sur une flotte de 16 camions, cinq sont passés à l'Oleo 100 (trois sur le site de Lescar et deux sur le site de Marquefave). On peut parler ici de cercle vertueux, étant donné qu'Euralis livre chaque semaine en colza la société Saipol, qui produit ainsi ce biocarburant 100 % français. Une solution qui permet de conserver une autonomie en kilomètres très proche du carburant classique.

Cette évolution de la flotte a été accompagnée d'une formation de l'ensemble des chauffeurs à l'éco-conduite, qui met en parallèle la diminution du stress chez les chauffeurs et une consommation de carburant maîtrisée.

Enfin, l'optimisation des flux a franchi une nouvelle étape grâce à la stratégie de mutualisation des points de collecte. Celle-ci a été renforcée, pour atteindre aujourd'hui le chiffre de 30 % de points de collecte mutualisés. Une tendance qui s'opère sans que le maillage des territoires ait à en pâtir, le confort de travail des agriculteurs demeurant la principale préoccupation. La quantité de maïs humide directement acheminé vers nos silos sécheurs au cours de l'exercice s'élève à 195 000 tonnes.

Agriculture régénératrice

L'agriculture régénératrice fédère l'ensemble des pratiques agronomiques visant à restaurer la qualité des sols agricoles, grâce aux méthodes de culture et d'élevage raisonnées. Elle introduit plus de vie et de biodiversité et encourage le développement de matière organique, qui permettra au sol d'être plus riche, plus fertile et de séquestrer naturellement plus de carbone. Chez Euralis, l'agriculture régénératrice repose sur les piliers suivants :

LA FERTILITÉ DES SOLS

La fertilité des sols passe notamment par l'introduction des légumineuses, ces dernières ayant la capacité naturelle de capter l'azote contenu dans l'air, mais également de mobiliser, dans une moindre mesure, le phosphore ainsi que d'autres nutriments et micronutriments indispensables aux sols ; ce qui peut contribuer à améliorer le rendement des cultures et le volume des récoltes. Elle passe aussi par la réduction du travail du sol, l'optimisation de l'utilisation des intrants, ou encore les couverts végétaux. Ces derniers recouvrent les sols en hiver, entre deux cultures de printemps. Ils se développent de plus en plus, du fait qu'ils présentent pour l'agriculteur un intérêt agronomique, économique et environnemental : ils limitent les émissions de gaz à effet de serre, permettent des économies d'eau, réduisent l'apport d'intrants azotés et contribuent à la décarbonation. Euralis encourage cette pratique et accompagne en ce sens les agriculteurs d'un point de vue technique et économique. Certains contrats et filières (comme Gaïa) en font un élément du cahier des charges, que l'agriculteur doit respecter.

LES ALTERNATIVES AUX PRODUITS DE SYNTHÈSE

Au plus près des préoccupations du terrain, les conseillers d'exploitation ont à cœur de guider les agriculteurs parmi les alternatives aux produits de synthèse. L'usage des couverts végétaux, tout comme celui des biostimulants ou encore des produits de fertilisation organique (digestat, fumier, lisier), se développe d'année en année. En parallèle, Euralis mène des travaux d'innovation afin de mettre en œuvre de nouvelles biosolutions autour de l'activation et de la régénération des sols. Un groupe pilote d'agriculteurs englobant une centaine d'hectares a été déployé. Des caméras détectent les adventices afin d'appliquer des traitements ciblés selon la technologie de la pulvérisation localisée. Cette dernière permet de réduire l'application de produits de synthèse entre 30 et 50 %.



Nicolas Virves,
Agriculteur administrateur Euralis

« Je me suis lancé dans l'agriculture régénératrice, une démarche assez logique pour moi. En effet, je ne laboure plus depuis longtemps et j'essaie d'être attentif au respect des sols. Concrètement, mon exploitation est une des fermes pilotes de la coopérative et je suis accompagné dans la démarche par mon conseiller d'exploitation Euralis. Notre ambition est de nourrir le sol et de le protéger de tout travail intensif, en favorisant les techniques culturales simplifiées (TCS), sans recours au labour. Cela passe aussi par le recours aux couverts végétaux et donc la séquestration de carbone. Participer à cette démarche me permet de réconcilier le développement durable avec la rentabilité économique de l'exploitation, puisque les bonnes pratiques que je mets en place sont rémunérées. »



INDICATEURS CLÉS
2023-2024

-10,6 %
DE RÉDUCTION DE
L'UTILISATION DES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES (EN
IFT) AU SEIN DE LA FERME
EURALIS* VERSUS 2021

valeur N-1 : -10 %
Objectif B25 : -15 %

*ensemble des surfaces de productions végétales de nos agriculteurs sur le territoire statutaire de la coopérative (Départements 64, 65, 40, 31, 32, 33, 09, 47, 81, 82, 11, 24, 66 et 17)





Mickaël Joseph,
Agriculteur adhérent Euralis

« J'ai recours aux couverts végétaux sur mon exploitation, depuis quelques années déjà. Cela me permet de fertiliser les sols, via le stockage du carbone qui est restitué à la terre. Et c'est une façon d'amener des éléments nutritifs pour la culture suivante. C'est aussi une façon de stimuler la vie du sol et la biodiversité en général pendant l'hiver. Enfin, sur le long terme, les couverts peuvent augmenter la réserve d'eau qui est « stockée » dans le sol et facilement utilisable par la plante : le sol joue ainsi mieux son rôle d'éponge. »



L'AGRICULTURE DE PRÉCISION

L'offre d'agriculture de précision OPTI'AG poursuit son déploiement et s'étoffe. Environ 100 exploitations pratiquent actuellement le pilotage de l'azote sur les cultures de blé, de colza et de maïs et sont familiarisées avec les solutions météorologiques connectées, les systèmes de pilotage des fongicides, de désherbage de précision et le principe de la modulation intra-parcellaire. OPTI'AG contribue ainsi au pilotage de 2 500 hectares de surface cultivée. Avec le soutien des filières, ces solutions alliant outils connectés et télédétection (drones et images satellitaires) s'étendent au maïs doux et au maïs semence.

LES HABITATS ET LES SOURCES D'ALIMENTATION

Le développement des habitats et des sources d'alimentation passe par le déploiement de diagnostics biodiversité sur les exploitations, la diversification et la rotation des cultures, l'augmentation des linéaires de haies, le développement des jachères fleuries ou encore l'accompagnement des projets d'agroforesterie. Dans les élevages, cela se traduit par une amélioration du bien-être animal grâce au verdissement des parcours, tandis que chez les producteurs de kiwis, les haies plantées protègent les parcelles (cf. paragraphe Expression des comportements normaux des espèces).

L'offre de conseil

LE DÉVELOPPEMENT DU CONSEIL

Euralis fait évoluer ses offres de conseil vers davantage de suivi cultural pour les agriculteurs qui en ressentent le besoin et vers l'optimisation des systèmes de cultures, grâce à une palette d'outils d'aide à la décision. Il est aussi question de donner la possibilité aux exploitants de constituer eux-mêmes leur pack, sur la base de trois volets : agronomique, réglementaire et économique. Une nouvelle offre de conseil baptisée « Rendez-vous sol » a vu le jour afin d'accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre des nouvelles pratiques agroécologiques. Elle se compose d'un test bêche portant sur la structure du sol, d'une analyse de la fertilité chimique du sol, puis de la prise en main d'un outil de pilotage des couverts végétaux.

Dans le cadre des activités de conseil, les conseillers d'exploitation Euralis encouragent les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques en lien avec l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Nos experts agronomes sélectionnent une gamme de produits phytopharmaceutiques choisis en fonction des cultures

et des contextes pédoclimatiques des territoires, puis ils définissent des préconisations d'IFT (Indice de Fréquence de Traitements Phytosanitaires) adaptées aux différents itinéraires techniques. Les conseillers d'exploitation s'assurent ensuite de la mise en œuvre efficace de ces préconisations et les adaptent en fonction des pressions ou maladies observées aux champs.

Les conseillers poursuivent quant à eux leur montée en compétence via la formation en interne. Une fois par mois, les experts Euralis vont à la rencontre des équipes de conseillers pour évoquer les points agronomiques du moment et transmettre leur savoir.





Emilie Le Guyader,
Responsable Marketing stratégique
Pôle Agricole

« Depuis 2021, Euralis accompagne les agriculteurs avec une approche de conseil flexible qui couvre l'ensemble de leurs besoins en matière d'agronomie, de réglementaire ou d'économie. C'est une offre qui évolue en continu et que nous avons enrichie pour la campagne 2024 d'un "rendez-vous sol" pour donner les moyens aux agriculteurs d'aller vers plus de durabilité. Ainsi, nos conseillers Euralis sont régulièrement formés à l'agroécologie et ils accompagnent les exploitants dans l'amélioration de la fertilité de leurs sols et dans la réduction de l'utilisation des intrants (eau, engrais chimiques, produits phytosanitaires, etc.), le tout en maintenant la qualité des productions collectées. »

LA TRAÇABILITÉ DES PRATIQUES AGRICOLES

AgroClic, outil numérique de traçabilité et de gestion parcellaire à destination des agriculteurs, est le pendant de VISION, qui permet au conseiller d'enregistrer tous les éléments concrets et chiffrés afin d'objectiver ses recommandations. Simple d'utilisation pour les agriculteurs, AgroClic bénéficie d'un back-office que le conseiller (ou l'agriculteur, s'il le souhaite) peut paramétrer sur la base des données associées aux parcelles, aux cultures et à d'autres facteurs.

Mille-trois-cents agriculteurs utilisent AgroClic pour saisir leurs informations de traçabilité. Le déploiement de cet outil permet de répondre aux attentes des filières en la matière. À ce jour, la traçabilité de l'ensemble des filières du Pôle Agricole est assurée via cet outil. C'est aussi le cas des productions légumières ; quant aux semences, elles suivront bientôt.



INDICATEURS CLÉS
2023-2024

60,4 %

DES SURFACES DE LA FERME EURALIS EXPLOITÉES PAR DES AGRICULTEURS ACCOMPAGNÉS EN CONSEIL ANNUEL (TRANSITION VERS L'AGROÉCOLOGIE)

valeur N-1 : 62 %
Objectif B25 : 50 %





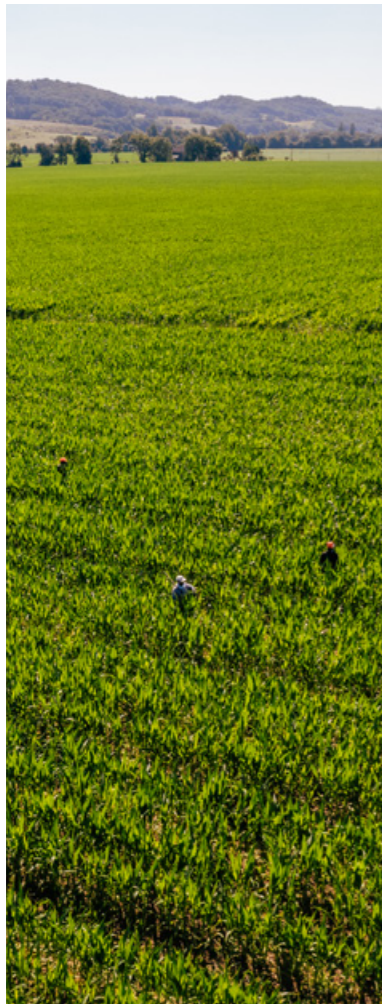
INDICATEURS CLÉS 2023-2024

36 %

DES HECTARES DES
PRODUCTIONS DE LA FERME
EURALIS VENDUES À L'AVAIL
SOUS RÉFÉRENTIEL DE
PRODUCTION DURABLE
(2BSvs, SAI, NF, GAÏA, ETC.)

valeur N-1 : 41,6 %

Objectif B25 : 33,9 %



Les filières durables

La coopérative Euralis développe avec ses partenaires industriels des filières à valeur ajoutée encadrées par des contrats de production répondant à des objectifs quantitatifs, qualitatifs et de durabilité. En effet, ces filières soutiennent des engagements forts en matière de bilan carbone et de gestion de l'eau et de la biodiversité. Leur mise en œuvre engage notamment les agriculteurs sur des pratiques d'agriculture régénératrice et plus rémunératrice. Pour y parvenir, Euralis met en place des contrats d'accompagnement, tels que le contrat Gaïa, orienté vers la transition agroécologique et déployé auprès de 700 agriculteurs. Côté client, ces modèles agricoles certifiés par des référentiels internationaux (NF, agriculture régénératrice, 2BSvs, SAI, etc.) permettent de répondre aux exigences de durabilité.

L'ensemble de ces actions favorise le développement de pratiques agroécologiques au sein de notre coopérative, tout en contribuant à l'essor de productions sous des référentiels durables. Au cours de l'exercice 2023-2024, 36 % des productions de la ferme Euralis ont ainsi été valorisées et vendues sous référentiel durable.



UN EXEMPLE DE RÉFÉRENTIEL INTERNATIONAL : SUSTAINABLE AGRICULTURE INITIATIVE / FARM SUSTAINABILITY ASSESSMENT

Engagé dans la démarche Sustainable Agriculture Initiative (SAI) depuis 2019, Euralis déploie, auprès de tous les agriculteurs en grandes cultures et en légumes, une démarche d'amélioration continue sur les pratiques agricoles durables. À ce jour, 4 704 agriculteurs bénéficient de cette démarche collective, basée sur les trois piliers RSE.

Agriculture biologique

Le contexte économique inflationniste a fortement impacté les ventes de produits bio. On assiste naturellement à une diminution de l'offre, voire à des rétro conversions, à savoir un retour à l'agriculture conventionnelle. Euralis reste engagé auprès de ses producteurs en maintenant la certification « Agriculture Biologique » des productions de grandes cultures, des volailles et aliments pour volailles, des légumes, des semences et des bovins.



Franck Camet-Lassalle,
Responsable Grands Comptes Pôle Agricole



« Pour la campagne 2024, Euralis déploie Gaïa sur les productions de maïs grain, maïs waxy et soja alimentaire. Ce contrat valorise les pratiques agroécologiques des agriculteurs, qui touchent une prime à la tonne s'ils respectent le cahier des charges. Concrètement, le conseiller Euralis réalise en début de campagne un diagnostic et travaille avec l'exploitant sur plusieurs piliers : la fertilité des sols, la réduction des phytos et des engrais chimiques, la consommation d'eau et la biodiversité (rotation des cultures, diversification, agroforesterie, etc.). Fort de cette initiative Gaïa et du dynamisme des 500 agriculteurs engagés dans la démarche, nous pouvons co-construire avec nos partenaires industriels des feuilles de route adaptées en matière de durabilité et personnalisées sur les solutions mises en œuvre comme sur les ambitions de résultats que nous nous fixons avec eux. »

Recherche et développement de semences durables

Réparties sur 19 stations de recherche en Europe et en Amérique du Sud, nos équipes développent de nouvelles variétés et solutions haut de gamme, adaptées aux conditions de culture locales et aux besoins spécifiques de chaque agriculteur. Grâce à des essais réalisés en conditions réelles et menés sur des milliers de parcelles, nous garantissons des solutions innovantes et durables, alliant haute performance agronomique et durabilité (consommation en eau et en intrants, résistance aux maladies, teneur en protéines, etc.).

Lidea, activité semencière de notre Groupe, conçoit et propose des solutions innovantes, personnalisées et durables en matière de semences. Pour illustrer notre action, voici quelques exemples de développements vertueux

AZOT MASTER

Parmi les nombreux défis auxquels sont confrontés les agriculteurs, la gestion efficace de l'azote dans la culture du colza est essentielle. C'est dans ce contexte exigeant que Lidea a innové, pour proposer une solution génétique d'efficacité azotée offrant aux agriculteurs une voie vers la rentabilité. L'azote représente la plus grosse dépense d'un agriculteur ; Lidea intègre donc depuis des années l'efficacité de l'azote dans son schéma de sélection. Cette solution, baptisée Azot Master, est le fruit d'un programme de sélection de 10 ans. Grâce à trois années d'essais en R&D sur 1 500 parcelles réparties sur sept sites en Europe, nous sommes parvenus à faire en sorte qu'elle réponde au mieux aux besoins des agriculteurs. Lidea propose des variétés de colza, telles que LID TEBO et LID INVICTO, sélectionnées pour leur utilisation plus efficace de l'azote après l'hiver. Ces variétés d'élite exploitent au mieux chaque unité d'azote disponible.



INDICATEURS CLÉS 2023-2024

8,6 %

DU CA LIDEA INVESTI
DANS LE BUDGET
RECHERCHE LIDEA POUR
DÉVELOPPER LES ESPÈCES
RÉSISTANTES AU STRESS
HYDRIQUE OU AUTRE

valeur N-1 : 9,0 %

Objectif B25 : 10 %



SYMBIO SUSTAIN

La solution Symbio Sustain est un mélange prêt à l'emploi composé d'une variété de colza élite, d'un piège à méligèthes et de plantes compagnes. La variété élite permet d'atteindre des niveaux de rendement élevés. Le piège à méligèthes est une variété de colza très précoce à floraison. Elle détourne l'attention des méligèthes, protégeant ainsi la variété élite. Les plantes compagnes (fenugrec et vesce) agissent en symbiose avec des bactéries pour fixer l'azote de l'air et améliorer sa disponibilité dans le sol, tout en étant non envahissantes. Cette solution perturbe aussi les insectes ravageurs par son apparence et son odeur. Elle réduit aussi la pression des mauvaises herbes et améliore la structure du sol.

HYDRO MASTER

Les variétés Hydro Master sont conçues pour minimiser l'impact de la sécheresse sur la culture du maïs. Grâce à une sélection rigoureuse, ces hybrides sont adaptés aux périodes de stress hydrique ainsi qu'aux excès d'eau. L'innovation Hydro Master permet aux agriculteurs de choisir la variété optimale en fonction des conditions locales. Ce système aide à protéger les phases critiques de développement, comme la floraison, garantissant ainsi une meilleure résilience du maïs face aux défis climatiques.

Ressource en eau

La maîtrise de la ressource en eau est un enjeu majeur dans tout le Groupe, aussi bien pour les Activités Agricoles que pour les Activités Traitement et Canard. Alors que les conséquences du changement climatique sont de plus en plus manifestes, les initiatives se multiplient au service d'une gestion optimisée de l'eau.

DES DÉVELOPPEMENTS DE SEMENCES PLUS RÉSISTANTES AU STRESS HYDRIQUE

Comme évoqué dans le paragraphe précédent, la première des contributions de notre coopérative pour s'adapter aux aléas de la ressource en eau est la Recherche et le Développement de semences plus tolérantes au stress hydrique, notamment lors des périodes de sécheresse.

NOTRE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Lors du Salon de l'Agriculture de Tarbes en mars 2024, la convention signée par Euralis et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne est venue entériner le développement, la valorisation et le soutien des pratiques et solutions agricoles et des filières (végétales, animales et énergies) compatibles avec la protection et la disponibilité de la ressource en eau. Avec cette convention, Euralis s'engage à déployer des filières économes en eau, à favoriser l'agriculture régénératrice et à déployer des solutions innovantes autour des économies d'eau.

UNE IRRIGATION OPTIMISÉE

Associant technologie de pointe et expertise agronomique, la solution de pilotage de l'irrigation Opti'Ag EAU regroupe un outil d'aide à la décision (WAGO, développé par la société TerraNIS), des capteurs au champ et un diagnostic agronomique. Après une étude du profil cultural et une analyse des sols, la meilleure stratégie d'irrigation possible est déterminée au niveau de chaque parcelle selon ses caractéristiques (type de sol, réserve utile, réserve facilement utilisable et dynamique de l'eau dans le sol). Au travers des capteurs installés dans le champ, l'agriculteur peut alors suivre l'évapotranspiration, le développement végétatif et l'état hydrique de ses cultures, ce qui lui permet d'adapter son irrigation en temps réel en cas d'entrée en stress hydrique de ces dernières.

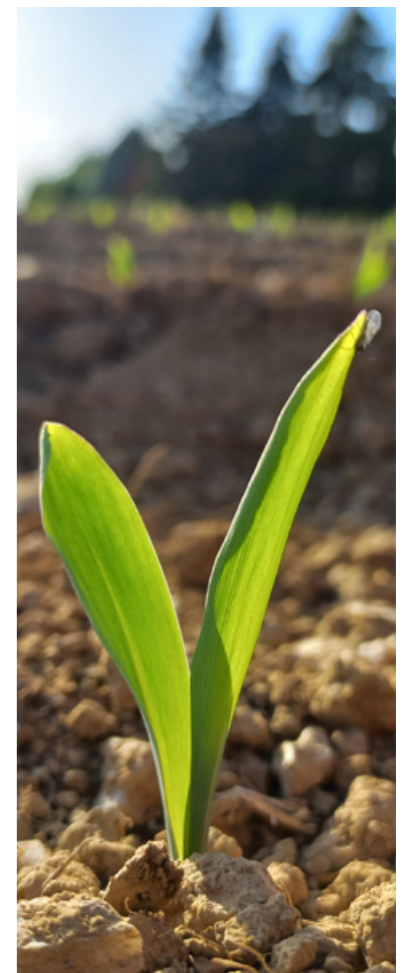
Cette année, la solution Opti'Ag EAU s'est développée massivement pour le maïs doux et le maïs semence. La signature de la convention avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a également conduit Euralis à déployer Opti'Ag EAU dans les zones où l'eau est un enjeu important. Les résultats sont très encourageants, avec une amélioration de l'efficacité de l'eau de l'ordre de 20 %. L'objectif est d'étendre la solution Opti'Ag EAU à des cultures telles que le maïs grain et le soja et de parvenir à couvrir toutes les cultures spécialisées, ainsi que les contrats Gaïa.



Baptiste Cuny,
Responsable innovation Pôle Agricole
Euralis



« Nous accompagnons les agriculteurs pour une meilleure gestion de la ressource en eau. Dernière solution en date proposée par la coopérative : Opti'Ag Eau. Ce service agrège un outil d'aide à la décision (WAGO, développé par la société TerraNIS) associé à des capteurs connectés au champ, un diagnostic agronomique avec un profil cultural et un accompagnement individuel pour piloter l'irrigation à la parcelle. L'agriculteur peut ainsi accéder à des données exhaustives : l'évapotranspiration, le suivi du développement végétatif par image satellitaire et le bilan hydrique. Il visualise l'entrée en stress de ses cultures pour optimiser et anticiper au mieux ses irrigations. Le diagnostic agronomique lui permet aussi de déterminer le type de sol, la réserve utile et de la réserve facilement utilisable, la dynamique de l'eau dans le sol, pour, au final, déterminer la meilleure stratégie d'irrigation possible. Enfin, notre accompagnement personnalisé permet à l'agriculteur d'être soutenu dans l'amélioration de ses pratiques tout au long de la campagne. »





**INDICATEURS CLÉS
2023-2024**

22,5 %
DES SURFACES
CONTRACTUELLES*
DE LÉGUMES ET DE
PRODUCTION DE SEMENCES
AVEC PILOTAGE DE
L'IRRIGATION

valeur N-1 : 19 %
Objectif B25 : 75 %

*Surfaces couvertes par un contrat de production entre Euralis et un agriculteur



LA GESTION DES EAUX DES SITES INDUSTRIELS

Nos sites industriels, en particulier alimentaires, sont également engagés dans une gestion rigoureuse et permanente de la ressource en eau, avec pour objectif d'optimiser sa consommation et de garantir la qualité des effluents.

Axée sur le pilotage et la sobriété, notre démarche vise à limiter le gaspillage à toutes les étapes de nos procédés où l'eau est utilisée, grâce à des actions concrètes telles que le monitoring des consommations, la détection des fuites ou encore la mise en place de circuits fermés.

Soucieux de l'innocuité des effluents aqueux de nos activités, ces mêmes sites agissent au quotidien pour réduire à la source la charge et la concentration de leurs rejets, notamment en matières organiques. De même, ils disposent d'équipements assurant, avant leur rejet dans le milieu, le traitement ou le prétraitement de leurs effluents aqueux.

Dans cette logique, deux actions notables ont vu le jour cette année sur nos Activités Canard et Traiteur :

- l'installation de 50 compteurs d'eau connectés venant compléter le plan de comptage existant sur le site d'Yffiniac (Stalaven Teyssier Boutot) ;
- le chantier des eaux de refroidissement des autoclaves sur le site de Maubourquet (Euralis Gastronomie).

Économie circulaire

GESTION DES DÉCHETS/COPRODUITS

Dans le cadre d'une démarche d'économie circulaire, notre gestion responsable des déchets et coproduits repose sur notre engagement à réduire leur production à la source et à favoriser autant que possible la réutilisation ou la valorisation.

RÉDUCTION À LA SOURCE ET VALORISATION PRIVILÉGIÉES

Premier levier actionné, la réduction à la source vise à diminuer, autant que possible, la production et l'incidence des déchets dans le cadre de nos processus de fabrication et du développement d'emballages. Ces initiatives limitent le gaspillage des matières premières utilisées, des emballages employés, des sous-produits et des produits finis élaborés au sein de nos structures.

Soucieuse de minimiser son impact, Euralis s'emploie depuis plusieurs décennies à trier, recycler et valoriser les déchets et coproduits générés sur ses sites industriels, afin de limiter la quantité de déchets ultimes issus de ses activités. La valorisation matière est notre priorité ; vient ensuite la valorisation énergétique, et en dernier recours, toute autre forme de traitement. Nous sélectionnons des filières de traitement respectueuses de l'environnement, en veillant au strict respect de la réglementation et en

minimisant les impacts afin de donner une seconde vie à ces matières.

Avec un taux de valorisation de ses déchets proche de 97 %, Euralis est un acteur engagé de l'économie circulaire, en France comme à l'international. En 2023-2024, ce sont plus de 64 800 tonnes de déchets ou coproduits qui ont été valorisées, ce qui témoigne de notre efficacité en matière de gestion des déchets.

La particularité de notre gisement (caractéristique organique de nos déchets ou coproduits) issu de nos secteurs d'activité agricole et alimentaire a conduit à l'essor de filières de méthanisation : au cours de l'exercice, 8 500 tonnes de déchets ou coproduits ont été orientées vers ce type de débouchés.

Cette année, deux évolutions notables sont venues enrichir nos différents dispositifs déjà présents au sein de nos activités :

- La remise à plat de la gestion des déchets chez Lidea France, avec pour objectif de s'assurer que tous nos déchets sont bien traités selon les meilleures pratiques de recyclage et de valorisation actuelles, mais aussi dans un souci d'une meilleure gestion contractuelle pour l'ensemble de nos sites français, en regroupant toutes les prestations auprès d'un seul prestataire.
- La création, sur les deux sites de salaisons (Perpezac et Saint-Agrève, Activité Traiteur), d'une nouvelle filière de tri pour les glassines (ruban support d'étiquettes), dorénavant orientées vers la composition d'isolant. Auparavant, ce déchet partait dans notre filière de traitement des Déchets industriels banals.

Les premières retombées de ces initiatives devraient être visibles sur le prochain exercice.

Les déchets dangereux bénéficient quant à eux d'une attention toute particulière de par leurs caractéristiques. Ils sont gérés par des filières spécialisées et certifiées, garantissant un traitement adapté à leur dangerosité. Cette année, 379 tonnes de déchets dangereux ont ainsi été traitées dans des installations agréées.

ADIVALOR

Partenaire d'ADIVALOR depuis 2001, le Pôle Agricole aide ses agriculteurs adhérents et clients à s'engager pour le recyclage de leurs déchets professionnels. Il les invite pour cela à déposer une partie de ces déchets agricoles sur 28 points de collecte, généralement sur deux périodes dans l'année. Sont notamment concernés les emballages vides (produits phytopharmaceutiques, semences, produits fertilisants, etc.), les films agricoles usagés, les ficelles et filets, les balles rondes ou encore les emballages de nutrition animale.

Trois-cent-quarante tonnes de déchets sont ainsi collectées et valorisées au sein du réseau.

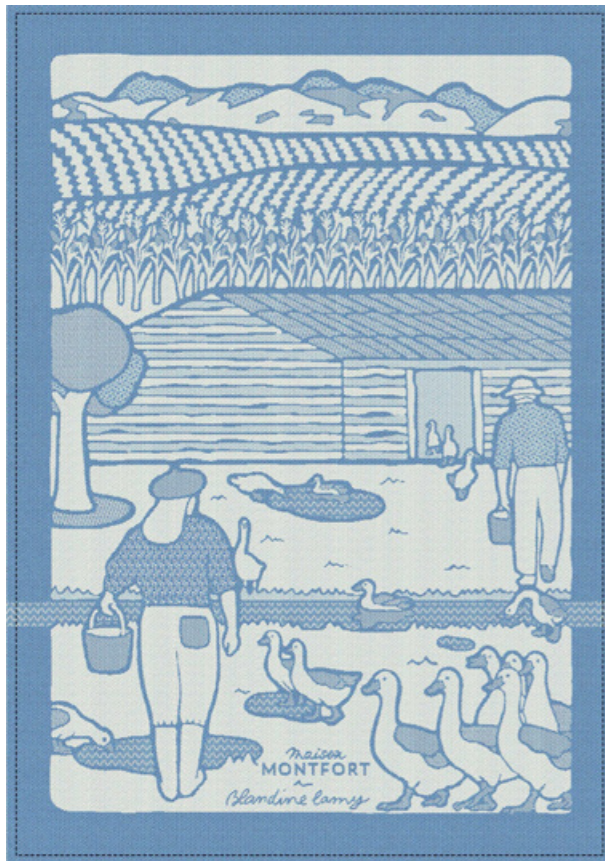



INDICATEURS CLÉS
2023-2024

97 %

DE VALORISATION DES
DÉCHETS ET COPRODUITS

valeur N-1 : 98 %
Objectif B25 : 98 %



ÉCOCONCEPTION DES EMBALLAGES

L'Activité Canard a défini depuis 2023 une trajectoire ambitieuse d'écoconception de ses emballages à l'horizon 2030. Alignée sur la stratégie « 3R » (Réduction, Réemploi et Recyclage), elle a ainsi mis en œuvre les plans d'action associés au cours de l'exercice.

Concernant l'axe « Recyclage », les barquettes plastiques utilisées pour conditionner les foies gras crus ainsi que les aiguillettes de canard ont été remplacées par des barquettes en plastique recyclable. Toutes marques confondues, cela représente 29 tonnes d'emballages qui pourront être valorisées chaque année.

Le burger de canard de la marque Rougié a également bénéficié d'une rénovation de son packaging. Historiquement conditionné dans un emballage non recyclable, son sachet plastique est désormais recyclable. Les équipes R&D ont également travaillé à l'optimisation de ses dimensions et de son épaisseur, permettant de réduire son poids de 24 %.

Des études de vieillissement sont en cours sur d'autres projets et devraient permettre de basculer vers de nouveaux emballages d'ici l'an prochain, en vue d'atteindre l'objectif de 87 % de masse d'emballages recyclables à la fin de l'année 2025.

Concernant l'axe « Réduction », l'Activité Canard a particulièrement retravaillé l'offre des coffrets cadeaux Rougié.

Sur l'assortiment de six terrines de canard présentées dans une baguette en carton, l'emballage a été optimisé afin de s'adapter au mieux à la forme des terrines, permettant de réduire de 25 % la quantité de carton utilisée.

De même, la conception du coffret d'assortiments de trois spécialités a été revue : au total, le nouveau coffret compte 40 % d'emballage en moins, et le plastique a été supprimé.

Enfin, concernant l'axe « Réemploi », l'Activité Canard poursuit le projet fédéré avec CITEO en partenariat avec d'autres industriels afin de développer à l'échelle



nationale une verrine réemployable. Malgré des difficultés au lancement, les tests industriels sont à nouveau programmés dès le printemps prochain.

De son côté, Stalaven Teyssier Boutot maintient ses efforts en matière d'écoconception de ses emballages, conformément à sa feuille de route, l'objectif étant d'atteindre 95 % d'emballages primaires recyclables, réutilisables ou compostables à l'horizon 2025.

Au cours de l'exercice, le service Recherche et Développement a travaillé en partenariat avec ses fournisseurs à la substitution de films d'emballages « complexes ». Les solutions se sont notamment orientées vers la recherche d'emballages mono-matériaux recyclables pour l'atelier Pâtisserie Salée. Le recharting de la marque Qualité Traiteur a également permis de travailler sur l'axe « Réduction » : en effet, les équipes R&D et marketing en ont profité pour réviser le format de l'étiquette utilisée pour la gamme salade, afin de réduire son poids de plastique.

D'autres essais de films recyclables sont en cours ou programmés sur le prochain exercice avec les fournisseurs, afin de poursuivre le travail de substitution sur l'ensemble des ateliers.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, DU CHAMP AU CONSOMMATEUR

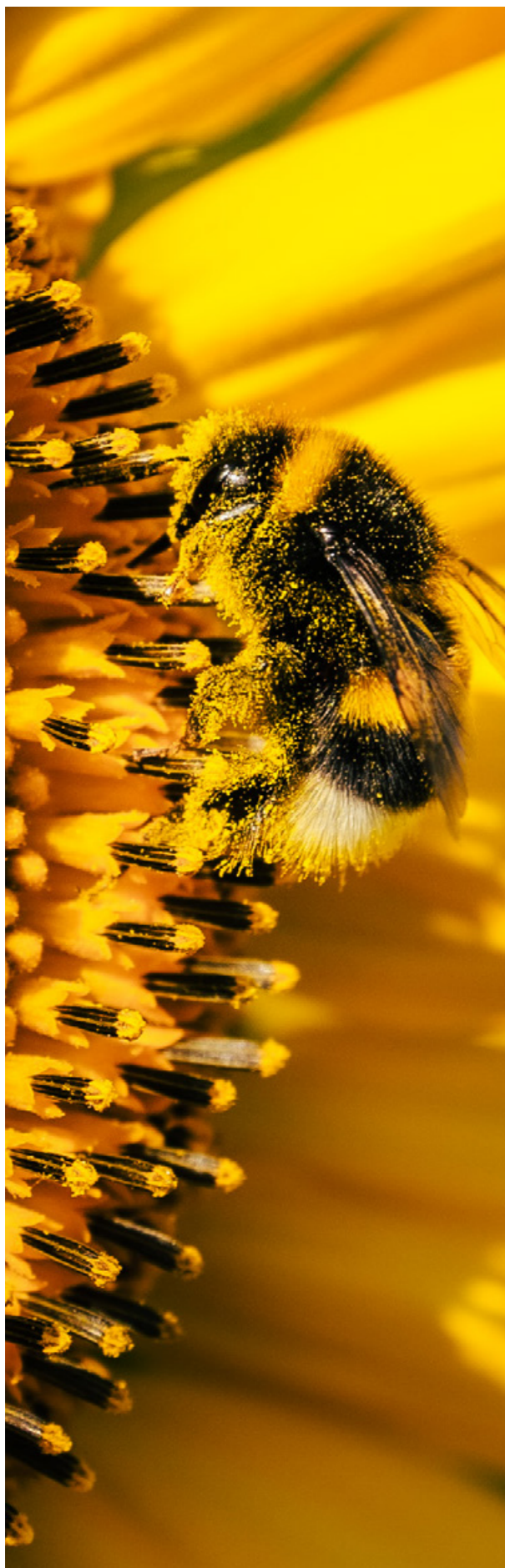
Le gaspillage alimentaire est un enjeu majeur qui nous concerne tous, de la production à la consommation. Au sein de notre coopérative, nous sommes conscients que chaque étape de la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette, contribue à ce phénomène. C'est pourquoi nous nous engageons à agir à tous les niveaux pour réduire les pertes et le gaspillage, en optimisant nos pratiques agricoles et en améliorant la transformation, le stockage et la logistique de nos productions.

Les usines des Activités Canard et Traiteur s'efforcent de gérer les productions et les stocks avec la plus grande rigueur afin de minimiser les pertes durant les phases de mise en œuvre des matières premières, mais aussi les destructions de produits non conformes ou dont la Date Limite de Consommation (DLC) est dépassée.

Des opérations de déstockage de produits à DLC courte sont régulièrement organisées dans nos magasins d'usine ou lors de ventes réservées au personnel du Groupe. Soixante-neuf tonnes de produits finis du site d'Yffiniac (Activité Traiteur) ont ainsi pu être consommées.

Nous effectuons également des dons auprès d'organismes caritatifs tels que la Banque Alimentaire, les Restos du Cœur et le Secours Populaire. En tout, ce sont 30 tonnes de denrées alimentaires (majoritairement constituées de produits traiteur à durée de vie courte) qui ont été distribuées à ces associations.





Préservation et restauration de la biodiversité

Consciente de l'importance de la biodiversité pour l'équilibre des écosystèmes et la pérennité de nos activités, notre coopérative met en œuvre de nombreuses actions en faveur de sa préservation et de sa restauration.

Tournée vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement telles que l'agriculture régénératrice, la rotation des cultures, l'utilisation de cultures de couverture, la réduction des intrants chimiques ou encore le développement de semences favorisant les pollinisateurs, Euralis agit au travers de nombreuses initiatives.

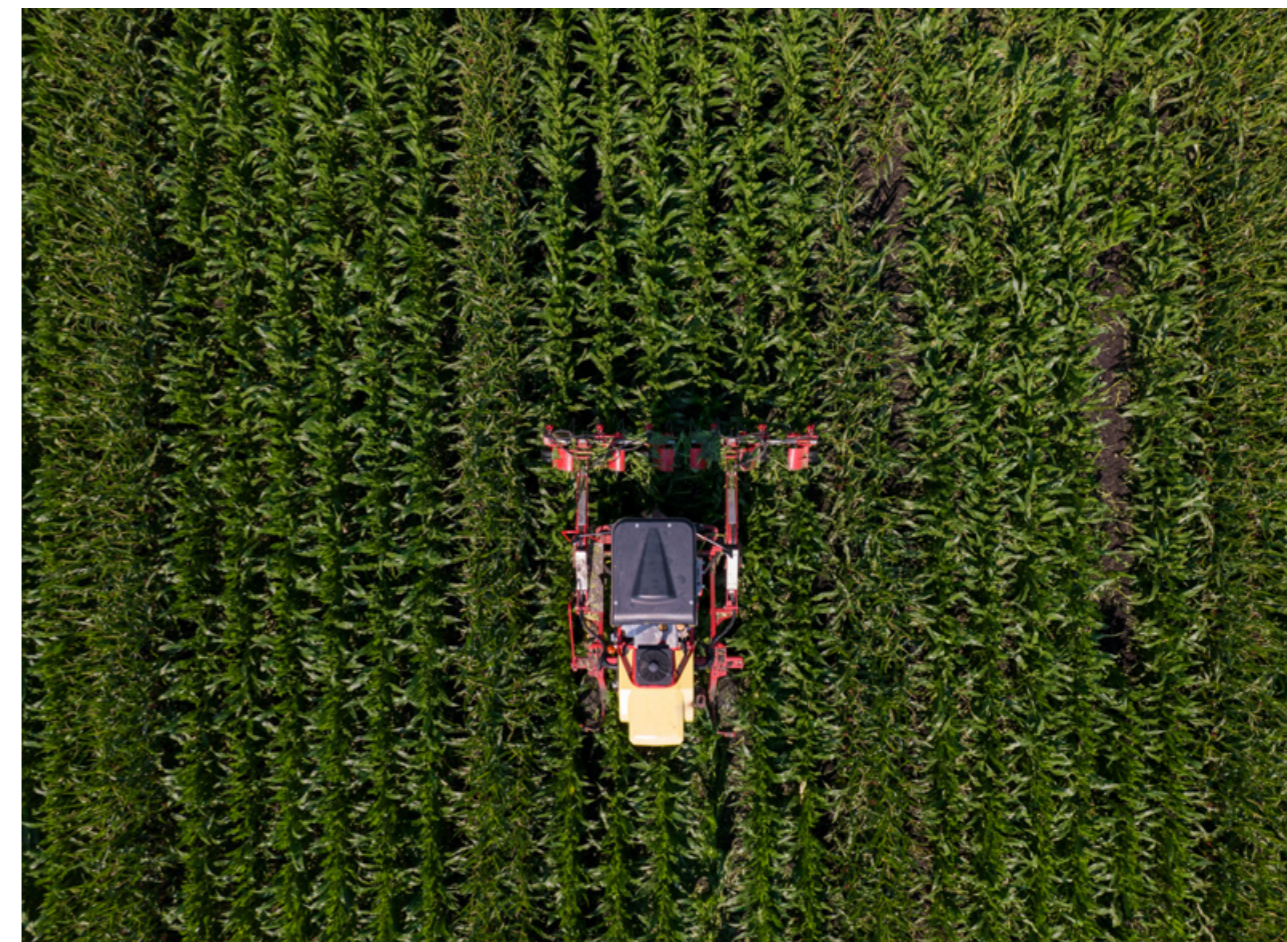
La plus significative d'entre elles est notre démarche d'agriculture régénératrice, qui allie de nombreux bénéfices : développement des habitats et des sources d'alimentation, fertilité des sols, ou encore réduction des produits phytosanitaires (cf. partie Agriculture régénératrice).

Par ailleurs, les exploitations associées à la production de biomasse pour la filière biocarburant sont toutes sous certification 2BSvs. Par ce biais, elles favorisent la préservation des terres ayant une grande valeur en termes de diversité biologique et limitent le changement d'affectation des terres. Les zones protégées Natura 2000 sont exclues de ce référentiel, et seules les terres déjà classées labourables au 1^{er} janvier 2008 peuvent alimenter cette filière.

Un autre objectif important de notre contribution est le maintien de la diversité des espèces cultivées (céréales, légumes, fruits, etc.) ou élevées (bovins, volailles, palmipèdes, etc.) sur nos territoires, au travers d'une agriculture plurielle.

Enfin, Lidea agit sur les pollinisateurs, maillon indispensable dans la fertilisation des végétaux, à travers deux solutions :

- LID Cover Mellifère : cette couverture végétale innovante a pour objectif de préserver la biodiversité et de soutenir les pollinisateurs. Composée d'un mélange de variétés florales riches en nectar et pollen, elle favorise l'attraction des insectes pollinisateurs, tels que les abeilles, tout en contribuant à la fertilité et à la protection des sols agricoles.
- L'implantation de ruches dans la production de tournesol est essentielle, en particulier dans la production de semences certifiées. Le processus de pollinisation, qui repose sur l'interaction entre les fleurs mâles et femelles du tournesol, est principalement assuré par les abeilles. En plaçant des ruches en bordure des parcelles, l'efficacité de cette pollinisation naturelle est maximisée. Nous travaillons étroitement avec des apiculteurs locaux, renforçant ainsi un partenariat durable qui favorise à la fois la biodiversité, l'économie locale et l'amélioration de la productivité du tournesol.



LE PROJET CERES

Porté par Euralis, le projet CERES est un démonstrateur territorial de transition agroécologique lancé en avril 2024 et soutenu par la Banque des Territoires et l'État. Le projet, qui s'échelonne sur les six prochaines années, ambitionne un déploiement au sein de 400 fermes des Pyrénées-Atlantiques, afin de répondre à des enjeux environnementaux (ressource en eau, diminution des engrais chimiques, préservation de la biodiversité et des paysages, etc.), mais aussi économiques (diminution des coûts, rémunération des agriculteurs, formation, etc.) et sociaux (intégration des fermes, contact avec les habitants, etc.). Pour Euralis, le projet Cérés fait écho au choix de privilégier le conseil et l'accompagnement des agriculteurs dans la transition du secteur vers une agriculture durable. Au sein des exploitations, il combine les nouveaux systèmes de culture avec l'agrofourmure, les techniques alternatives et l'agriculture de précision. Les partenaires impliqués sont : les 5 fermes pilotes choisies par Euralis, le Conseil départemental 64, la région Nouvelle-Aquitaine, l'agglomération Pau Béarn Pyrénées, Bordeaux Sciences Agro, l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, l'INRAE, Terres Inovia et WIUZ.





SOCIAL

Euralis s'engage à préserver, développer et valoriser son capital humain via l'animation de sa communauté (collaborateurs et adhérents/ agriculteurs) et en interaction avec ses partenaires privilégiés sur les territoires, en restant fidèle à sa vocation nourricière.

ENJEUX **2** et **3**

ACCOMPAGNER LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES TRANSFORMATIONS, FAVORISER LE DIALOGUE SOCIAL ET PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Évolution des organisations

L'exercice 2023-2024 a marqué une étape clé dans la concrétisation de notre projet Agilus, dont l'objectif est de renforcer la responsabilisation et l'autonomie de nos métiers, tout en consolidant une culture commune et des processus de gestion rigoureux autour des fonctions transverses.

Ce projet s'est notamment matérialisé par le transfert de postes précédemment centralisés au sein de notre holding vers les métiers. Les retours sont largement positifs, tant du côté des métiers, qui ont gagné en efficacité, que des collaborateurs, qui retrouvent un sens accru dans leur travail.

L'animation des fonctions transverses a également gagné en efficacité. Certaines d'entre elles ont précisé leurs cadres de gestion pour une plus grande clarté dans la répartition des responsabilités.

La responsabilisation de nos collaborateurs demeure un objectif permanent, indispensable pour maintenir notre agilité face aux évolutions de notre environnement. Pour accompagner ces changements, nous avons mis en place des outils de suivi rigoureux afin d'évaluer notre climat interne, en combinant des indicateurs multiples et un dialogue social de proximité. Les actions d'accompagnement sont déployées à plusieurs niveaux, avec des programmes spécifiques dans certains métiers pour améliorer la qualité de vie au travail, ainsi qu'un soutien individuel via notre réseau RH de proximité.

Face à un environnement agricole instable, notre agilité et notre recherche constante d'efficacité de nos organisations sont indispensables pour relever les défis de demain. Fidèle à ses valeurs de responsabilité, Euralis met en œuvre, en toutes circonstances, des mesures d'accompagnement significatives afin de faciliter le rebond professionnel des collaborateurs concernés. Lorsqu'il s'agit d'actions à impact collectif, ces dernières sont systématiquement encadrées par un dialogue social de proximité, notamment à travers des commissions de suivi paritaires, garantissant un traitement équitable et transparent.

LIDEA

Deux ans et demi après la fusion d'Euralis et de Caussade Semences, l'année 2023 a été le moment d'évaluer la stratégie de Lidea, en tenant compte des défis auxquels nous avons été confrontés au cours du processus de fusion, de l'évolution de notre environnement concurrentiel et des nouveaux enjeux géopolitiques.

La stratégie de Lidea 2030 vise à accroître notre expertise agricole et à offrir aux agriculteurs le meilleur accompagnement pour conquérir des parts de marché. Elle s'articule autour de quatre objectifs :

- Accélérer le développement en dehors de l'Europe ;
- Accroître les solutions agroécologiques répondant aux enjeux du Green Deal et de la PAC ;
- Renforcer la R&D sur le programme Maïs ;
- Transformer profondément la structure et les métiers pour stimuler la croissance des parts de marché et accroître la rentabilité.

Pour atteindre ses ambitions, Lidea a mis en place une organisation visant à :

- Renforcer les compétences de ses commerciaux et leur présence auprès des différents acteurs de la vente (distributeurs et agriculteurs) ;
- Faire évoluer les métiers de la recherche en développant les compétences, principalement autour des nouvelles technologies de prédiction en matière de sélection et d'aide à la décision.

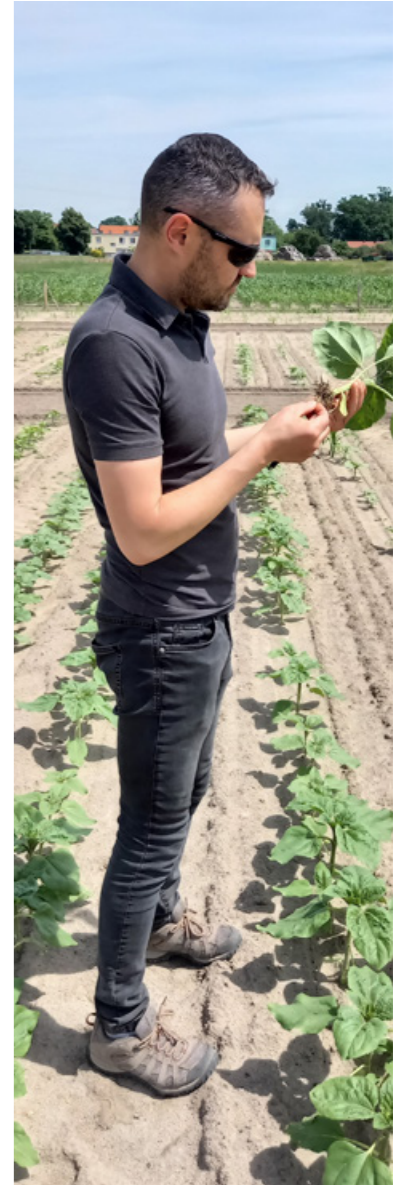


PÔLE AGRICOLE

Après quatre années de profonds changements, le Pôle Agricole engage un nouveau cycle de transformation, avec l'ambition de développer la responsabilisation pour augmenter la compétitivité et la durabilité des filières à travers la création de trois « Business Unit » impliquant des organisations simplifiées et des boucles décisionnelles plus directes.

Chaque Direction a été dotée de l'ensemble des métiers : marketing, achats, mise sur le marché, contrôle de gestion. Par ailleurs, le lien entre l'amont Agricole et les Clients industriels aval a été renforcé, le tout grâce à la création de trois Directions :

- Une Direction des Productions Végétales, permettant de fédérer les acteurs de ces filières, agriculteurs et industriels, avec la mission d'innover pour déployer les productions durables dans le Sud-Ouest, de l'aval à l'amont.





Sébastien Doat,
agriculteur et administrateur Euralis

« Dès le mois d'octobre 2023, Euralis a tout mis en œuvre pour que le déploiement de la vaccination des canards contre la grippe aviaire se fasse dans les meilleures conditions possibles. En moyenne, chaque semaine, 120 000 palmipèdes ont été vaccinés. Euralis a travaillé sur la formation des techniciens et des éleveurs et la logistique des opérations. Inédite en Europe, cette campagne de vaccination a permis de mieux protéger les élevages de palmipèdes. La coopérative se réjouit d'une telle initiative qui a contribué à un retour "à une vie normale" pour les acteurs de la filière, tout en protégeant les élevages de volailles. »



© Patricia Lazire

- Une Direction de l'Agrofourniture, qui a pour mission d'assembler et de fournir des solutions d'intrants les plus compétitives et durables possibles, pertinentes sur le plan technique et en cohérence avec les cahiers des charges filières, le cas échéant.
- Une Direction des Productions Animales, afin de structurer l'ambition « animale » au sein de la coopérative et d'accélérer la transformation du modèle dans le Sud-Ouest.

Ces transformations organisationnelles, au-delà d'accélérer les chaînes de valeur entre nos clients aval et nos adhérents agriculteurs, structurent un projet social et humain autour de notre identité coopérative et d'une marque employeur associée.

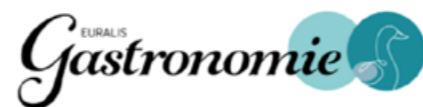
EURALIS GASTRONOMIE

Après cinq années de crises successives, Euralis Gastronomie retrouve progressivement une activité normale, grâce à la mise en place dès octobre 2023 de la vaccination au sein de toute la filière Canard à foie gras. Nos sites industriels d'abattage ont ainsi pu retrouver un niveau d'activité quasi normal dès le premier trimestre 2024, alors que nos volumes de transformation sont toujours insuffisants.

Cette longue période de crise a fortement impacté nos producteurs et nos équipes.

Côté producteurs, nos équipes amont ont été fortement mobilisées, et le sont encore, afin d'attirer et de fidéliser des éleveurs et des engraisseurs sur nos différents bassins de production et de pouvoir ainsi répondre à nos besoins commerciaux.

S'agissant de nos équipes, il a été nécessaire de les accompagner dans cette sortie de crise, afin de réussir à passer rapidement d'un mode de gestion de crise à un mode standard d'amélioration continue. Un travail collaboratif a pu être réalisé autour de notre plan stratégique à moyen terme, et une nouvelle identité de l'entreprise a pu voir le jour.



Enfin, un projet de prestation d'abattage pour la société Delpyrat sur notre site des Herbiers (+50 % de volumes) a été développé tout au long de l'exercice, pour une mise en place effective dès janvier 2025. Un plan de recrutement important est en cours (+55 postes).

STB

L'année écoulée a été une année compliquée pour STB. Dans un contexte de marché globalement en baisse, les volumes ainsi que les résultats industriels sont en dessous de nos attentes.

Même si nous avons réussi à maintenir notre rentabilité par rapport à l'année dernière, par une gestion adaptée de nos frais fixes et des stocks, les objectifs financiers ne sont pas atteints.

Grâce à l'engagement et à la résilience des collaborateurs, que nous tenons à saluer, des changements nécessaires dans l'organisation ont été mis en place, et la performance d'un certain nombre de critères (taux de fréquence AT, absentéisme, free cash flow, consommation de gaz et taux de service clients) a été nettement améliorée.

Dans un contexte morose avec des marchés qui s'effritent, STB a entrepris une stratégie de diversification de ses offres produit sur le réseau BCT en développant une gamme de produits de qualité à des prix accessibles, qui lui permet de gagner des parts de marché.

Des collaborateurs acteurs de la transformation

GESTION DES TALENTS

PROJET MARQUE EMPLOYEUR : EUREKA

Eureka est l'un des projets stratégiques de la fonction RH visant à définir les spécificités de la marque employeur du groupe Euralis. Son objectif ? Identifier les marqueurs communs qui rassemblent toutes nos activités et s'expriment dans nos politiques humaines et sociales tout au long des points de contact avec les prospects, qui deviennent des candidats, puis des collaborateurs, puis des ambassadeurs.

Grâce à une équipe pluridisciplinaire issue de l'ensemble des activités du Groupe, nous avons défini un socle commun regroupant une promesse, un persona ADN et des piliers sur lesquels repose cette marque employeur Groupe Euralis, en cohérence avec notre raison d'être et nos valeurs.

Ce travail sur la marque employeur est en cours de déploiement progressif dans l'ensemble des activités du Groupe.

LA COOPTATION

Le 1^{er} juin 2023 était lancé le programme de cooptation du groupe Euralis, qui permet aux collaborateurs du Groupe de coopter une personne de leur réseau ou un membre de leur famille pour un poste au sein des différentes activités.

Notre programme « Capter c'est gagner ! » met l'accent sur les opportunités qu'offre la cooptation :

Pour le collaborateur : obtention d'une prime si la personne recommandée est embauchée.

Pour le candidat : possibilité d'intégrer plus rapidement le Groupe avec une meilleure connaissance des modes de fonctionnement, des missions et des personnes-ressources.

Pour Euralis : accès à un vivier caché avec des candidats compétents, motivés et qui partagent nos valeurs.



© Yasym Drobot



© Laurence Fias



Au 31 décembre 2023, nous enregistrons un bilan très positif, qui nous encourage à maintenir ce dispositif :

- **Tous les collaborateurs du Groupe sont fortement mobilisés, avec un minimum de deux candidatures cooptées par pôle.**
- **45 % des candidatures cooptées passent le premier cap et sont étudiées par le RH recruteur et le manager.**

EURALIS PARMIS LES 500 MEILLEURS EMPLOYEURS DE FRANCE ET DÉTENTEUR DU LABEL HAPPYTRAINEES

Tous les ans, le magazine Capital lance une enquête nationale anonyme et indépendante auprès des salariés en France. Cette enquête a pour objectif d'identifier et de classer les entreprises selon plusieurs critères en vue d'attribuer le label « meilleur employeur de France ». En 2023, Euralis obtenait la très honorable onzième place des entreprises de l'agroalimentaire. En 2024, la coopérative progresse à la huitième place de ce classement.

Dans la même lignée, nous avons obtenu notre accréditation Happytrainees pour la 8^{ème} année consécutive suite à l'enquête menée auprès de nos alternants et stagiaires. Cette accréditation a été obtenue avec un score de 67,6 % de participants et un taux de recommandation à 78,7 %. Ces scores sont issus de l'analyse de plusieurs items, dont deux sont particulièrement élevés chez Euralis : la relation tuteur et la progression professionnelle, avec des scores de plus de 80 %.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION RESPONSABLE

Euralis s'attache à définir un système de rémunération juste et motivant pour ses collaborateurs et s'appuie sur un socle solide, complet, harmonisé et sécurisant, notamment via sa couverture sociale pour les accompagner au quotidien, aujourd'hui et demain.

Cette année, nous avons particulièrement concentré notre communication et nos actions sur les objectifs suivants :

- **Permettre à chaque collaborateur d'accéder aux dispositifs de protection sociale mis en place dans nos contrats frais de santé d'Euralis.**
 - Maîtriser ses dépenses de santé : mise à disposition du fonds social Euralis, avantages du réseau de soin carte blanche, accès à la téléconsultation.
 - Obtenir du soutien : mise en place de dispositifs d'assistance en cas de situation compliquée (hospitalisation, affection de longue durée, aide aux ascendants), notamment à travers des lignes d'assistance dédiées.
 - Être accompagné au plan médical (hospitalisation, deuxième avis médical) ou en cas de deuil.
- **Proposer une permanence de notre courtier sur le site de Lescar pendant une journée afin de solutionner rapidement les problématiques rencontrées par nos collaborateurs dans leur couverture santé, leurs remboursements, etc. Cette journée a été très bien accueillie. L'expérience sera renouvelée en 2025 sur d'autres sites du Groupe.**
- **Organiser un dépistage contre le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose, avec des entretiens individuels organisés avec des sages-femmes sur nos principaux sites en France.**
- **Déployer nos formations managériales Diapason à l'international.**

Ce déploiement permet à la fois de rappeler que la politique de rémunération du Groupe est déployée en France comme à l'international et de diffuser la culture managériale. Ces formations en Europe du Nord et de l'Est permettent aussi de valider la pertinence de notre politique dans des contextes économiques et des marchés du travail différents de ceux que nous expérimentons en France.

PROMOTION DE LA MOBILITÉ INTERNE

Voici plusieurs années que nous sommes engagés dans la promotion de la mobilité interne. Nos collaborateurs sont les premiers informés des opportunités de postes à pourvoir dans l'ensemble des activités et sites d'Euralis, en France, via notre newsletter hebdomadaire « Bougez chez Euralis ». Les candidatures internes sont encouragées par un processus simplifié et une prise de contact directe avec le RH ou le manager recruteur pour s'informer sur le poste, les compétences requises ou encore les exigences liées à l'exercice de la mission.

Le traitement des candidatures internes suit le même processus que les candidatures externes.

En 2023-2024, 113 postes CDI ont été pourvus en interne, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, dont 42 postes de manager. Ce résultat est le fruit de notre volonté de soutenir le développement des compétences managériales au travers de formations internes et externes de qualité.



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES


Dans un contexte de transformation et de compétitivité accrues, la formation est indispensable pour maintenir le bon niveau de compétences. Nous continuons d'investir tous les ans dans différents programmes de formation, notamment dans des formations diplômantes et certifiantes.

GROUPE EURALIS

La réussite de notre démarche repose sur l'engagement de chacun des membres qui composent notre communauté (collaborateurs et adhérents/agriculteurs). Afin de renforcer la culture RSE au sein de notre coopérative, nous avons mis en place une série d'initiatives visant à acculturer nos collaborateurs aux enjeux environnementaux et sociétaux. Grâce à des outils pédagogiques innovants comme la Fresque du Climat, les ateliers « 2 tonnes » et la Climate School, nous favorisons une prise de conscience collective et encourageons chacun à adopter des comportements plus responsables au quotidien.

La Climate School a été déployée auprès des Administrateurs et des Managers de la coopérative afin de comprendre le défi collectif du changement climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles et l'impact de ces changements pour les populations.

La participation à la Fresque du Climat a permis à nos équipes d'Euralis Gastronomie de mieux comprendre les impacts du changement climatique, à travers une approche collaborative et ludique.



INDICATEURS CLÉS
2023-2024

78 %
DE POSTES DE MANAGERS
(PERSONNE AVEC LIEN
HIÉRARCHIQUE) PROPOSÉS
POURVUS EN INTERNE

valeur N-1 : 51 %
Objectif B25 : 60 %

13,8 %
DE FORMATIONS
QUALIFIANTES OU
CERTIFIANTES*

valeur N-1 : 15,2 %
Objectif B25 : 20 %

* formations enregistrées au Répertoire National des Certifications Professionnelles (diplôme d'état, titre à vocation professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) ou certifications ou habilitations professionnelles (CACES, habilitation électrique, FIMO, etc.) sur l'année civile 2023





Enfin, les ateliers « 2 tonnes » (l’empreinte carbone moyenne par habitant qu’il faudrait atteindre en 2050 en France pour respecter l’engagement de l’Accord de Paris) visent à sensibiliser de façon ludique les équipes sur la nécessité de réduire notre empreinte carbone, en encourageant des pratiques plus durables au quotidien.

L'ACCULTURATION RSE EN CHIFFRES

Depuis octobre 2022, ces initiatives ont permis de sensibiliser :

110 MEMBRES ET N-1 DES COMITÉS DE DIRECTION, à travers la Climate School

124 ADMINISTRATEURS ET COLLABORATEURS, via l’atelier « 2 tonnes »

43 COLLABORATEURS, grâce à la Fresque du Climat

PÔLE AGRICOLE

Le Pôle Agricole poursuit sa transformation en s’appuyant sur le dispositif de formation majeur mis en œuvre ces trois dernières années pour répondre aux profondes mutations du secteur.

Après trois ans d’investissement fort sur les compétences métiers des collaborateurs, nous avons identifié la nécessité de travailler sur nos compétences transversales.

L’enjeu est double :

- **Ancrer les compétences métiers et notre expertise pour nous permettre d’apporter une réelle valeur ajoutée aux agriculteurs en pérennisant les parcours de formation créés sur mesure.**
- **Développer un socle de compétences plus transversales pour fédérer autour du projet de transition agricole et du développement des filières.**

Convaincus que la réussite du projet passera par des collaborateurs qui ont les moyens d’atteindre leur plus haut niveau de compétences, nous avons poursuivi la démarche Anticipation sur l’exercice 2023-2024, avec l’ambition toujours intacte d’accompagner le plus grand nombre.

En 2023-2024, 10 nouveaux conseillers d’exploitation ont suivi le cycle 1 du parcours en agroécologie et 20 ont suivi le cycle 2, chaque cycle comprenant six jours de formation avec une mise en pratique chez nos agriculteurs.

Avec 100 % de réussite, le succès de la première promotion du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Agent de Silo a ouvert la voie à une seconde promotion de 10 techniciens. Parmi les lauréats de la première session, certains se sont tournés vers le rôle de tuteur, ce qui a permis de favoriser une entraide et de renforcer les synergies entre les silos. Au-delà des compétences acquises, c’est un véritable esprit collectif et d’appartenance à Euralis qui s’est installé.

Un parcours managérial a été mis en place pour aider nos managers face aux transformations en cours et à venir. L’objectif ? Fédérer les managers du Pôle, les doter d’un référentiel commun et renforcer leur cohésion. Ce parcours inclut un socle de deux jours de formation obligatoire, complété par des modules sur mesure en fonction des besoins spécifiques de chaque manager. Trente managers ainsi que le CODIR ont suivi ce programme, qui se poursuivra en 2024-2025.

Des formations sur la gestion des relations (aussi bien internes que celles entretenues avec nos agriculteurs et clients) ont été initiées pour une vingtaine de collaborateurs et se poursuivront au cours de l’année suivante.

LIDEA

Le renforcement de l’excellence et de l’expertise Lidea se joue sur plusieurs axes, notamment les suivants :

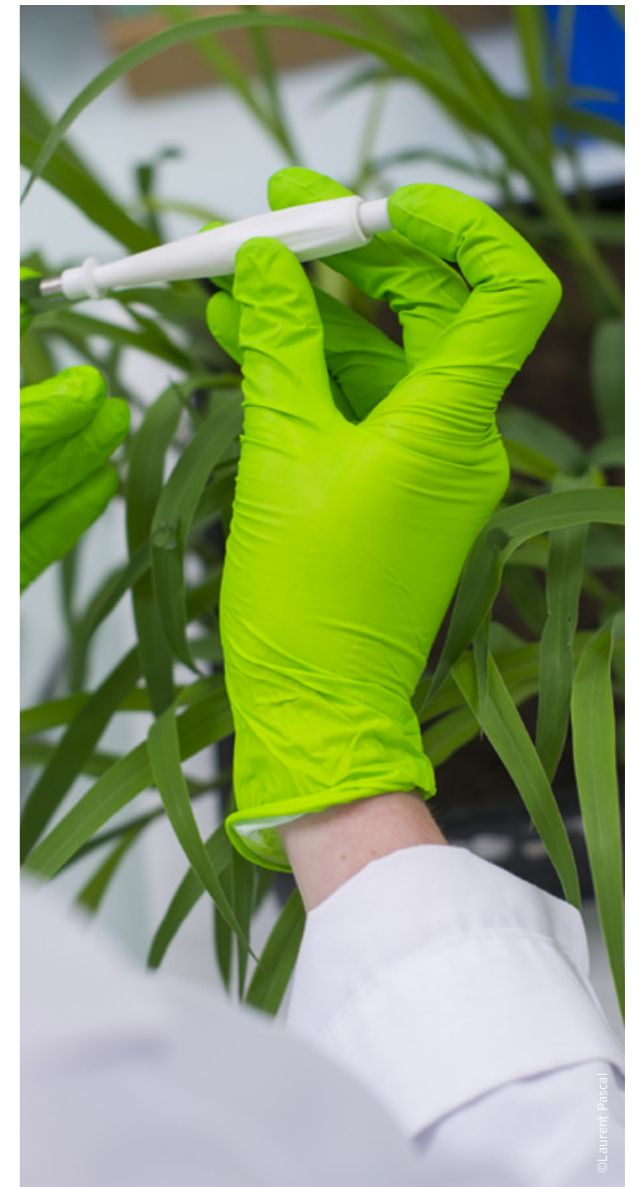
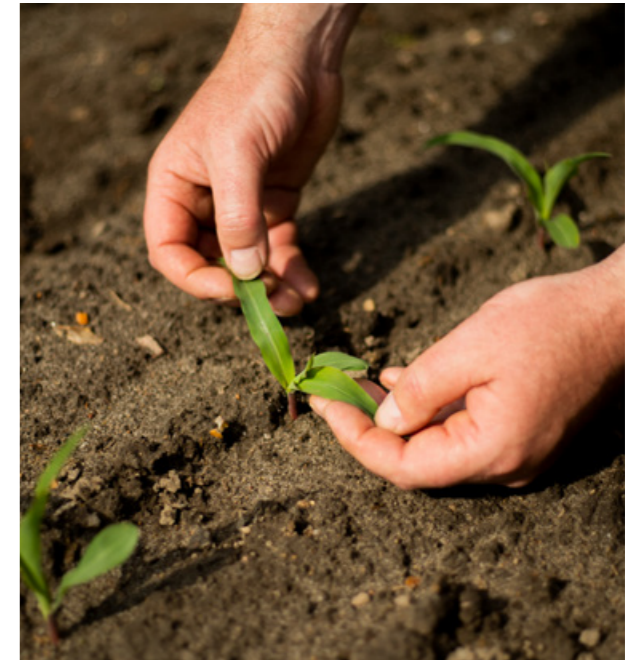
- **« Approche Globale Agriculteur » dispensée auprès de nos promoteurs terrain dans le but de booster notre promotion des ventes**

Le projet s’inscrit dans un enjeu global de montée en puissance régulière des forces de Vente Lidea, avec des parcours de formation par métier et par niveau. Les principaux objectifs sont de passer positivement le cap de la mutation agricole (dont les effets sont renforcés par les nouveaux contextes réglementaires EGALIM et PAC 2023) et d’améliorer nos process d’organisation terrain et de pilotage des activités commerciales.

- **Parcours commercial : développer l’expertise et l’excellence de nos ingénieurs commerciaux**

Concernant les marques Lidea et Caussade Semences Pro, trois formations spécifiques ont été déployées auprès des différents acteurs de notre chaîne commerciale, à savoir :

- les Ingénieurs Commerciaux, avec une formation visant à « Développer et animer leur réseau de distributeurs » ;
- les Responsables Grands Comptes, avec une formation visant à « Développer leur puissance de négociation avec les centrales d’achat » ;
- les Managers de Région, avec une formation visant à « Motiver et piloter leurs équipes en développant leur posture de coaching ».





Patrick Prat,
Responsable de zone France Sud Lidea

« J'ai eu la chance d'être formé au pilotage de drones. Je maîtrise désormais les aspects réglementaires autorisant les vols dans l'espace aérien, et cela est plus complexe que je ne le pensais. Au-delà du pilotage de l'engin, j'ai appris à réaliser des prises de vue en RGB, infrarouge ou thermique, grâce aux caméras embarquées. Le recours aux drones permet de suivre les essais variétaux multi-espèces et, à terme, d'aider les sélectionneurs dans leurs choix : cette nouvelle méthode d'acquisition des données agronomiques est prometteuse. Et ce n'est que le début !

Nous devons encore progresser pour nous perfectionner, au fur et à mesure du développement de l'outil. L'ambition, d'ici quelques années, est d'effectuer des observations à grand débit des cultures, grâce à la photogrammétrie (nombre de plantes, vigueur, floraisons, homogénéité de la parcelle d'essai, etc.). »

• **Pilote de drone.** Nous avons souhaité que nos collaborateurs participent à la formation télépilote de drones. En effet, l'utilisation de drones est adaptée au suivi multi-espèce, indispensable pour Lidea, et donne accès, en dynamique, à de nombreuses données. La masse et la qualité des données ainsi générées nous permettront d'affiner et d'améliorer les performances de nos outils de sélection actuels, mais aussi d'apporter de nouvelles solutions auprès de nos agriculteurs.

L'internalisation de cette technologie (pilotage des drones et analyse des images) nécessite une évolution métier importante et le développement de nos collaborateurs sur des compétences spécifiques, ce qui renforce également l'attractivité de nos postes.



• **Change management et feedback model**

Afin de garantir une compréhension commune des enjeux de la transition agricole et de renforcer la cohésion au sein de notre entreprise de demain, les collaborateurs leaders ont bénéficié d'une formation en deux temps :

- un parcours abordant le Change Management Model à travers des processus et méthodologies structurés visant à gérer le changement au sein d'une entreprise ;
- un parcours abordant le Feedback Model afin d'encourager le développement continu, d'accroître nos performances et de renforcer la communication dans notre entreprise.

Notre volonté est d'accompagner nos collaborateurs afin d'anticiper et de réduire les risques psychosociaux dans cette période de changement et de transformation.



STB

Notre plan de développement des compétences doit contribuer à l'atteinte des objectifs de STB ainsi qu'au développement des compétences prioritaires pour l'employabilité et la performance de nos collaborateurs.

• **Déployer le Leadership Model**

Nos managers ont bénéficié des formations socle du groupe Euralis (Arpèges, Gammes DUO, DIAPASON, etc.). L'année 2023 a été marquée par des séminaires autour du développement de la coopération pour les unités de production. Les équipes ont été accompagnées afin d'atteindre plusieurs objectifs : s'engager autour d'un objectif commun, mieux se connaître et se reconnaître, revisiter les rituels collectifs pour gagner en efficacité et créer de la valeur.

Pour finir, nous avons acculturé les managers à notre démarche de développement des compétences afin de les accompagner dans la préparation de la campagne EADP. Ils disposent dorénavant des clés nécessaires pour formaliser un objectif de développement des compétences, identifier les leviers les plus pertinents et accompagner au mieux la formation de leurs collaborateurs.

• **Monter en compétences et favoriser la polyvalence des conducteurs de ligne**

L'entreprise a investi dans un ambitieux parcours de formation CQP conducteur d'équipements industriels dispensé à six opérateurs de production. Le succès de cette première promotion diplômée en janvier 2024 a ouvert la voie à une seconde promotion CQP Conduite de ligne et conduite de machine automatisée dispensée à 13 opérateurs de production.

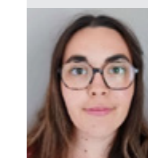
• **Former et intégrer les forces de vente avec le soutien des managers et formateurs commerciaux**

Les populations commerciales ont été formées sur un parcours interne de 18 heures ayant pour objectifs l'homogénéisation des pratiques commerciales, la maîtrise des outils et des leviers de performance commerciale et la flexibilité et l'adaptabilité relationnelle et comportementale dans la vente.

Un programme de huit demi-journées a été déployé auprès des télévendeurs répartis sur les sites de Thiais et des Essarts. Ils ont pu identifier les changements sociétaux et de comportement d'achat qui impactent leur métier et en déduire la nouvelle posture à adopter au téléphone pour mieux valoriser et vendre leurs opérations commerciales. Les télévendeurs ont également pu s'approprier des outils de gestion du stress afin d'optimiser leur bien-être et leur efficacité.

Concernant la population managériale de la BU Atelier Traiteur, trois jours de formation au management ont permis aux trois chefs des ventes de développer une posture de manager coach, de mieux pratiquer le feedback avec leurs équipes et d'actionner les bons leviers de motivation pour animer leurs commerciaux.

Un parcours de trois jours axé sur la négociation commerciale a été déployé auprès de responsables de clients nationaux et de chefs de ventes régionales. L'objectif était de les former à la négociation des accords annuels avec les grandes surfaces alimentaires et les réseaux spécialistes et de leur permettre de se préparer en « équipe de campagne » pour les futures négociations.



Mélinda Hugues,
Alternante STB

« Je suis en 3^e année de BUT Génie Biologique à l'IUT de Saint Briec et actuellement en alternance chez Stalaven. Je réalise quotidiennement des analyses microbiologiques sur nos produits, une centaine au total. Dès mon arrivée, je me suis sentie à l'aise. L'équipe du laboratoire a su me mettre en confiance. Ce que j'ai particulièrement apprécié, c'est la journée d'intégration qui m'a permis de découvrir l'entreprise et son environnement ainsi que les autres alternants. Et puis, l'équipe est super et l'ambiance est bonne ! C'est un plaisir de venir travailler. »



©Rina Murin

EURALIS GASTRONOMIE

Les parcours de formation managériale dédiés

Euralis Gastronomie a poursuivi le déploiement de son programme de formation spécifique autour du Leadership Model. Ainsi, en complément du programme à destination des managers-cadres déployé depuis 2022 et nommé VISION, a été mis en place un second parcours, PERSPECTIVE, destiné aux managers de proximité, notamment aux chefs d'équipe. Forte de ces deux programmes, Euralis Gastronomie est dorénavant dotée d'un dispositif complet couvrant l'ensemble de ses strates managériales. Ce second volet a été adapté aux besoins spécifiques des managers de proximité, avec une durée, un contenu et une méthode pédagogique adaptés.

Les formations crise et post-crise

La dernière crise d'influenza aviaire a continué d'impacter notre activité jusqu'au dernier quadrimestre 2023. Les équipes ont pu bénéficier de formations en lien avec la situation de crise durable. Ainsi, plus de 600 heures de formation ont été dispensées autour de la gestion de crise et de l'accompagnement au changement.

À partir de janvier 2024, avec l'arrivée de la vaccination, l'activité a retrouvé progressivement une situation normale. Mais après plus de six ans de crises, il était nécessaire d'accompagner les équipes afin de réussir à les remobiliser et à réapprendre à travailler ensemble dans un contexte « hors crise ». Dans ce cadre, des formations spécifiques ont été mises en place aussi bien à destination des managers que des équipes de production pour retrouver la motivation et l'engagement nécessaires et redéfinir les repères et méthodes de travail adéquats.

Zoom sur les formations certifiantes/qualifiantes

Dans la continuité de la dynamique lancée depuis plusieurs années, plus de 60 collaborateurs ont bénéficié sur l'année civile 2023 de formations certifiantes ou qualifiantes dans les domaines du numérique, des langues et de la sécurité (culture numérique, Green Belt, TOSA, etc.). Ce type de formation permet aux collaborateurs de valoriser l'acquisition de ces nouvelles compétences dans leur parcours professionnel et de consolider ainsi leur employabilité.

Favoriser le dialogue social

DE NOMBREUX ACCORDS ET AVENANTS SIGNÉS

L'année 2024 a été marquée par une dynamique de dialogue social toujours intense et constructive au sein du groupe Euralis. Plusieurs accords et avenants ont été conclus, témoignant de l'engagement constant de notre organisation à promouvoir un dialogue social de qualité, en phase avec nos valeurs et nos ambitions pour l'avenir.

- La fin d'année 2023 et l'année 2024 ont été marquées par l'organisation des élections professionnelles au sein d'Euralis Gastronomie, puis de STB. Ces élections se sont déroulées au travers d'un vote électronique, modalité technique qui a fait l'objet d'une négociation et d'un accord spécifiques. Ces élections ont été un succès, avec une participation avoisinant les 70 % au premier tour pour Euralis Gastronomie et les 60 % pour STB.
- Dans le cadre de notre volonté de maintenir de bonnes relations sociales, nous avons prorogé l'Accord Dialogue Social Groupe par le biais d'un avenant, préparant ainsi le terrain pour une future négociation sur ce sujet essentiel. Cet avenant constitue en effet une étape intermédiaire avant l'ouverture d'une discussion approfondie visant à redéfinir et renforcer les règles et valeurs du dialogue social au sein de notre Groupe. Suite aux élections professionnelles de STB et d'Euralis Gastronomie, un nouvel accord relatif au fonctionnement et aux attributions du Comité de Groupe a également été conclu.

- Deux avenants techniques relatifs à notre système de protection sociale ont été signés. Ces ajustements étaient nécessaires pour nous aligner sur les évolutions législatives et réglementaires récentes, assurant ainsi une protection optimale pour nos collaborateurs.
- Concernant notre projet relatif à la gestion de la troisième partie de carrières (G3C), nous avons présenté les orientations du projet aux coordinateurs syndicaux afin de recueillir leurs suggestions. À partir de septembre 2024, la G3C sera également abordée lors des Comités Sociaux et Économiques (CSE) de chaque périmètre afin d'enrichir notre démarche, laquelle prévoit notamment de communiquer largement aux collaborateurs concernant leurs droits d'ici la fin de l'année 2024.

Enfin, des négociations sur les accords d'intéressement seront menées au sein de chaque périmètre, reflétant notre engagement à reconnaître et récompenser la performance collective.

En 2025, Euralis continuera de placer le dialogue social au cœur de sa politique humaine et sociale.

DIALOGUE SOCIAL AU PLUS PRÈS DES COLLABORATEURS

Euralis Gastronomie a saisi l'occasion que constituait l'organisation des élections professionnelles sur son périmètre en novembre 2023 pour modifier la structure de ses instances représentatives du personnel. En effet, en accord avec les Organisations Syndicales Représentatives de la société, il a été décidé de décentraliser les CSE et CSSCT au niveau de chaque établissement. Ainsi, chaque site industriel a pu retrouver un dialogue social de proximité, permettant à la Direction de site et aux représentants du personnel locaux de garantir de manière plus optimale un dialogue social de qualité, au plus près des préoccupations du terrain.

Promouvoir l'égalité des chances

PROJET OXYGÈNE

Notre coopérative, responsable et engagée contre toutes formes de discrimination, a priorisé des actions en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes.

En 2023, Euralis a lancé le projet Oxygène et s'est engagée dans une démarche d'amélioration de l'égalité professionnelle. L'objectif de ce projet est de renforcer la place des femmes chez Euralis, dans tous les métiers et dans les Comités de direction, en offrant à toutes et tous les meilleures conditions d'épanouissement et de réussite.

- **Construire une démarche unique, 100 % Euralis, portée par une équipe projet engagée.**

La démarche Oxygène est innovante par plusieurs aspects :

- Une équipe projet transverse, composée de collaborateurs issus de toutes les Activités et de différents métiers, dont les membres ont été identifiés à la fois pour leur motivation et leur capacité à porter ce sujet en interne.
- Une démarche systémique qui permet d'associer à chaque étape les collaborateurs, de les amener à toujours aller plus loin sur le sujet et de faire évoluer la culture du Groupe sensiblement à chaque étape.
- Une démarche entièrement menée avec des ressources et des outils Euralis, de l'enquête interne au plan d'action, en passant par la conception et l'animation des ateliers de réflexion.



INDICATEURS CLÉS 2023-2024

22,9 %

DE FEMMES DANS LES CODIR
ORGANES DE GOUVERNANCE
EXÉCUTIFS D'EURALIS

valeur N-1 : 21,8 %

Objectif B25 : 25 %

17,4 %

DE FEMMES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

valeur N-1 : 16,7 %

Objectif B25 : 23 %

85/100
À 93/100

INDEX ÉQUITÉ
FEMMES-HOMMES

valeur N-1 :
de 88/100 à 93/100

Objectif B25 :
90/100 minimum



INDICATEURS CLÉS 2023-2024

26

DISPOSITIFS OU ACCORDS
AU-DELÀ DES CONVENTIONS
COLLECTIVES OU DE LA
RÉGLEMENTATION

valeur N-1 : 26

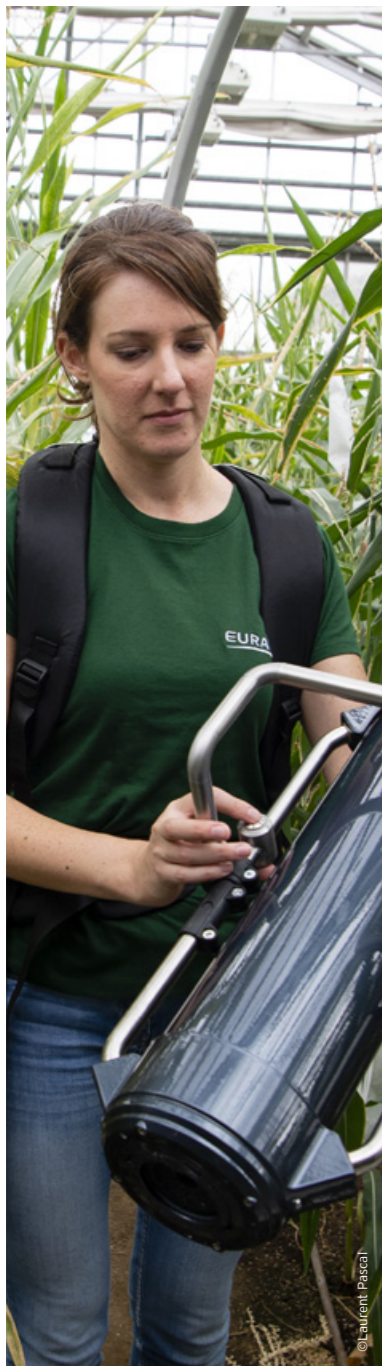
Objectif B25 : 26

386

RÉUNIONS AVEC LES IRP

valeur N-1 : 301

Objectif B25 : 330



• Définir une démarche systémique et « semer des graines »

Le projet a été construit autour d'une démarche systémique et collaborative qui associe les parties prenantes à chaque étape et permet de faire bouger les lignes :

- Une enquête réalisée auprès de l'ensemble des collaborateurs en France entre mai et juin 2023 a permis de faire un état des lieux de l'égalité professionnelle dans l'entreprise et a déjà commencé à sensibiliser les collaborateurs à l'impact de certaines situations. Les résultats de l'enquête montrent qu'il s'agit d'un sujet d'intérêt pour nos collaborateurs, puisque près d'un tiers d'entre eux (1 072) ont répondu et formulé des commentaires. L'enquête a également donné un éclairage sur la volonté des collaborateurs de faire évoluer la culture du Groupe quant à la place des femmes dans l'entreprise. Les résultats de l'enquête ont été présentés en détail aux partenaires sociaux, à l'ensemble des Comités de direction et au Conseil d'Administration.
- Sur la base des résultats de l'enquête, 24 ateliers de réflexion ont été organisés au sein des principaux sites du Groupe en France afin de définir les plans d'action possibles sur les thématiques identifiées via le questionnaire, à savoir, le sexisme ordinaire, la carrière des femmes, l'équilibre vie privée-vie professionnelle et la parentalité. Plus de 200 collaborateurs y ont pris part entre décembre 2023 et février 2024. Ces ateliers ont permis d'identifier des situations, de mesurer la maturité du sujet et de définir les modes de déploiement des plans d'action les plus appropriés.

• Agir à tous les niveaux

Dans le cadre de ces ateliers, plus de 200 propositions d'actions ont été collectées. Un travail de synthèse et d'analyse de toutes ces propositions a été réalisé par l'équipe projet afin de définir les actions les plus impactantes et les mieux adaptées aux enjeux d'Euralis.

En juin 2024, le Groupe s'est ainsi engagé dans un programme d'actions qui repose sur cinq piliers :

- Engager les dirigeants et les managers
- Assurer les fondamentaux de l'équité
- Prévenir et lutter contre le sexisme
- Soutenir le développement professionnel des femmes
- Faciliter l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle

• Associer les partenaires sociaux

Les partenaires sociaux ont été associés à chaque étape du projet :

- Présentation des résultats de l'enquête en juin et juillet 2023 auprès de chaque CSE
- Atelier de réflexion sur le plan d'action contre le sexisme avec les référents harcèlement de toutes les Activités
- Présentation du programme d'action auprès de chaque CSE entre juin et juillet 2024

Axé sur l'égalité professionnelle, le projet Oxygène avancera significativement avec l'ouverture de négociations au niveau du Groupe dès la fin de l'année 2024 et la négociation de nos accords sur l'égalité professionnelle.

• Communiquer pour faire savoir et valoriser

Un plan de communication accompagne chaque étape du projet et permet d'expliquer, de sensibiliser et de valoriser les avancées.

• Mesurer pour progresser

Enfin, pour mesurer l'évolution de l'égalité professionnelle au sein du Groupe, nous devons identifier les indicateurs de l'égalité professionnelle et fixer les objectifs que nous souhaitons atteindre. Ces travaux sont en cours et aboutiront en partie avec les accords d'égalité professionnelle.

Parallèlement, Euralis s'attache à promouvoir une plus grande diversité au sein de son Conseil d'Administration, dans le but, à terme, de refléter la sociologie de ses adhérents.

NON-DISCRIMINATION DANS LE RECRUTEMENT

L'ensemble de nos RH et managers sont invités à suivre une formation obligatoire pour garantir l'équité et la promotion de la diversité à l'embauche. Cette formation en e-learning nous permet de garantir un processus de sélection respectant l'éthique et la déontologie imposées par le cadre légal du recrutement sans discrimination.

ENGAGEMENT LOCAL POUR FAVORISER L'INCLUSION



Depuis janvier 2023, nous avons rejoint la communauté du club des Pyrénées-Atlantiques « Les entreprises s'engagent » et sommes leader du club sur le territoire du Béarn.

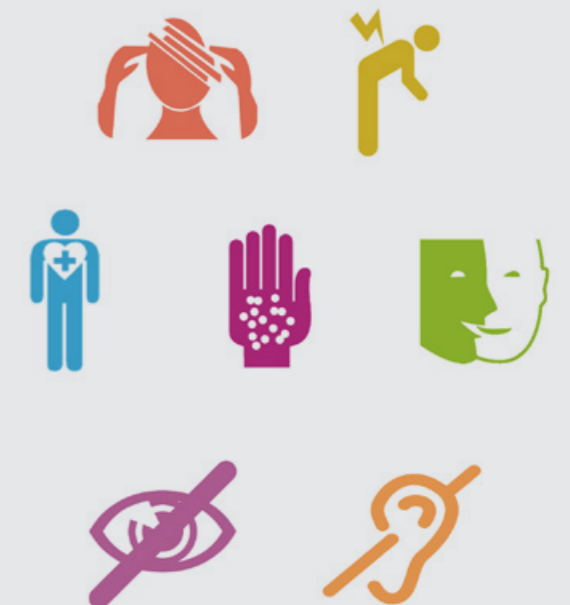
À ce titre, quelques actions ont été menées sur cette première année pour soutenir les associations et collectivités en charge de la jeunesse et de l'emploi :

- Participation à trois éditions du « Rallye des métiers » : l'objectif est de faire découvrir l'entreprise et nos métiers aux bénéficiaires du RSA pour les aider à travailler sur leur projet professionnel.
- Participation à des workshops organisés par les associations et collectivités locales sur des thématiques d'engagement RSE pour témoigner ou contribuer à la définition de nouveaux objectifs, comme le maintien dans l'emploi des seniors ou l'égalité professionnelle.



Manon Guarrigue Christin,
Chargée de développement RH
Euralis Gastronomie

« Euralis Gastronomie s'est lancée, depuis maintenant deux ans, dans une démarche en faveur de l'inclusion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap qui est portée, au quotidien, par notre réseau interne « Han'Gagés ». Dans ce cadre, j'ai eu la chance d'accompagner, durant quatre semaines, un lycéen concerné par le trouble du spectre autistique. Au cours de son stage, ce jeune homme a eu l'opportunité de découvrir les métiers des Ressources Humaines et de la comptabilité au siège de l'entreprise. Maxime s'est parfaitement intégré et a participé activement à différentes missions. Cette expérience, aussi enrichissante pour lui que pour nous, a permis de considérer toute la valeur de la différence et de la diversité. »





INDICATEURS CLÉS 2023-2024

10,6
TAUX DE FRÉQUENCE DES
ACCIDENTS AVEC ARRÊT*

valeur N-1 : 13,2

Objectif B25 : 10,1

ENJEU 4

GARANTIR LA SÉCURITÉ DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES DE LA COOPÉRATIVE ET FAVORISER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Opposée à toute forme de blessure ou de dégradation de la santé au travail et soucieuse de réaliser son ambition du zéro accident, la coopérative Euralis a fait de la sécurité sa priorité absolue. Une politique ambitieuse et proactive est ainsi déclinée au sein de chacune des activités afin de garantir un environnement de travail sûr et propice à l'épanouissement pour toutes les personnes avec lesquelles notre coopérative interagit (collaborateurs, agriculteurs adhérents, prestataires, sous-traitants, etc.). Afin de développer au sein de la coopérative une culture commune basée sur une démarche d'amélioration continue et participative, des programmes d'animation sont déployés au plus près du terrain.

Santé et sécurité

RESPONSABILISATION ET STRUCTURATION DE NOTRE DÉMARCHE SANTÉ-SÉCURITÉ

La santé et la sécurité sont au cœur de nos préoccupations. Nous avons fait le choix de placer chaque collaborateur au centre de notre dispositif de prévention, en le responsabilisant et en l'impliquant activement. De la Direction aux équipes opérationnelles, chacun est acteur de sa propre sécurité et de celle de ses collègues. Notre volonté est d'obtenir l'engagement de chacun et d'agir aussi bien individuellement que collectivement, en permanence, quel que soit le lieu, dès l'apparition d'un danger.

Afin d'ancrer cette culture de prévention, nous mettons en place des démarches de progrès structurées au sein de notre coopérative, allant jusqu'à la certification ISO 45001 pour plusieurs de nos sites. Chacune de nos activités décline ainsi une approche visant à anticiper et à réduire les risques via des feuilles de route ambitieuses.

Cette année, sur le périmètre de Lidea, nos sites de Lescar (France), Séville (Espagne), Tcherkassy et Mayak (Ukraine) ont maintenu leur certification ISO 45001 lors de l'audit de renouvellement.

Le site industriel de Braila (Roumanie) est venu compléter la liste des sites Lidea certifiés en avril 2024. Cette certification récompense plus de 1 000 jours sans accident de travail sur ce site industriel qui emploie 66 collaborateurs.

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, toutes les activités du Groupe ont organisé des Journées ou Semaines de la sécurité. Cet engagement sans précédent avait pour objectif de mobiliser nos équipes autour de cette thématique, en soulignant le fait que la sécurité est une responsabilité collective qui nécessite une vigilance constante. Comme toujours ces dernières années, la variété des exercices pratiques et ludiques mis en place dans le cadre de cet événement avait pour vocation de sensibiliser nos équipes aux principaux risques liés à nos métiers et aux bonnes pratiques à adopter.

Cette année, le Pôle Agricole a mobilisé ses équipes, durant une quinzaine de jours, via des animations réalisées par ses managers sur des sujets clés de la feuille de route Sécurité : la révision des 200 engagements sécurité pris dans le cadre de la chasse aux risques de l'an passé, des Quizz autour de trois sujets (premiers secours/risques routiers/port des équipements de premiers secours), la réalisation d'ateliers Mytection® visant à la sécurité autonome, la formation aux protocoles critiques, ainsi que des mises en pratique d'échauffement/étirement.

Chez Lidea, une nouvelle semaine de la Sécurité a rassemblé tous les collaborateurs en France et à l'International pour promouvoir la prévention des accidents et des maladies professionnelles. Plusieurs thèmes ont été abordés : prévention routière, exercices sur le risque chimique et le feu avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, chasse aux risques, nutrition et alimentation, chutes, etc. Ces thèmes ont été animés sous forme d'ateliers sur site ou à l'aide de sessions de sensibilisation (vidéos sur les risques et les bonnes pratiques, témoignages de collaborateurs, etc.).

Côté Euralis Gastronomie, les sites industriels des Herbiers, de Maubourguet et de Sarlat ont utilisé un format ludique inédit via un escape game pour sensibiliser leurs collaborateurs à la prévention et permettre l'appropriation des sept nouvelles règles d'or. L'objectif était de réussir à récupérer les clés de l'entreprise en répondant correctement aux énigmes sur les règles de sécurité, le tout en moins d'une heure.

Pour le site d'Yffiniac, Stalaven Teyssier Boutot a décidé de créer des ateliers (jeu de plateaux, chasse aux risques au sein des ateliers, mise en situation, quizz sur la sécurité) afin de toucher l'ensemble des équipes et de favoriser les échanges autour de la sécurité des hommes. Les sites de Perpezac et de Saint-Agrève ont quant à eux mis l'accent sur les échauffements à la prise de poste, les risques nouveaux liés à l'évolution des infrastructures ou encore l'importance de l'interaction en matière de sécurité.

Les fonctions centrales hébergées au sein de notre siège à Lescar n'ont pas été en reste, avec l'intervention d'un ostéopathe apportant des conseils pratiques concernant l'ergonomie et le réglage des postes de travail ainsi que les bons gestes à adopter pour soulager le corps (pauses actives santé via des exercices d'étirement). Un atelier sur la prévention routière animé par la gendarmerie a quant à lui permis d'évoquer les risques routiers (téléphone, vitesse, alcool, drogue, médicaments, etc.) et les conséquences d'un accident de la route.

RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ET DE LA FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2023, notre engagement en faveur de la sécurité s'est traduit par un investissement conséquent dans la formation de nos collaborateurs. Plus de 2 143 stagiaires ont suivi 20 415 heures de formation qui leur ont permis d'acquérir les savoir-faire et savoir-être nécessaires pour travailler en toute sécurité, d'obtenir ou de maintenir un niveau de compétences reconnu (habilitation ou autorisation) et d'adopter le comportement adéquat en cas de danger.

Après la sensibilisation à la sécurité autonome de tout le Comité Stratégique, en 2023, l'ambitieux programme Mytection® a été déployé au périmètre du Pôle Agricole. Son objectif est d'instaurer une vigilance permanente en





INDICATEURS SÉCURITÉ

Toutes ces actions, témoins de la dynamique engagée en France comme à l'international, contribuent cette année à une forte diminution de notre taux de fréquence* (-19 %) et à l'obtention d'un taux de gravité de 0,8 à l'échelle du Groupe.

matière de sécurité, partout, à titre personnel et pour son entourage. Au cours de l'exercice, 170 collaborateurs ont suivi ce programme innovant, avec un mode de diffusion basé sur l'apprentissage actif, participatif et ludique : plus de 50 sessions de formation et plus de 1 600 heures cumulées de formation ont ainsi été dispensées.

Afin de renforcer la sensibilisation à la sécurité, Lidea a lancé, au printemps 2024, une vaste campagne e-learning sur la prévention des risques à l'attention de tous les collaborateurs. Au travers de vidéos et de courts textes, l'objectif de ce module de formation est de mettre en avant les bienfaits de la prévention des risques professionnels et de communiquer une nouvelle fois sur les différents outils de prévention que Lidea a mis en place, comme les Visites de Culture Sécurité, les Visites Opérationnelles de Sécurité, ou encore les fiches de remontée d'information HSE.

Une attention toute particulière est portée à ce sujet incontournable dès l'arrivée sur nos sites : des « accueils sécurité » (livret, vidéo d'accueil ou séances en présentiel) sont systématiquement organisés à la prise de poste pour faciliter l'assimilation de nos métiers, des risques associés et des règles de vie et de sécurité à suivre pour éviter les accidents.

ADHÉSION DES ÉQUIPES ET AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Afin d'encourager les bonnes pratiques sur le terrain, des visites comportementales de sécurité sont régulièrement réalisées au sein de toutes nos activités. Cette démarche consiste à observer les risques encourus pendant les phases de travail, à échanger entre collègues sur les comportements sûrs à adopter, puis à obtenir l'engagement de tous à réduire les comportements dangereux.

Au cours de l'exercice 2023-2024, plus de 1 320 visites ont été réalisées au sein de la coopérative pour promouvoir une approche bienveillante et préventive.

Des visites comportementales de sécurité sont régulièrement organisées au sein de toutes nos activités. Cette démarche consiste à observer les pratiques sur le terrain et à échanger entre collègues, avec pour objectif principal de sensibiliser les collaborateurs aux risques encourus et d'obtenir leur engagement à réduire les comportements dangereux.

Point commun à l'ensemble de nos métiers agricoles et alimentaires, la manutention manuelle, principale cause d'accidents, fait l'objet d'un vaste programme d'éradication visant à en réduire la fréquence. Les leviers actionnés, qui sont d'ordre technique, organisationnel ou humain, n'ont qu'un seul objectif : améliorer les conditions de travail associées à ces opérations.

Les aménagements, l'ergonomie des postes et les équipements d'aide à la manutention ont un impact significatif sur le quotidien des collaborateurs. L'amélioration et la modernisation de nos outils et processus facilitent ainsi leur travail. Après le renouvellement de nos outils industriels ces dernières années, un vaste programme de remplacement de 26 caisses de transport au Pôle Agricole est venu améliorer le quotidien de nos chauffeurs. Assurant le flux logistique des matières en vrac, ces matériels sont désormais équipés de portes arrière à ouverture automatique (ils présentaient jusqu'à présent une ouverture manuelle) et d'un système pour réaliser le bâchage/débâchage au sol.

Par ailleurs, des séances d'échauffement et d'étirement avant la prise de poste ont été instituées au sein de nos activités, de façon à préparer le corps avant de commencer la journée et ainsi éviter les blessures et les douleurs. Ces rituels permettent de limiter les risques liés à la manutention manuelle et aux gestes répétitifs, facteurs de risques importants de nos secteurs d'activité.

VECTEUR DE LA SÉCURITÉ AUPRÈS DES AGRICULTEURS

Soucieuse de diffuser notre engagement Santé-Sécurité au sein de notre sphère d'influence, notre coopérative œuvre afin d'apporter des solutions pragmatiques et adaptées aux problématiques de nos agriculteurs.

Des formations initiales à l'évaluation des risques professionnels sont dispensées auprès d'agriculteurs par les experts sécurité du Pôle Agricole. Cette action renforce la capacité des agriculteurs à identifier et prioriser les risques au sein de leurs exploitations agricoles et à réduire la sinistralité de façon structurée, toujours dans une démarche d'amélioration continue.

Des tests ont été menés cette année sur trois modèles d'exosquelettes au sein d'exploitations agricoles en vue de prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS). En effet, dans le cadre des différentes opérations répétitives de manipulation des canards qu'ils réalisent, les éleveurs peuvent être confrontés, à long terme, au syndrome du canal carpien, à des problèmes de coiffe des rotateurs ou à des douleurs dorsales.

Une autre initiative a été menée au sein de notre groupement Bovins afin d'agir sur les risques associés au chargement d'un animal. Forte de l'expérience acquise par son centre d'allotement dans le cadre de la mise en place de barrières mobiles (zone de circulation/protection, cages de contention pour les soins aux animaux), Euralis encourage la création de circuits de barrières dans les élevages pour effectuer les chargements d'animaux en sécurité, avec le soutien financier de la MSA. De nombreux audits ont été réalisés par nos chauffeurs afin de diagnostiquer les élevages à risque. Des actions de sensibilisation collectives et individuelles sont mises en place, notamment au travers d'un film pédagogique.

Favoriser la qualité de vie au travail

Dans notre coopérative, la qualité de vie au travail est une priorité qui reflète notre engagement pour le bien-être de nos collaborateurs. Nous croyons fermement qu'un environnement de travail sain et épanouissant est essentiel, non seulement pour la satisfaction individuelle, mais aussi pour la performance collective. Plusieurs initiatives ont ainsi été déployées cette année en ce sens :

LE PROJET « CAP, ENSEMBLE VERS LE BIEN-VIVRE AU TRAVAIL »

Le projet CAP a permis, à partir d'un diagnostic complet réalisé par un prestataire auprès de nos collaborateurs sur tous les sites d'Euralis Gastronomie, d'identifier des thématiques prioritaires d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail. Différents groupes de



Aline Touzet,
Conseillère Prévention des Risques Professionnels
MSA Sud Aquitaine

« Dans le cadre de notre Plan Pluriannuel de Prévention Santé Sécurité au Travail 2021-2025, nous concevons des vidéos pour promouvoir la réflexion de certains éleveurs qui ont mis en place des outils de contention sûrs et efficaces. Pour l'activité de chargement des bovins, la MSA a voulu associer Euralis Bovins et ses chauffeurs. Ensemble, nous avons conçu une vidéo de sensibilisation diffusée sur des salons, lors de formations MSA, de réunions pros, etc. C'est un moyen de sensibiliser les éleveurs à l'importance de réfléchir une zone de chargement spécifique pour plus d'efficacité et surtout plus de sécurité. La prévention des risques auprès des éleveurs bovins et des salariés travaillant au contact de ces animaux est une priorité pour la MSA, compte tenu de l'accidentologie. »





Patricia Lubet,
Technicienne administrative
Lidea



« J'ai fait partie des trois heureux gagnants du concours "Vis ma vie d'Administrateur" en juin 2023. À ce titre, j'ai été accueillie par les membres du Conseil d'Administration d'Euralis, à Lescar, à l'occasion de leur traditionnelle réunion de travail du lundi. C'était une belle opportunité de partager le quotidien des administrateurs, le temps d'une journée. J'ai été frappée par la convivialité des échanges et le côté accessible du CA. J'ai été aussi impressionnée par le grand nombre de sujets et de dossiers sur lesquels il travaille et par la compétence et la pertinence des uns et des autres. »

travail impliquant des collaborateurs volontaires ont ainsi été mis en place sur chacun de nos sites, et de nombreuses actions ont pu être déployées.

À titre d'exemples :

- des salles de pause et des vestiaires ont pu être repensés et réaménagés ;
- une salle « Cocon » a été créée, permettant aux collaborateurs du site de Lescar qui le souhaitent de venir faire une « pause » pour une micro-sieste, un moment de calme, des soins, etc. ;
- des événements d'animation, de sensibilisation ou de communication ont été déployés, permettant de rassembler les collaborateurs autour d'une action commune.

La semaine de la QVCT a par ailleurs été organisée sur tous nos sites autour de la thématique du bien-être. Au programme cette année : des séances de relaxation et des fiches pratiques (mises en ligne sur notre application Eura'click) décrivant les bienfaits des walking meetings, de la micro-sieste ou de certains aliments ou postures et des astuces pour « lâcher » son écran, le tout accompagné de moments de convivialité sur tous nos sites au format « healthy food ».

« VIS MA VIE », ACTE 1

Abandonner pour quelques heures son métier pour en découvrir un autre : c'est ce qu'ont fait nos administrateurs à l'occasion d'un « Vis ma vie » spécial Euralis ! Les membres du Conseil d'Administration ont été accueillis par une quarantaine de collaborateurs des différentes activités pour découvrir leur quotidien et leur mission.

Testé pour la première fois au siège de la coopérative, ce concept est l'occasion, pour les collaborateurs participants, d'avoir un échange privilégié avec les administrateurs et, pour les administrateurs, de continuer à appréhender les enjeux de chaque pôle au plus près du terrain. Journée riche d'enseignements et de partage, elle permet la découverte de la réalité des métiers, du quotidien et des missions de nos collaborateurs.

Plébiscité par tous, cet événement donnera lieu à l'automne 2024 à un acte 2, au cours duquel les collaborateurs se déplaceront dans les exploitations de nos administrateurs pour découvrir cette fois leur univers.

ENJEU 5

ANIMER LA VIE DE LA COOPÉRATIVE DANS LES TERRITOIRES ET ASSURER DES REVENUS SATISFAISANTS À NOS ADHÉRENTS



Une gouvernance territoriale au service des agriculteurs

La gouvernance territoriale a une triple vocation :

- **Susciter l'engagement des adhérents localement**
- **Coordonner les actions à l'échelle des territoires, au plus près du terrain**
- **Ancrer les administrateurs élus auprès des adhérents**

Pour ce faire, différentes instances opèrent :

- **Les commissions territoriales**
- **Les organisations de producteurs (volailles, palmipèdes, bovins, légumes, semences)**

Elles démultiplient les zones de gouvernance au plus près du terrain, aussi bien au sens des territoires (zones géographiques) que des métiers (légumes, semences, productions animales, énergie, etc.). Elles garantissent par ailleurs une bonne connaissance des besoins de nos agriculteurs et des défis qu'ils doivent relever.

Le territoire coopératif est divisé en six territoires. Chacun d'entre eux :

- **Comprend une Commission Territoriale en charge de l'animation, qui se réunit quatre fois par an**
- **Organise sa propre Assemblée de Section, à une exception près : le territoire Béarn. Celui-ci comprend deux Assemblées de Section (Béarn Est et Béarn Ouest) pour un seul territoire**





Le Conseil d'Administration délègue aux Commissions Territoriales la gouvernance locale (remboursement et transfert du capital social, Chartes JA, nouveaux Associés Non-Coopérateurs, nouveaux adhérents, etc.), la remontée des besoins des adhérents et leur prise en charge du mieux possible. Les « réunions récolte » organisées au lancement de la collecte sont un exemple représentatif de cette volonté d'animer les territoires. Au nombre de 11, elles se sont tenues sur les six territoires. Quelque 400 agriculteurs ont répondu présents. Ils ont pu échanger et prendre connaissance des données du marché, des outils de commercialisation, des moyens mis en œuvre pour la collecte (chez Euralis et chez nos différents partenaires) et des nouvelles normes de qualité. Autre initiative : la réunion qui a convié les signataires des Chartes Jeunes Agriculteurs de ces cinq dernières années au siège de la coopérative, à Lescar. L'occasion de communiquer la stratégie d'Euralis, l'actualité du Pôle Agricole, de faire un partage d'expérience et de se retrouver, à l'issue de ces présentations et échanges nourris, autour d'un moment de convivialité.

Enfin, les Commissions Territoriales sont responsables du déploiement de la stratégie de la coopérative au plus près de l'adhérent et des institutionnels de chaque territoire. L'objectif est de gagner en efficacité dans l'animation territoriale et d'être au plus près des préoccupations des adhérents.

En complément de ces instances, la coopérative met à disposition des agriculteurs différents outils digitaux. D'abord, un extranet dédié : au cours de l'exercice, 5 800 agriculteurs s'y sont connectés au moins une fois. Il cumule en moyenne 3 300 connexions par mois, pour 1,8 million de pages vues par an. Les adhérents disposent d'un compte personnel sur ce site, en complément de l'information générique à laquelle ils peuvent avoir accès (météo, actualité d'Euralis, veille réglementaire, etc.). C'est pour eux une façon pratique et rapide de suivre l'état de leurs comptes, de demander un virement, de vendre leurs céréales, etc. Les adhérents reçoivent également une newsletter d'information chaque jeudi, par mail.



Un revenu satisfaisant pour nos adhérents

La coopérative Euralis souhaite contribuer à la résilience des exploitations agricoles de ses adhérents en leur garantissant un revenu satisfaisant. Pour être à la hauteur de cette ambition, elle travaille sur plusieurs axes stratégiques.

OFFRE DE CONSEIL ET DE SERVICES

Euralis s'efforce d'aligner ses enjeux avec ceux de ses clients industriels. Pour y parvenir, le Groupe développe avec eux des filières pérennes et durables.

Les ambitions sur ces filières sont fortes d'ici 2030 : 80 % des hectares de la ferme Euralis couverts par un contrat de production en filière, 43,3 % de nos hectares sous référentiel durable, et 60 % des agriculteurs accompagnés en conseil.

Articulée autour de ces filières, l'offre de conseil et de services du Pôle Agricole d'Euralis est complète. Elle est structurée autour de l'accompagnement dans la stratégie culturale (assolement et itinéraire technique), les visites aux stades clés des cultures, la mise en place de pratiques agroécologiques et la mise en œuvre des cahiers des charges des filières. Il existe aussi deux offres spécifiques pour les producteurs certifiés BIO ou en conversion et pour l'accompagnement à la certification HVE. Citons enfin une palette de prestations de services d'accompagnement à la gestion de l'exploitation (réglementation, main-d'œuvre, document unique, etc.).

Développé par le Pôle Agricole et propre à la coopérative, le référentiel durable « Gaïa » se perpétue. Il valorise les tonnes de maïs et de soja des producteurs qui contribuent à l'effort environnemental et sociétal. Ces agriculteurs s'engagent ainsi à modifier leurs pratiques et sont rémunérés pour cela, avec en ligne de mire cinq objectifs principaux : garantir la qualité, améliorer la fertilité des sols, promouvoir les alternatives aux produits de synthèse, développer l'agriculture de précision et augmenter les habitats et les sources d'alimentation.

De façon globale, les agriculteurs qui s'engagent dans ces productions contractuelles bénéficient d'un débouché assuré et d'une prime ou d'une rémunération garantie, sous réserve de respecter les cahiers des charges.

FILIERE ENERGIES ET CRÉDITS CARBONE

La coopérative Euralis, via Eurasolis, ambitionne de devenir un acteur majeur de la production d'énergies renouvelables dans le Sud-Ouest afin de répondre aux enjeux climatiques et de contribuer à la pérennité de l'agriculture sur son territoire. C'est aussi et avant tout une façon de proposer un revenu complémentaire

à ses agriculteurs via ses offres en photovoltaïque et agrivoltaïque (cf. paragraphe Développement des énergies vertes via Eurasolis).

La coopérative Euralis est également partenaire de BioBéarn, une unité de méthanisation exploitée par TotalEnergies, et de BSO (Bio Énergie Sud-Ouest), une usine de production de bioéthanol située dans le bassin de Lacq. Dans les deux cas, des agriculteurs du territoire coopératif approvisionnent les sites (déchets organiques et maïs grain) et participent ainsi à la production, en bénéficiant d'un revenu. (cf. paragraphe Partenariats pour l'essor des biocarburants et du biogaz).

Au travers de son offre diagnostic carbone qui favorise l'utilisation des couverts végétaux multi-espèces pour limiter l'empreinte carbone de la fertilisation, Lidea contribue à une rémunération additionnelle sous la forme de crédits carbone (cf. paragraphe Les crédits carbone).

DIVIDENDES

Sur l'exercice 2023-2024, les résultats de la coopérative ne permettent pas de distribuer des dividendes aux agriculteurs adhérents.



**INDICATEURS CLÉS
2023-2024**

0 K€
REDISTRIBUÉ AUX
ADHÉRENTS AU TITRE DE
L'EXERCICE 2022-2023

Montant annuel validé
en AG en février 2024

valeur N-1 : **872 K€**

Objectif B25 : 7 % du capital
social libéré

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ANCRAGE TERRITORIAL

Le groupe Euralis est fortement ancré dans le Sud-Ouest, son berceau historique. Sur les territoires où il opère, il a un impact économique important et crée de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, à commencer par ses agriculteurs adhérents.



Acteur majeur sur ses territoires

Le groupe Euralis est l'un des principaux employeurs dans les territoires où il opère. Au total, il compte 4 881 collaborateurs, dont 3 331 en France. Ces effectifs se répartissent entre le siège situé à Lescaur (Pyrénées-Atlantiques), les différents sites de production, les entrepôts, les silos et les magasins Point Vert localisés dans le Sud-Ouest de la France. Si l'on ajoute les agriculteurs adhérents, la communauté Euralis fédère plus de 10 300 personnes. Sur toute notre chaîne de valeur, environ 21 000 emplois* indirects ou induits viennent s'ajouter à ces emplois directs ; parmi ces derniers, près de 530 sont des prestataires et intérimaires intervenant régulièrement sur nos sites. En France, les besoins en recrutement des Activités Traiteur et Canard sont importants au moment de la préparation des saisons festives, de même que les besoins en recrutement de Lidea et du Pôle Agricole pendant la récolte. Pour recruter le plus efficacement possible, les Activités collaborent avec les structures pour l'emploi (France Travail, agences d'intérim, missions locales, etc.). En outre, au cours de l'exercice 2023-2024, Euralis a recruté 75 alternants en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation et accueilli 156 stagiaires issus pour la plupart d'établissements implantés dans nos territoires (grandes écoles, universités, lycées professionnels, agricoles, collèges, etc.). Nous recensons 111 établissements (écoles et/ou centres de formation) uniquement pour les stagiaires.

Le groupe Euralis participe également au développement économique des acteurs situés sur ses territoires et avec lesquels il interagit, qu'il s'agisse de prestataires, de sous-traitants ou encore de fournisseurs. À l'échelle de la coopérative, les achats auprès de nos adhérents s'élèvent à 363 millions d'euros, et les achats hors adhérents s'élèvent à 625 millions d'euros, dont 295 millions d'euros d'achats indirects.

Euralis contribue aussi au développement économique de ses entreprises partenaires locales. Ainsi, sur l'exercice, les deux principaux débouchés de nos productions végétales sont la fabrication de bioéthanol (cf. paragraphe Partenariat pour l'essor des biocarburants et du biogaz) et l'alimentation animale (108 000 tonnes livrées en 2023-2024), avec notamment un partenariat avec Sojalim, structure dédiée au soja non-OGM (conventionnel et bio).

Enfin, notre coopérative agit pour le maintien des activités agricoles sur nos territoires : les membres du Conseil d'Administration d'Euralis animent ainsi les zones géographiques qui leur sont affectées et Euralis accompagne les jeunes agriculteurs lors de la reprise d'exploitations (cf. partie Une gouvernance territoriale au service des agriculteurs).

Partenariats sportifs et culturels

Le groupe Euralis cultive des relations privilégiées avec ses différents partenaires, qu'ils œuvrent dans le domaine du sport ou de la culture. Il les choisit parce qu'il partage avec eux les mêmes valeurs. En France, Euralis, de même que certaines de ses marques (Maison Montfort ou Lidea) sponsorisent les clubs sportifs emblématiques de leurs territoires : la Section Paloise de rugby, l'EBPLO (Élan Béarnais Pau Lacq Orthez), le Billère Handball, le Pau FC (Pau Football Club), le Stade Bagnérais (l'équipe de rugby masculine de Bagnères-de-Bigorre), le Stado Tarbes Pyrénées Rugby (l'équipe de rugby de Tarbes), Tarbes Gespe Bigorre (l'équipe de basket féminine de Tarbes), le FCO Rugby (l'équipe de rugby d'Oloron-Sainte-Marie) et enfin les féminines du Pau FC. De façon générale, nos logos figurent sur les tenues des joueurs et joueuses ou sont visibles dans les stades et salles de sport. Des événements sont parfois organisés après les matchs, notamment en présence de partenaires de la coopérative. Pour ce qui est du domaine culturel, Euralis soutient financièrement l'OPPB (Orchestre de Pau Pays de Béarn) et permet ainsi aux collaborateurs basés à Lescaur d'assister régulièrement à des concerts.



PROMOTION DE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Via leur comité social et économique, plus de 1 600 collaborateurs basés en France, ainsi que leurs familles, peuvent bénéficier d'une prise en charge financière de leurs frais d'inscription à une activité sportive (dans la limite d'un plafond annuel) : ce sont plus de 2 100 demandes de remboursements qui ont abouti sur l'exercice.

Par ailleurs, des sections sportives locales proposent sur nos sites de Lescaur et Mondonville des activités à un tarif attractif : foot, foot en salle, canoë kayak, rugby, pelote, course à pied, tennis, volley-ball, basket, golf, badminton, padel, escalade, ski, pétanque, renforcement musculaire et yoga. Deux-cent-soixante collaborateurs bénéficient de ce dispositif. Enfin, des collaborateurs de l'ensemble des périmètres sont régulièrement sensibilisés à l'importance des échauffements et des étirements musculaires.





INDICATEURS CLÉS 2023-2024

10,8 M€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES
DE LA TABLE DES
PRODUCTEURS

valeur N-1 : 10,3 M€
Objectif B25 : 12,1 M€

55 %
EN TONNES
DES PRODUCTIONS
DU SUD-OUEST
DISTRIBUÉES EN LOCAL*

valeur N-1 : 56 %
Objectif B25 : 56 %



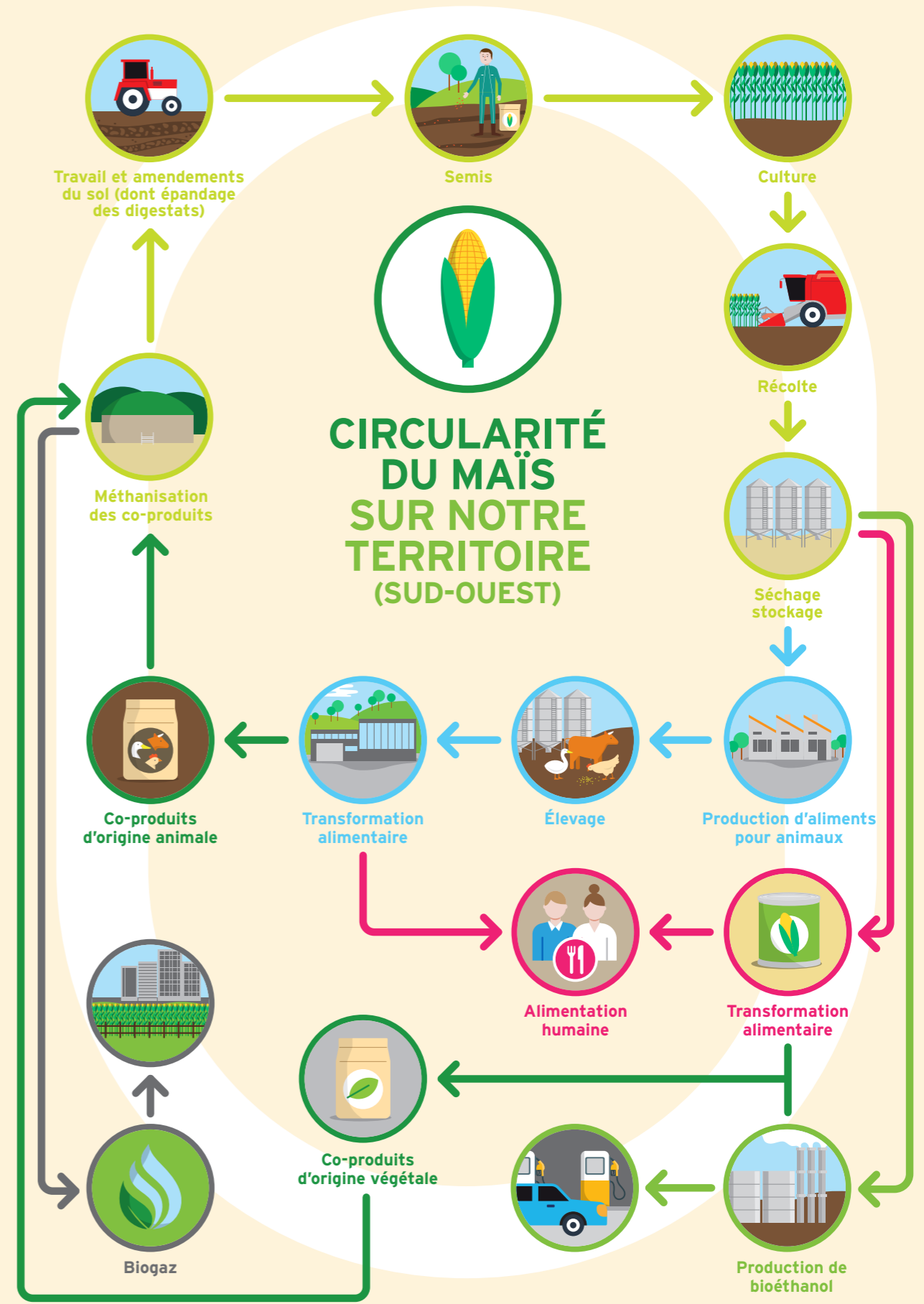
Ancrage territorial

Des magasins d'usine sont situés à proximité des sites de production français de nos Activités Canard et de notre siège de Lescar. Les clients y trouvent des produits des marques du Groupe à des tarifs réduits ; les collaborateurs y bénéficient de réductions supplémentaires. Par ailleurs, certains de nos magasins Point Vert sont dotés de rayons alimentaires en circuit court. Ces corners « La Table des Producteurs » proposent des produits locaux tracés et de saison (fromages, viandes, poissons, produits laitiers, glaces, fruits et légumes, épicerie sucrée, etc.) ; c'est un débouché garanti pour les quelque 500 producteurs qui y sont référencés. Sur l'exercice 2023-2024, l'activité « La Table des Producteurs » affiche un chiffre d'affaires de 10,8 millions d'euros. Le Sud-Ouest est le berceau historique de la coopérative, qui s'attache à développer des débouchés et des filières locales. Au sein de nos productions animales, végétales et alimentaires, un peu plus de 521 000 tonnes (soit 55 %) sont issues de l'agriculture locale et distribuées auprès de clients implantés sur le territoire statuaire de la coopérative*. Avec son site industriel situé à Yffiniac, en Bretagne, la marque Qualité Traiteur s'efforce quant à elle de s'approvisionner avec des ingrédients d'origine locale, dans la mesure du possible. Enfin, la marque Terre Authentique, commercialisée dans les Grandes et Moyennes Surfaces du Sud-Ouest, propose aux consommateurs des produits issus de canards élevés dans le Sud-Ouest de la France.



Ghislain Hanicotte,
Responsable marketing
Maison Montfort

« Avec la démarche "Nos Traditions ont de l'avenir", la marque Maison Montfort renforce son engagement envers ses producteurs de canards, notamment via une bourse qui finance des projets innovants portés par ses producteurs et dont l'objet est d'améliorer le bien-être des animaux, des Hommes et de la terre. Plusieurs projets financent cette bourse. D'abord, les droits d'auteur de l'ouvrage *Le canard du dimanche*, un livre de recettes concoctées par le chef Christian Etchebest, en collaboration avec des producteurs Euralis. Ensuite, les ventes de nos foies gras Grand Héritage, sur lesquelles 1 % du chiffre d'affaires est prélevé. Le dispositif sera étendu à toute la gamme de foies gras Authentique fin 2024, pour la saison festive. »



Légende :
→ Production agricole
→ Alimentation animale
→ Alimentation humaine
→ Production de bioéthanol
→ Production de biogaz
→ Co-produits



INDICATEURS CLÉS 2023-2024

37 %

DES SURFACES DE
LA FERME EURALIS SOUS
CONTRAT DE PRODUCTION*
(Y COMPRIS LES HA
DE PRODUCTION DE
SEMENCES)

valeur N-1 : 39 %

Objectif B25 : 38 %

ENJEU **7**

CONTRIBUER À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET PROPOSER À NOS CLIENTS DES PRODUITS ET SOLUTIONS SAINS, SÛRS ET DURABLES



©Pablo Mercham Montes

Des productions agricoles pour une résilience alimentaire

En tant que coopérative du Sud-Ouest, Euralis est fière de contribuer à la souveraineté alimentaire en assurant une production alimentaire directe ou indirecte diversifiée, tant pour l'alimentation humaine qu'animale. De la ferme à l'assiette, notre chaîne de valeur englobe une multitude de productions allant des céréales aux oléagineux, en passant par les légumes secs et les plats préparés. Cette diversité nous permet de renforcer la résilience de nos systèmes alimentaires face aux aléas climatiques et aux crises sanitaires, tout en offrant aux consommateurs un choix varié de produits.

Nous collaborons étroitement avec des coopératives, des clients industriels ou encore des professionnels de la restauration et des métiers de bouche (traiteurs, bouchers-charcutiers, épicerie fines, etc.) en B2B, mais aussi en B2C, notamment via les points de vente Point Vert et les réseaux de la grande et moyenne distribution. Cette approche multi-canal nous permet de garantir une distribution efficace et une large couverture du marché, tout en répondant aux attentes de chacun de nos clients.

Au cours de l'exercice 2023-2024, Euralis a ainsi contribué à produire 910 000 tonnes de productions végétales et animales grâce à un système de polyculture-élevage et un maillage territorial dense.



©Rina Nurra

Lidea est notamment un acteur clé de la souveraineté alimentaire. Premier maillon de la chaîne alimentaire, sa contribution est essentielle pour garantir l'autonomie alimentaire et soutenir une agriculture plus durable et plus productive.

Son expertise de 80 ans en recherche et développement lui permet d'innover en créant des variétés de grandes cultures (maïs, tournesol, colza, soja, sorgho) à haut rendement, riches en nutriments et résistantes aux maladies. Ces avancées génétiques permettent non seulement d'optimiser les rendements à l'hectare, mais aussi d'adapter les cultures aux changements climatiques, garantissant ainsi une production alimentaire stable et durable.

Au cours de l'exercice, Lidea a ainsi mené un projet pour restructurer son offre. L'objectif est de la simplifier, tout en répondant aux attentes majeures des agriculteurs : performance génétique, optimisation du potentiel des cultures tout au long du cycle de production et meilleures pratiques pour adopter une agriculture régénératrice.

À travers ses trois nouvelles marques, Lidea souligne son engagement en faveur de l'innovation et de la durabilité et confirme son rôle d'accompagnement et d'expert auprès des agriculteurs, en France comme à l'international. (cf. partie Recherche et développement de semences durables).

Le Pôle Agricole propose également des filières performantes, durables et responsables, co-construites avec les agriculteurs et les industriels, acteurs de ces filières. Le contrat de production signé avec l'agriculteur l'engage à respecter un cahier des charges, tout en lui garantissant une prime sur les volumes produits, sécurisant ainsi un revenu.

La filière Légumes secs (lentilles, haricots secs et pois chiches) développée depuis 2020 dans le Sud-Ouest par Euralis et Bonduelle est un exemple de cette collaboration.

Pour les 130 agriculteurs adhérents de la coopérative et producteurs de protéines végétales (30 agriculteurs cultivant des pois chiches, 40 cultivant des lentilles et 45 cultivant des haricots secs), il s'agit d'une filière à valeur ajoutée aux multiples bénéfices. Peu consommatrices en eau, les légumineuses permettent de fixer dans le sol l'azote présent dans l'atmosphère. Elles contribuent ainsi à améliorer la biodiversité et la fertilité des sols, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées aux engrais azotés. Enfin, elles répondent à l'intérêt croissant des consommateurs pour les protéines végétales et leurs bienfaits sur la santé dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

Ainsi, cette année, 1 200 hectares de légumineuses ont été cultivés. Dans une plus large mesure, 36,8 % des surfaces agricoles de la ferme Euralis sont couvertes par un contrat de production.

Notre approche multi-canal et notre système de production polyculture-élevage permettent ainsi à notre coopérative de répondre au besoin de productions agricoles, mais aussi de contribuer à la fabrication et à la transformation d'autres produits, destinés à l'alimentation animale ou humaine.



Le maïs est par exemple au cœur de ce système : issue de variétés sélectionnées, la semence de maïs sert à produire de nouvelles plantes de maïs. Les grains de maïs ensuite récoltés servent à alimenter nos canards à foie gras, dont la transformation génère une gamme variée de produits finis (foie gras, magret, confit, etc.).



Grâce à nos Activités Canard et Traiteur, nous renforçons également notre engagement en faveur de la souveraineté alimentaire. Au cours de l'exercice 2023-2024, Euralis a ainsi produit 34 500 tonnes de denrées alimentaires.

Les Activités Canard d'Euralis Gastronomie s'articulent autour de l'élevage et de la transformation de produits à base de canard et d'oie. À travers une large gamme de spécialités (foie gras, magret, confit, etc.) développée sous des formes et formats variés (cru, mi-cuit, épicerie), l'entreprise répond aux attentes d'une clientèle exigeante. Ses produits sont commercialisés sur les réseaux grand public (grandes et moyennes surfaces), notamment à travers sa marque Maison Montfort, mais également auprès des professionnels de la gastronomie, en France comme à l'international, avec sa marque Rougié. Toujours à la recherche de produits d'exception, cette dernière sélectionne également pour les chefs du monde entier des produits gastronomiques de grande qualité (noix de Saint-Jacques ou homard, par exemple).

Les Activités Traiteur conçoivent et élaborent quant à elles une offre complète de produits alimentaires allant des plats cuisinés aux produits de salaison (jambons secs, saucissons secs), dans le respect des traditions culinaires et charcutières.

Elles partagent avec leurs clients et consommateurs la passion du bon produit et s'appuient sur leur équipe Innovation pour s'adapter à leurs exigences. À travers leurs différentes marques, elles développent ainsi des offres complémentaires et adaptées. Les marques Stalaven et Teyssier sont exclusivement dédiées aux réseaux des commerces indépendants et de proximité (bouchers-charcutiers-traiteurs, boulangers, cavistes ou restaurants). Les produits vendus sous la marque Qualité Traiteur sont quant à eux commercialisés dans les enseignes de la grande distribution en France.

Une démarche nutritionnelle en mouvement

Euralis a défini en 2023 sa Charte Nutritionnelle Groupe, alliant plaisir et santé. Ce travail collaboratif mené avec les Activités Canard et Traiteur a permis notamment de définir les axes d'amélioration de la qualité nutritionnelle de ses produits.

Au cours de cet exercice, cette dynamique s'est concrétisée par la rédaction de feuilles de route opérationnelles pour chaque Activité, définissant des objectifs précis et des actions mesurables.

Consciente des spécificités de chacune de ses familles de produits, Euralis Gastronomie a mis en place une trajectoire nutritionnelle sur cinq ans (2023-2028) adaptée à chaque famille.

Cette approche permet aux équipes de concentrer leurs efforts sur les enjeux nutritionnels les plus pertinents pour chaque catégorie, tout en tenant compte de leurs contraintes techniques et gustatives, ainsi que des risques sanitaires. Des objectifs précis en matière de réduction de sel, de sucre, de suppression des nitrites et des allergènes et de remplacement des arômes ont ainsi été définis.

Amorcé l'an dernier, le projet de rénovation de la gamme de terrines charcutières Rougié s'est notamment poursuivi au cours de l'exercice, guidé par cette nouvelle feuille de route. Les neuf recettes de la gamme ont ainsi été revues avec un objectif double : concilier amélioration de leur profil nutritionnel et conservation de leurs qualités organoleptiques. Grâce à l'expertise technique et à la collaboration des équipes R&D et Qualité, les ingrédients allergènes, le nitrite de sodium et le sucre ajouté ont été supprimés, tandis que le taux de sel a été réduit à 1,1 g pour 100 g, tout en préservant le goût. Ces produits seront ainsi proposés aux clients de la marque dès 2025.

Stalaven a, pour sa part, défini son plan de progrès nutritionnel 2025 en s'appuyant sur trois piliers interdépendants :

- Une démarche de « Clean Label », qui vise à simplifier les listes d'ingrédients (suppression des ingrédients et additifs controversés identifiés dans la feuille de route), tout en privilégiant les ingrédients d'origine naturelle et en limitant l'usage des additifs.
- La réduction du taux de sel, en définissant pour chaque famille de produits des taux cibles permettant de proposer des alternatives gustatives moins salées.
- La transparence, à travers l'affichage du Nutri-score sur l'ensemble de la gamme Qualité Traiteur.

À l'occasion du déploiement de la nouvelle charte graphique de la marque Qualité Traiteur prévu à partir du mois de septembre 2024, les équipes marketing et R&D ont ainsi commencé à mettre en œuvre ce plan de progrès. Porté par les engagements « 6 BON », un travail de simplification des recettes et d'amélioration de leur profil nutritionnel a débuté et se poursuivra sur l'ensemble des références au cours du prochain exercice. Au sein de la gamme Salades, la salade Marco Polo a par exemple été retravaillée afin de supprimer le sucre ajouté et de réduire le taux de sel. Quant à la recette de la salade de Fusilli au saumon, elle a été revue afin de modifier son profil nutritionnel et de simplifier sa composition en supprimant l'usage d'arômes.

Les étiquetages ont également été revus afin d'apporter une meilleure lisibilité et compréhension des étiquettes par les consommateurs. De plus, grâce à l'ajout du Nutri-score, les consommateurs peuvent désormais faire des choix éclairés et mieux comprendre la composition nutritionnelle des produits.

Les travaux menés au sein de chaque Activité se poursuivront sur le prochain exercice afin d'atteindre les objectifs fixés dans les feuilles de route. Ainsi, des projets de reformulation, notamment sur la suppression du nitrite de sodium ou la réduction du sel, sont déjà en cours sur plusieurs familles de produits.





**INDICATEURS CLÉS
2023-2024**

78 %

DE NOS PRODUCTIONS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTALES COUVERTES PAR UNE CERTIFICATION QUALITÉ OU SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

valeur N-1 : 72 %
Objectif B25 : 75 %

21,5 %

DES HECTARES DE MAÏS FILIÈRES CONTRACTUALISÉS QUI SONT ANALYSÉS AVEC UN OUTIL DE PRÉDICTION DES RISQUES SANITAIRES (EX. : MYCOTOXINES, BACTÉRIES, ETC.)

valeur N-1 : 15,3 %
Objectif B25 : 20 %



Notre engagement pour la sécurité alimentaire

Notre Groupe coopératif s'engage à fournir des produits sûrs et de qualité, du producteur au consommateur. Le premier levier pour renforcer nos savoir-faire repose sur une démarche de certification visant à garantir la sécurité alimentaire de nos produits.

Soixante-dix-huit pour cent de nos productions alimentaires et végétales sont ainsi couvertes par une certification sécurité alimentaire ou qualité produit.

Au sein des Activités Canard et Traiteur, cinq des six sites de production basés en France (97,7 % de la production totale) sont certifiés IFS Food⁽¹⁾. Notre site basé à Brezovo (Bulgarie) a également obtenu, pour la première fois cette année, la certification FSSC 22000 et notre site du Canada est, quant à lui, certifié depuis plusieurs années SQF Food Safety.



Ces référentiels attestent d'une démarche qualité et sécurité alimentaire rigoureuse mise en œuvre dans les procédés de fabrication. Ils font également l'objet d'audits réguliers menés par des organismes indépendants afin d'en assurer la conformité.

Le Pôle Agricole met en place plusieurs démarches Qualité qui permettent de répondre aux exigences de ses parties prenantes.

Tous les sites en charge des activités de collecte, de stockage, de transport et de commercialisation de céréales sont certifiés CSA-GTP (Charte de Sécurité Alimentaire - Good Trading Practice). Ce référentiel, basé sur une démarche de prévention des risques de type HACCP, garantit le respect des bonnes pratiques et la qualité sanitaire des céréales.

Depuis 1999, le groupe Euralis est également adhérent à l'Association Charte Qualité Maïs Classe A, comptabilisant en 2024 plus de 100 organismes collecteurs et près de six millions de tonnes de maïs tracé (soit près de la moitié de la production nationale). Cette charte témoigne de la volonté d'Euralis de participer activement à une démarche de traçabilité et d'amélioration continue de la qualité physique et sanitaire du maïs, en limitant notamment le développement des plantes porteuses de graines toxiques (datura) et des champignons produisant des mycotoxines.

La contamination des grains en mycotoxines de champ est en effet un enjeu sanitaire majeur pour nos filières à valeur ajoutée comme le maïs destiné à la consommation humaine. Afin de prévenir ce risque induit par la combinaison de facteurs agroclimatiques pendant la culture, Euralis utilise l'outil Qualimètre maïs, qui permet d'évaluer le risque associé au développement de champignons produisant des mycotoxines et de piloter un plan de surveillance.

Sur la base des données agronomiques remontées par les agriculteurs et des données climatiques, le modèle prédictif estime, avant récolte, un risque à la parcelle et au niveau de l'aire de collecte. Ainsi, sur la récolte 2023-2024, cet outil a été utilisé dans 21,5 % des parcelles de maïs filière France où des récoltes ont été effectuées.

La filière Blé est aussi particulièrement exposée au risque de contamination par les mycotoxines. C'est pourquoi Euralis a également déployé, depuis 2019, l'usage de Myco-LIS, un outil prédictif lui permettant d'anticiper et de maîtriser la qualité sanitaire du blé avant la collecte.

Notre engagement pour des produits de qualité et durables

DES PRODUITS LABELLISÉS ET RECONNUS

En réponse aux attentes croissantes et toujours plus exigeantes des consommateurs en matière de traçabilité, de naturalité et de durabilité, notre coopérative œuvre au soutien des filières locales de qualité (IGP, Label Rouge, Agriculture Biologique, etc.) au sein de ses activités.

63 % DE NOS PRODUCTIONS ANIMALES (bovins, volailles et palmipèdes)

sont reconnues par un signe d'identification de qualité et d'origine (Label Rouge, Agriculture Biologique ou IGP canard à foie gras du Sud-Ouest). À noter que 100 % de notre filière Volailles est produite sous ces labels, que 37,9 % de notre filière Palmipèdes est produite sous le label IGP ou Label Rouge, et que 6,3 % de notre filière Bovins se fait sous Label Rouge ou Agriculture Biologique.

7,4 % DES PRODUCTIONS ALIMENTAIRES (Activités Canard et Activités Traiteur)

13,4 % des produits finis de nos Activités Canard sont principalement réalisées sous IGP ou Label Rouge, alors que 2,1 % des produits finis de nos Activités Traiteur sont valorisés sous IGP, Label Rouge ou Agriculture Biologique.

Ces labellisations sont une reconnaissance de la qualité de nos produits et du savoir-faire de nos producteurs et de l'ensemble des collaborateurs de nos sites de transformation.

À l'occasion du Concours Général Agricole 2024, le savoir-faire et la qualité de nos marques ont également été récompensés par 10 médailles.

Avec 14 médailles au cours des sept dernières éditions, Teyssier est ainsi le salaisonnier le plus médaillé du Concours en saucissons secs. Les saucissons Fin Maigre (qui allient un savoir-faire de 150 ans à la modernité d'une recette 30 % moins grasse) ajoutent cette année une médaille d'argent et une médaille de bronze à leur palmarès. Produit emblématique de l'ancrage ardéchois de Teyssier, la saucisse sèche IGP Ardèche remporte également une médaille de bronze. La marque Stalaven décroche quant à elle une médaille d'argent pour sa mousse de canard, la Canarine.

Maison Montfort, spécialiste 100 % français de la gastronomie du canard, se distingue par la supériorité gustative et la qualité de ses produits, récompensés par cinq médailles. Sur le foie gras entier, segment le plus plébiscité du marché et le plus qualitatif, la marque a obtenu trois médailles (une en argent et deux en bronze) pour son foie gras épicerie IGP Gascogne. Côté découpe, les magrets de canard crus Label Rouge et Origine France ont également remporté deux médailles (une en argent et une en bronze).

Enfin, pour sa première participation au concours, Terre Authentique, marque de gastronomie du canard des producteurs du Sud-Ouest, a obtenu la médaille d'or pour son magret de canard cru IGP Sud-Ouest.



**INDICATEURS CLÉS
2023-2024**

100 %

DE PRODUCTIONS ANIMALES VOLAILLES SOUS LQD*

valeur N-1 : 100 %
Objectif B25 : 100 %

38 %

DE PRODUCTIONS ANIMALES PALMIPÈDES SOUS LQD*

valeur N-1 : 30 %
Objectif B25 : 37 %

6,3 %

DE PRODUCTIONS ANIMALES BOVINS SOUS LQD*

valeur N-1 : 7,8 %
Objectif B25 : 15 %

2,1 %

DE PRODUCTIONS ALIMENTAIRES TRAITEUR SOUS LQD*

valeur N-1 : 2,4 %
Objectif B25 : 6 %

13,4 %

DE PRODUCTIONS ALIMENTAIRES CANARD SOUS LQD*

valeur N-1 : 14,5 %
Objectif B25 : 19 %

*Labels de Qualité et Durables

⁽¹⁾International Featured Standards, référentiel d'audit du management de la qualité et de la sécurité alimentaire (des procédés et des produits), reconnu par les distributeurs



Alexandre Couillon,
Chef du restaurant étoilé La Marine
et président du jury du Trophée
Jean Rougié 2024



« Je suis très heureux d'être membre du jury dans la nouvelle édition du Trophée Jean Rougié. À mon tour de participer et quitter mon île de Noirmoutier pour venir découvrir les talents culinaires d'une nouvelle génération de chefs autour du foie gras. J'espère être étonné par les candidats, et pourquoi pas, retrouver un côté iodé dans certains plats. »

76



LA DIFFÉRENCIATION PRODUIT AU CŒUR DE NOTRE STRATÉGIE

Soucieuses de répondre aux attentes de leurs clients, nos marques s'attachent toujours à proposer des produits alliant tradition et innovation, mais aussi savoir-faire et créativité.

Ainsi, au cours de l'exercice, Maison Montfort a mené sur neuf mois une étude consommateurs. Son objectif : mieux connaître les habitudes et les attentes des consommateurs afin de pouvoir leur proposer une offre en adéquation avec leurs besoins. La marque fait donc évoluer dès la saison festive 2024 son offre de foie gras à travers trois gammes revisitées (« Gastronomique », « Authentique » et « Recette de nos Terroirs »), gages de qualité et de plaisir, pour des produits adaptés à chaque profil consommateur.



Fortement implantée au cœur de deux bassins de production (Sud-Ouest et Grand-Ouest), l'Activité Canard a souhaité développer spécifiquement une offre locale, en réponse aux attentes des consommateurs de ces régions. Forte de cet ancrage territorial, la marque Bizac est aujourd'hui la marque de gastronomie du canard des producteurs du Grand-Ouest, tandis que la marque Terre Authentique, créée en 2021, est celle des producteurs du Sud-Ouest. À travers des gammes courtes, ces deux marques mettent ainsi en avant le savoir-faire de leurs ateliers situés à proximité de leurs fermes (périmètre de 250 kilomètres autour des Herbiers en Vendée et de Maubourguet dans les Hautes-Pyrénées) et l'origine de leurs produits.

La marque Rougié, dont l'histoire est fortement liée à celle du Périgord depuis bientôt 150 ans, a souhaité valoriser la filière rare et confidentielle de l'Oie du Sud-Ouest. En proposant cette année de nouveaux produits d'escalopes de foies gras d'oie du Sud-Ouest, synonymes de tradition et d'excellence, la marque répond ainsi aux attentes d'une restauration exigeante partagée par les chefs du monde entier.

Rougié a également lancé cette année une étude de notoriété ainsi que d'usages et d'attitudes auprès de plus de 1 400 chefs français et espagnols, et a interviewé 10 distributeurs français de la restauration. Les enseignements ont été riches, notamment en termes de nouvelle approche à avoir auprès des jeunes chefs, d'image des catégories foie gras et viande de canard pour valoriser les cartes des restaurateurs et d'attentes en matière d'origine, de communication de notre filière amont et de recherche de produits plus élaborés et de serviciels.

Enfin, le trophée Jean Rougié, décerné depuis 2010 à Sarlat-La-Canéda, a récompensé les étoiles montantes de la gastronomie. Porté par les plus grands chefs de la gastronomie française et internationale, ce concours est aujourd'hui reconnu et synonyme de transmission.



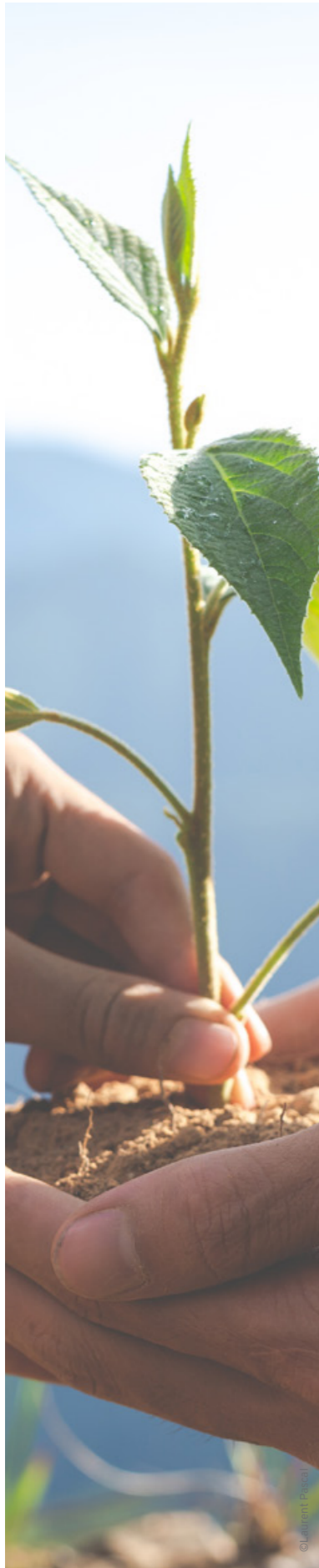
DES PRODUITS AUX DÉBOUCHÉS DURABLES ET LOCAUX

Acteur engagé et ancré sur son territoire, Euralis s'efforce de répondre aux attentes des consommateurs en matière de traçabilité, de sécurité alimentaire et de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, en adaptant aussi bien ses productions végétales et animales que ses produits alimentaires. Dans cette optique, Euralis poursuit le développement de filières contractuelles en s'appuyant sur des critères de durabilité de ses pratiques agricoles (cf. partie Agriculture régénératrice). On peut ainsi citer les productions de légumes secs ou encore de maïs sous contrat Gaïa (référentiel privé durable développé par Euralis) ou nos productions en Agriculture Biologique.

Cette vocation est également partagée par notre marque de produits alimentaires en circuits courts « La Table des Producteurs », qui est présente depuis 2012 dans nos magasins Point Vert. Ce concept est basé sur des produits issus de nos terroirs et commercialisés en local (cf. paragraphe Ancrage territorial).

77





GOVERNANCE

Afin de renforcer sa résilience, Euralis s'engage à pérenniser son modèle d'affaires en capitalisant sur ses valeurs de coopérative agricole, en vue de développer un écosystème responsable.

ENJEU 8

PROMOUVOIR NOS VALEURS ET PRINCIPES ÉTHIQUES AU SEIN DE NOTRE SPHÈRE D'INFLUENCE



Gouvernance de l'éthique

L'éthique est l'affaire de tous et s'applique en toutes circonstances, quelles que soient nos fonctions et responsabilités. L'éthique est un état d'esprit qui doit guider nos actes au quotidien, du plus simple au plus engageant.

COMITÉ ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

Le Comité éthique a pour missions de veiller au bon déploiement du programme éthique du Groupe (loi anticorruption Sapin 2, diffusion de la culture éthique) et de fournir des recommandations. Il est l'instance de référence en cas de signalements éthiques spécifiques.

ÉQUIPES ÉTHIQUES

Chaque entité (Holding, STB, Euralis Gastronomie, Lidea, Pôle Agricole, Groupe) dispose d'une équipe éthique. Celle-ci est chargée de traiter les alertes reçues dans le respect de la procédure d'alerte Groupe et de formuler des recommandations à l'intention de sa Direction.

Tous les membres des équipes éthiques sont soumis à un accord de confidentialité renforcé.

Nous avons organisé une formation spécifique sur la gestion des alertes pour les membres de nos équipes éthiques. Cette formation a permis de s'assurer de l'harmonisation des pratiques, d'acquiescer de nouvelles compétences en matière d'enquête interne et de garantir une meilleure protection des lanceurs d'alerte.

COMMUNICATION ET DIFFUSION DE LA CHARTE ÉTHIQUE ET DU DISPOSITIF D'ALERTE

Nous continuons à communiquer régulièrement en interne autour de la Charte Éthique et de notre dispositif d'alerte afin de nous assurer de la bonne information de nos collaborateurs, en France et à l'international : affichage, rappel dans les mails de la Direction Générale, page Intranet dédiée, etc.

PILOTAGE DE LA DÉMARCHE ÉTHIQUE : GESTION DES ALERTES ET CONDUITE DES ENQUÊTES INTERNES

Euralis met à la disposition de tous ses collaborateurs en France et à l'international, ainsi que de toute autre personne exerçant une activité en son sein, un dispositif d'alerte, via une plateforme Internet sécurisée et respectant les exigences légales de la loi Sapin 2.

Les alertes sont reçues et traitées via la plateforme par chaque équipe éthique destinataire.

Au cours de cet exercice, 17 nouvelles alertes ont été adressées à l'une de nos équipes éthiques. Leur analyse est la suivante :

- **Localisation** : 76 % en France et 24 % à l'international.
- **Faits supposés** : pressions/menaces/harcèlement moral, agissements sexistes/harcèlement sexuel/agressions sexuelles, conflit d'intérêts, pots-de-vin/corruption, détournement des actifs de l'entreprise à usage personnel, protection des personnes, autres manquements à la Charte Éthique.
- **Alertes clôturées** : conclusions allant de « faits reprochés non avérés » à des sanctions appropriées selon le degré de la faute.

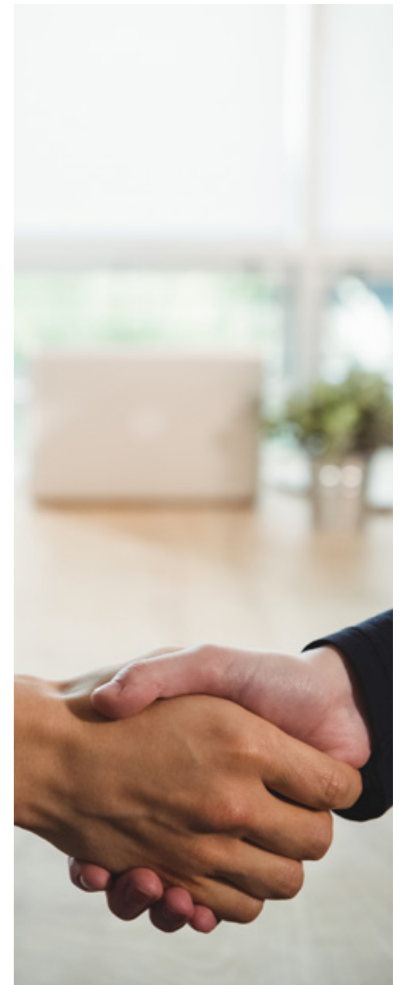
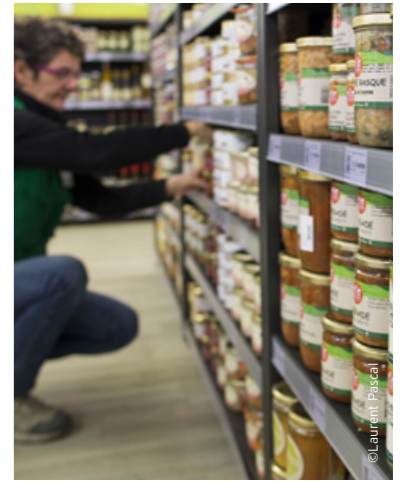
Toutes les alertes recevables ont fait ou font l'objet d'enquêtes approfondies dans le respect des principes d'intégrité, d'objectivité, d'impartialité et de confidentialité.

PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

La loi Sapin 2 est un cadre législatif essentiel visant à renforcer la transparence, l'intégrité et la gouvernance d'entreprise. Il est de notre devoir à tous de nous assurer que cette loi est respectée dans tous les pays où nous opérons.

Dans ce contexte, notre exemplarité dans le domaine de la conformité est essentielle ; nous devons nous assurer que nos actions et nos décisions sont en parfaite conformité avec les principes de la loi Sapin 2.

Cette année, le Groupe a renforcé sa gouvernance sur le sujet. Chaque entité dispose désormais d'un relais Sapin 2 chargé d'assurer la mise en place des



plans d'action anticorruption, de diffuser et veiller au respect des procédures afférentes et de sensibiliser les collaborateurs. Ce dispositif favorise une meilleure appropriation des enjeux de la loi Sapin 2 au sein de nos équipes et une mise en œuvre homogène des mesures de conformité à travers l'ensemble de nos activités.

Afin de renforcer notre engagement collectif en matière de conformité, des actions de sensibilisation ont été menées :

- Diffusion en interne de podcasts sur des sujets de conformité (intégrité des affaires, politique cadeaux, cartographie des risques et protection des données personnelles) à l'occasion de la journée internationale de lutte contre la corruption.
- Déploiement d'une formation e-learning anticorruption suivie par 600 collaborateurs.

Afin de garantir la transparence de nos relations d'affaires, nous avons déployé, au titre de pilote sur le Pôle Agricole et le siège du Groupe, une politique détaillée régissant l'acceptation et l'offre de cadeaux et d'invitations, associée à un registre dédié permettant de centraliser les déclarations et de faciliter les contrôles internes.

Achats responsables

En 2023, l'ensemble des équipes Achats du Groupe avaient rédigé notre première Charte Achats Responsables. L'intégralité de nos acheteurs a bénéficié d'une formation aux achats responsables. Nous avons ensuite diffusé cette charte à nos principaux fournisseurs afin de leur communiquer nos engagements et de les sensibiliser à nos attentes en termes de respect de l'environnement et des droits humains et de développement du sourcing local et de l'écoconception. Nous avons mis en place un indicateur de diffusion et d'acceptation de cette charte chez nos fournisseurs. Sur nos achats directs alimentaires, nous faisons signer systématiquement une annexe explicitant nos exigences en matière de RSE.

En 2024, nous avons sélectionné un outil d'évaluation des tiers sur les aspects Devoir de vigilance et Respect de la loi Sapin 2. Toutes ces actions doivent nous permettre de mieux maîtriser nos risques fournisseurs et d'initier avec eux une démarche vertueuse d'amélioration continue dans le domaine de la RSE.

À noter que le critère Achats responsables dans l'évaluation EcoVadis a progressé de 10 points sur l'exercice, ce qui démontre la montée en puissance de cette dimension au sein de nos activités.

FAITS MARQUANTS OPÉRATIONNELS DES ACHATS RESPONSABLES SUR 2023-2024

Négociation et contractualisation avec une société spécialisée dans l'optimisation énergétique pour moderniser la production de froid de notre site de salaison de Saint-Agrève. (cf. partie Direction des énergies).

Tests pour électrifier une partie de notre flotte interne de camions livrant les bouchers-charcutiers-traiteurs.

Mise en place d'un prestataire unique de traitement des déchets sur l'ensemble des sites Lidea afin de mieux piloter la revalorisation (cf. partie Gestion des déchets et coproduits).

Poursuite de l'intégration de l'écoconception pour tous les nouveaux emballages alimentaires.

Activité Traiteur : l'équipe Achats a lancé un projet pilote sur le référencement et l'évaluation de ses fournisseurs de matières premières. Objectif : évaluer leur engagement en matière de RSE. Pour cela, un questionnaire leur a été adressé.

ENJEU 9

ANIMER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE ET INTÉGRER LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES

Gouvernance territoriale

UN MODÈLE DE GOUVERNANCE SPÉCIFIQUE

Au sein d'une coopérative agricole comme Euralis, le pouvoir est partagé entre une gouvernance électorale, constituée d'administrateurs issus des rangs des agriculteurs, et une gouvernance exécutive, assurée par les équipes opérationnelles. Ce fonctionnement bicéphale garantit un équilibre entre les intérêts des adhérents et les exigences de gestion d'un groupe de dimension internationale.

Les administrateurs sont les représentants des agriculteurs. À ce titre, ils jouent un rôle central dans la définition de la stratégie de la coopérative. Ils fixent les objectifs, déterminent les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre et assurent le suivi des performances. Cette responsabilité est d'autant plus importante que le groupe Euralis, en tant qu'acteur majeur des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, est soumis à de nombreuses réglementations nationales et internationales.

UN RÔLE D'AMBASSADEUR ET DE GARANT DE L'ÉTHIQUE

Tous agriculteurs, les administrateurs d'Euralis sont ambassadeurs de la coopérative et garants de son éthique. Pour les accompagner dans cette mission, Euralis a rédigé une Charte de Déontologie à laquelle chacun a adhéré. Ce document rappelle les droits et devoirs de chacun et souligne l'importance d'une conduite exemplaire, tant dans l'exercice de leur mandat qu'en tant que représentants de la coopérative.

UNE GOUVERNANCE PROACTIVE POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX ACTUELS

Afin de répondre aux défis actuels et futurs, les administrateurs doivent maîtriser les enjeux économiques, environnementaux et sociaux auxquels fait face le secteur agricole. Ils s'appuient pour cela sur différents Comités (RSE, Éthique, Audit, Rémunération). Ces instances leur permettent de se tenir informés des évolutions réglementaires, notamment en matière de RSE. La loi Sapin 2 et la Directive CSRD font ainsi l'objet d'une attention particulière. Les administrateurs émettent des recommandations sur les actions à mener pour garantir la conformité de la coopérative avec ces nouvelles exigences.



© Micoj / iStock

En définitive, la gouvernance d'Euralis est conçue pour servir les intérêts des adhérents de la coopérative, tout en contribuant à un développement durable et responsable. En associant des agriculteurs expérimentés à des équipes opérationnelles compétentes, Euralis s'assure de disposer d'une gouvernance solide et réactive, capable de relever les défis de demain.

Enjeux géopolitiques

UN MODÈLE DE GOUVERNANCE SPÉCIFIQUE

Dans un contexte mondial en constante évolution marqué par des bouleversements géopolitiques et des crises alimentaires et énergétiques diverses et face à des enjeux environnementaux de plus en plus pressants, le groupe coopératif Euralis réaffirme son engagement à agir de manière responsable et durable.

Intégrant pleinement les enjeux géopolitiques dans sa stratégie, le groupe Euralis s'attache à développer des activités agricoles et agroalimentaires résilientes et respectueuses des écosystèmes. Il s'assure de respecter non seulement les lois et les réglementations locales, mais également les normes internationales.

En outre, dans un monde de plus en plus interconnecté et en tant qu'acteur de l'agroalimentaire, le groupe Euralis est conscient de son rôle dans la sécurité alimentaire mondiale.

Présent en France et à l'international, il privilégie les partenariats locaux pour chacune de ses filiales, et ce, partout où il est implanté. Cela concerne aussi bien les ressources humaines que les besoins en approvisionnement ou le développement à l'aval. Cette organisation contribue à la résilience du Groupe en lui évitant de dépendre d'un seul et même acteur. Euralis s'engage ainsi à contribuer au développement économique et social des territoires où le Groupe est implanté, en soutenant l'agriculture locale et en promouvant des pratiques agricoles durables.

L'enjeu géopolitique majeur pour Euralis concerne Lidea : ses filiales opérant en Ukraine et en Russie ont une activité très perturbée depuis le début du conflit, en février 2022. Lidea continue malgré tout à assumer sa vocation nourricière et maintient ses activités de production et de commercialisation des semences (premier maillon de la chaîne alimentaire) sur cette zone stratégique pour la souveraineté alimentaire mondiale.

En Ukraine, Lidea continue à inscrire, produire et commercialiser des semences et maintient ses activités sur la ferme laitière dans la région de Tcherkassy. Parallèlement, Lidea a mis en place des initiatives pour soutenir la population locale et les agriculteurs dans les zones les plus exposées au conflit. Par exemple, Lidea a



ainsi contribué à un programme caritatif à destination d'une école maternelle dans l'oblast de Chernihiv. Elle a distribué des semences de base de blé aux agriculteurs de la région de Kherson. Des semences de maïs et de tournesol ont été fournies aux agriculteurs des oblasts de Dnipropetrovsk, Kyiv, Sumy, Kharkiv, Donetsk, Mykolaiv, Kherson, Zaporizhzhia et Chernihiv par l'intermédiaire du programme soutenu par USAID (United States Agency for International Development). L'Activité Semences du Groupe reste donc pleinement engagée en Ukraine.

En Russie, les activités de production et de commercialisation se poursuivent en vue de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale. Lidea s'adapte aux nouvelles réglementations applicables aux semences, avec notamment la mise en place d'un plan de localisation de la production et l'attribution de quotas à l'importation pour les principales espèces.

Par ailleurs, les experts internes du Groupe suivent et anticipent les évolutions des marchés. Cours des céréales, prix de l'énergie, ou encore tendances de consommation : ils maîtrisent ces différents paramètres et sont mobilisés pour gérer au mieux les potentiels effets néfastes des aléas géopolitiques.

Enfin, des cadres de gestion sont établis pour sécuriser les engagements via des couvertures (matières premières, énergies, changes, taux d'intérêt, etc.) et limiter les risques sur les marchés sur lesquels Euralis opère.

ENJEU 10

PROMOUVOIR LA BIEN-TRAITANCE ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La Charte Bien-être Animal Groupe guide Euralis dans ses actions pour promouvoir la bientraitance et le bien-être des animaux (BEA) dans l'ensemble de ses filières (Palmipèdes, Volailles de chair et Bovins). Cette démarche s'inscrit dans une volonté de répondre aux attentes des consommateurs et de contribuer à un modèle agricole plus durable, conciliant performance économique, bien-être animal et préservation de la biodiversité.



Le Code terrestre de l'OMSA (Organisation mondiale de la santé animale) définit le bien-être animal comme « l'état physique et mental d'un animal en relation avec les conditions dans lesquelles il vit et meurt ». Les principes directeurs de l'OMSA retenus en la matière se réfèrent également aux cinq libertés fondamentales universellement reconnues, énoncées en 1965 pour décrire les droits des animaux placés sous la responsabilité humaine :

- Absence de faim, de soif et de malnutrition.
- Absence de peur et de détresse.
- Absence de stress physique ou thermique.
- Absence de douleur, de lésions et de maladie.
- Possibilité pour l'animal d'exprimer les comportements normaux de son espèce.

Depuis plus de 25 ans, Euralis respecte les réglementations relatives au bien-être animal et s'assure de la bientraitance animale sur l'ensemble de la chaîne, de la naissance à l'abattage.

Quelle que soit la filière animale (Palmipèdes, Volailles de chair ou Bovins), notre coopérative s'engage à améliorer les conditions des animaux ; l'alimentation, la santé, les espaces de vie et le transport sont notamment des points d'attention importants de notre démarche.



INDICATEURS CLÉS
2023-2024

75 %
DE PRODUCTEURS
AGRÉÉS
PALMIGCONFIANCE

valeur N-1 : 78 %
Objectif B25 : 75 %

29 %
D'ABATTOIRS AUDITÉS
SUR UN RÉFÉRENTIEL
BIEN-ÊTRE ANIMAL

valeur N-1 : 27 %
Objectif B25 : 27 %

100 %
D'EXPLOITATIONS
AVEC UN PARCOURS
ACCESSIBLE À TOUS
LES ANIMAUX

valeur N-1 : 100 %
Objectif B25 : 100 %

87 %
DE RÉFÉRENTS
D'EXPLOITATIONS FORMÉS
AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

valeur N-1 : 83 %
Objectif B25 : 100 %



Euralis réfléchit par ailleurs, avec toutes les parties prenantes, à l'élaboration de nouveaux modèles d'élevage plus durables, répondant à la notion de « One Health », une approche globale qui associe le bien-être animal à la santé des éleveurs et à la préservation de l'environnement.

Ainsi, le Groupe souhaite maintenir la pérennité des filières animales au sein de ses activités pour développer l'emploi et un revenu adapté à l'exploitant agricole, tout en assurant une offre alimentaire durable et de qualité sur son territoire.

UNE DÉMARCHE PORTÉE PAR DES PRODUCTEURS ENGAGÉS

Fort de plus de 25 ans d'expérience, le groupe Euralis a été un précurseur dans la valorisation des produits agricoles de qualité. En effet, dès 1997, l'entreprise obtenait pour la première fois l'IGP pour ses canards gras du Sud-Ouest, marquant ainsi le début d'un engagement continu en faveur du développement de filières animales sous signes officiels de qualité (Label Rouge, IGP et BIO).

Ces cahiers de charges ont été mis à jour au fil des ans pour intégrer de nouvelles connaissances scientifiques sur le bien-être animal et répondre aux attentes des consommateurs (amélioration des conditions d'élevage, limitation des traitements, réduction des temps de transport, etc.). L'adhésion à ces cahiers des charges témoigne ainsi de l'engagement de nos producteurs dans une démarche de progrès en matière de bien-être animal :

- **AU SEIN DE LA FILIÈRE VOLAILLES DE CHAIR**, 100 % des productions sont sous Label Rouge, IGP ou AB. Avec 143 éleveurs, la filière représente quatre millions de volailles Label Rouge, dont 76 000 produites en agriculture biologique.
- **SUR LA FILIÈRE PALMIPÈDES**, 230 producteurs répartis dans le Sud-Ouest se sont engagés à respecter les cahiers des charges IGP et/ou Label Rouge, ce qui représente 37,9 % des palmipèdes élevés sur nos deux bassins.
- **AU SEIN DE LA FILIÈRE BOVINS**, 92 éleveurs sont engagés dans le Label Rouge Bœuf Blonde d'Aquitaine.

RÉFÉRENTIELS D'ÉVALUATION DE LA BIEN-ÊTRE ANIMAL ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Afin de garantir le respect du bien-être animal dans la production de palmipèdes, des audits et des contrôles de l'agrément PalmiGconfiance, validés par un organisme de contrôle tiers et indépendant, sont régulièrement réalisés. Ce référentiel développé par l'interprofession CIFOG permet de concilier exigences en matière de biosécurité (incontournables pour la pérennité de l'activité) et respect du bien-être animal. Témoin du souci que nous portons au développement de notre démarche, le pourcentage d'exploitations agréées s'est stabilisé cette année pour atteindre 75 %.

Dans la filière Volailles de chair, des grilles internes d'évaluation basées sur des critères issus de référentiels recommandés par l'ITAVI (Institut Technique de l'AViculture) permettent le suivi du BEA au sein des élevages depuis 2020.

AUDITS DES ABATTOIRS

Afin d'obtenir un constat éclairé de nos pratiques par une tierce partie, l'ensemble des abattoirs détenus en propre par Euralis (sites de Maubourquet [Hautes-Pyrénées] et des Herbiers [Vendée]) ont fait l'objet ces dernières années d'un audit, axé sur les exigences définies par l'OABA (Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoirs) en matière de bientraitance et de bien-être animal. Les résultats de ces évaluations ont permis d'identifier des voies d'amélioration qui viennent renforcer la protection animale sur notre activité d'abattage. À noter que deux des abattoirs avec lesquels nous travaillons sur la filière Volailles ont recours à de tels audits chaque année.

EXPRESSION DES COMPORTEMENTS NORMAUX DES ESPÈCES

Euralis poursuit son action pour améliorer les conditions de vie des espèces et être au plus près des conditions naturelles en aménageant notamment des parcours extérieurs arborés.

PARCOURS ET AGROFORESTERIE

Euralis s'attache à ce que 100 % des animaux élevés au sein de ses trois filières aient accès à un parcours extérieur*, favorisant ainsi l'expression des comportements naturels de chaque espèce.

Sur les volailles de chair Label Rouge, tous les parcours sont déjà herbeux et arborés (haies et arbres). Dans une démarche de préservation de l'environnement, Euralis encourage depuis plusieurs années ses éleveurs à adopter des pratiques agroforestières, afin de favoriser l'enrichissement des écosystèmes et la biodiversité.

Ainsi, en collaboration avec la société PUR, Euralis a rejoint depuis 2021 le collectif « Ici On Sème », dont la mission est de réunir entreprises, agriculteurs et coopératives pour initier des projets agroforestiers sur le territoire. Le rôle de notre coopérative est d'identifier et de mettre en relation des agriculteurs adhérents avec les équipes d'agronomes de PUR.

Grâce à ce partenariat, plus de 6 500 arbres ont déjà été plantés sur les exploitations de nos adhérents (filiales Volailles et Kiwi). Au cours de l'exercice, deux nouveaux projets ont été signés, pour une plantation de plus de 1 800 arbres additionnels prévue à l'automne 2024.

Au niveau des élevages de palmipèdes, l'agroforesterie continue de se développer sous l'impulsion d'Euralis. Ces dernières années, de nombreux parcours ont été aménagés pour accueillir nos canards, avec la plantation de près de 17 000 arbres et 15 000 mètres linéaires de haies.

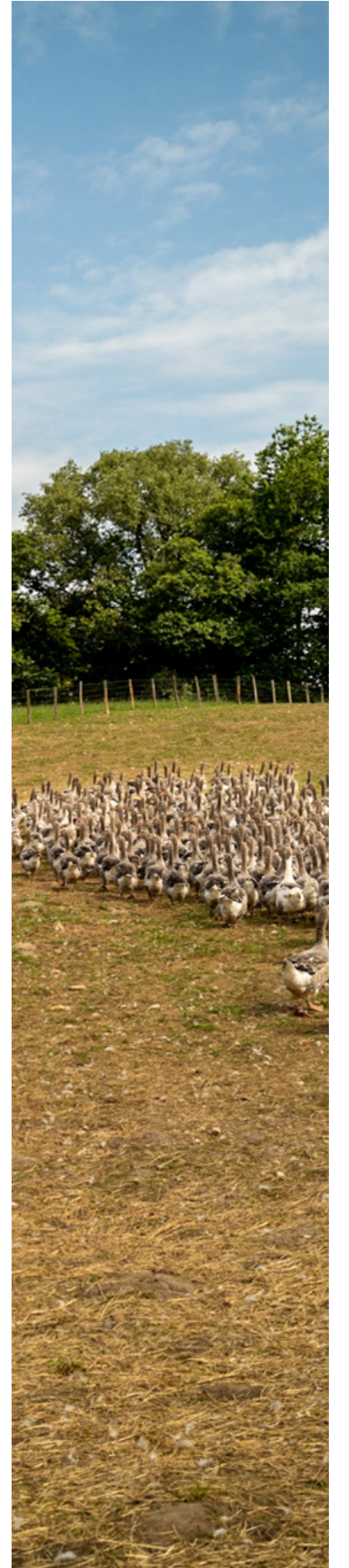
Chacun de ces projets contribue au développement de la biodiversité dans son environnement et favorise le bien-être des animaux.

PARCOURS ET AGRIVOLTAÏSME

Le développement de l'agrivoltaïsme, porté par notre filière Eurasolis, offre aux éleveurs de nouvelles opportunités pour améliorer les conditions de vie de leurs animaux. Procurant un ombrage naturel, ces aménagements permettent de réduire le stress thermique des animaux (notamment en période de fortes chaleurs) tout en améliorant leur confort. Ils permettent également d'améliorer la qualité des pâturages et de répartir la pousse de l'herbe tout au long de l'année.

ENRICHISSEMENT DU MILIEU

Afin d'améliorer continuellement la qualité de vie des animaux et de favoriser l'expression des comportements naturels, Euralis expérimente différentes





© Studio Cyrille Vidal

approches d'enrichissement du milieu. Dans la filière Volailles de chair, des perchoirs ou des bottes de paille sont proposés, permettant aux animaux de se percher et de se reposer. Des objets à picorer (cordelettes suspendues, grit) ont également été distribués pour stimuler l'activité de recherche de nourriture et favoriser la digestion. Dans la filière Palmipèdes, des éléments de picorage (grit) commencent également à être testés dans l'alimentation ou l'eau d'abreuvement.

Par ailleurs, les équipes présentes sur le terrain sont formées à l'observation du comportement animal et à l'adaptation des aménagements en fonction des besoins individuels de chaque animal. À terme, ces initiatives permettront de mieux comprendre les besoins des animaux et d'affiner les pratiques.

DÉMÉDICALISATION

Euralis poursuit sa démarche de démedicalisation de l'animal en encourageant les bonnes pratiques en matière d'élevage et l'utilisation d'alternatives aux antibiotiques. Le Groupe accompagne les éleveurs dans cette transition vers des médecines douces et naturelles, en proposant par exemple des soins à base de plantes et d'huiles essentielles dans tous les plans sanitaires d'élevage de volailles Label Rouge et BIO.

Afin de valoriser ces productions, Euralis a développé des filières « sans traitement antibiotique » en réponse aux attentes de ses clients et consommateurs. Néanmoins, le bien-être animal reste la priorité absolue ; si des soins médicaux ou des antibiotiques sont nécessaires, le principe de bientraitance animale respecte cette médicalisation, et les productions sont alors commercialisées en dehors des circuits « sans traitement antibiotique ».

FORMATION AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Afin de garantir des pratiques respectueuses du bien-être animal, 479 de nos éleveurs ont été formés en tant que « référents bien-être animal ». Notre volonté est que 100 % de chacune des exploitations palmipèdes et volailles possèdent cette compétence essentielle au sein de leur structure. Avec le soutien de vétérinaires-conseil et dans le cadre de notre accompagnement en tant qu'organisation de producteurs, ces filières agissent afin que ces formations soient mises en œuvre. Les éleveurs en attente de formation se verront conviés à des sessions planifiées sur le premier semestre de notre futur exercice.

DÉVELOPPEMENT DE MATIÈRES DURABLES DANS L'ALIMENTATION DES ANIMAUX

Afin de répondre à l'ambition d'une agriculture durable, Euralis développe des productions de céréales et d'oléagineux, comme le soja de France sans OGM (< 0,9 %) et le maïs sous certification SAI (référentiel durable). Son partenariat avec l'usine du producteur d'aliments SANDERS-EURALIS dans le Sud-Ouest favorise quant à lui des formulations de qualité en lien avec l'amélioration de la nutrition des animaux, notamment à partir de ces filières.

Concernant les palmipèdes, les fournisseurs d'aliments s'inscrivent dans la démarche DURALIM et élaborent leurs formulations avec des spécialistes de la nutrition pour offrir aux animaux le meilleur développement possible et garantir leur équilibre. Les céréales complètes moulues utilisées dans les formulations sont d'origine France.

Au niveau des volailles de chair, Euralis favorise l'utilisation des céréales produites en France, en local, comme le demandent ses clients abattoirs.



© Laurent Pascal

VALORISATION DE TOUS LES ANIMAUX NÉS ET VIABLES

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, Euralis souhaite étendre la valorisation de tous les animaux nés au sein de ses filières, déjà actée sur les filières bovines et volailles. Notre Groupe s'est engagé avec le CIFOG et les accoueurs de palmipèdes à garantir un devenir à tous les animaux viables, femelles et mâles. Notre partenaire privilégié Grimaud Frères a ainsi développé une technologie de sexage dans l'œuf, baptisée Lunix TM. Ce procédé innovant permet d'identifier, au stade embryonnaire et sans intrusion dans l'œuf, le sexe des futurs canetons en reconnaissant la couleur de leurs yeux.

Depuis l'été dernier, Euralis Gastronomie a bénéficié de cette technologie dans une grande partie de ses approvisionnements, offrant ainsi à ses éleveurs la garantie de canetons issus d'un sexage in ovo. Cette étape importante et significative pour notre démarche et notre filière se poursuit désormais avec l'ensemble de nos partenaires accoueurs afin de généraliser cette pratique.

ENGAGEMENT EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS LE CADRE DES APPROVISIONNEMENTS

En dehors des activités d'élevage de nos filières animales, des exigences de bien-être animal sont intégrées à nos contrats d'achats pour les produits carnés de notre Activité Traiteur, permettant ainsi de diffuser nos engagements sur notre chaîne de valeur.

DISTRIBUTION D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES ET ADAPTÉS AU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Dans le but d'accompagner les éleveurs dans leur démarche de progrès afin de promouvoir le bien-être animal, le Pôle Agricole mobilise au sein de ses magasins Point Vert une équipe de conseillers-vendeurs en élevage. Présent dans sa gamme « Équipement et matériel », ce service permet de mettre à disposition des équipements adaptés au bien-être des animaux.



© Patrick Lazic

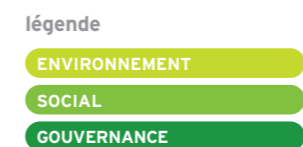
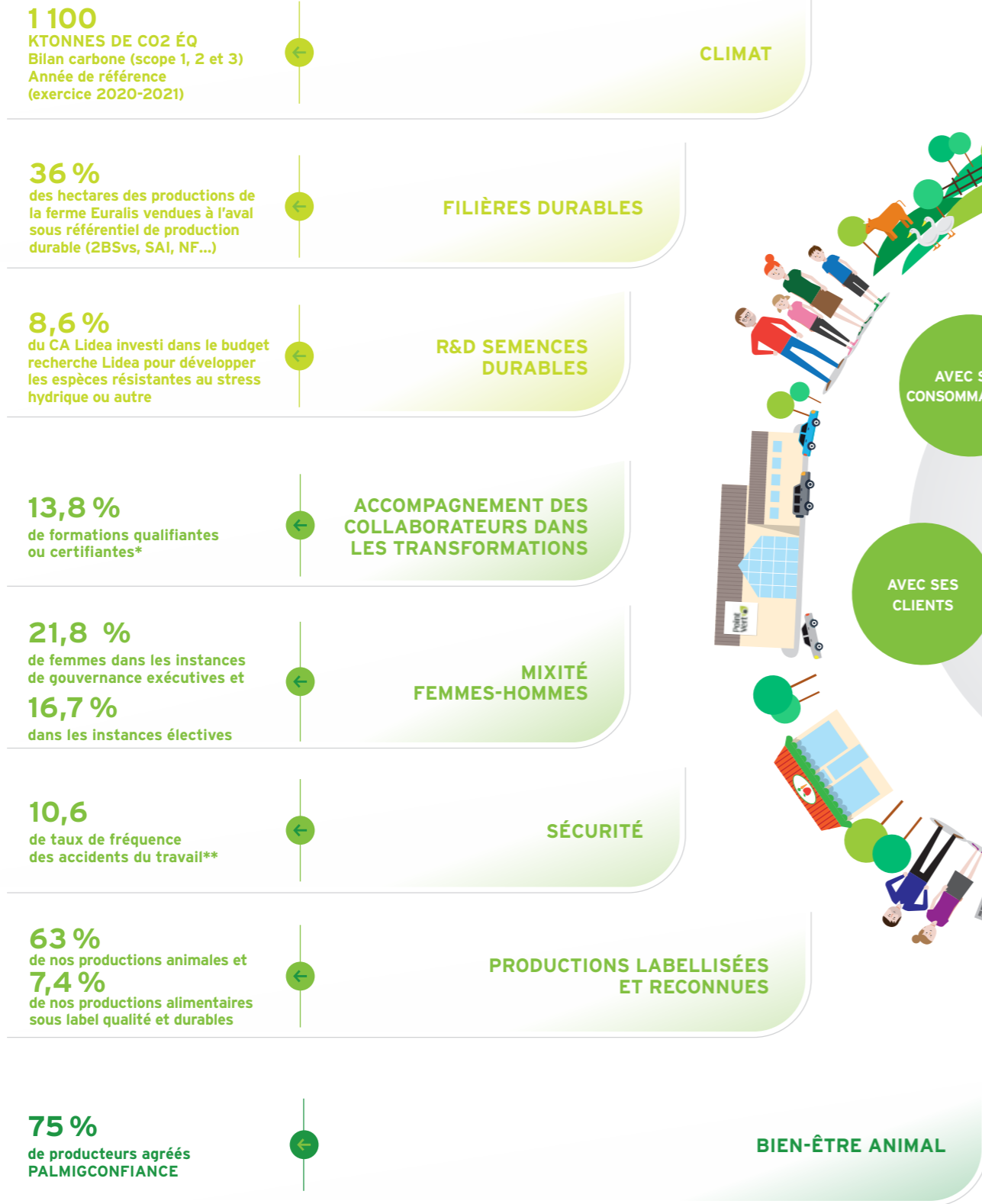
BIEN-ÊTRE DES ÉLEVEURS, UN PROJET GAGNANT-GAGNANT

Les demandes sociétales relatives à l'amélioration du bien-être animal ont des répercussions directes sur les contraintes imposées aux éleveurs (nouvelles réglementations, exigences clients, etc.). Les obligations qui en découlent nécessitent parfois des investissements économiques importants et/ou une augmentation de la pénibilité physique et mentale pour les éleveurs. Euralis est convaincu que le bien-être animal et le bien-être des éleveurs sont indissociables. C'est pourquoi Euralis Volailles a décidé de s'engager avec huit éleveurs auprès de l'ITAVI dans le projet Gagnant-gagnant. Prévue sur trois ans, cette approche innovante a pour but de fournir un accompagnement personnalisé aux éleveurs en vue d'améliorer leur qualité de vie au travail, tout en veillant à préserver ou à améliorer la relation homme-animal et le bien-être animal.



NOS DÉFIS, NOTRE PERFORMANCE 2023-2024 ET NOS PERSPECTIVES (CSRD)

Le groupe Euralis agit sur les territoires où il opère au service d'une agriculture durable. Il veille à promouvoir une alimentation saine, sûre et de qualité, capable de répondre le mieux possible aux attentes des consommateurs. Afin de mettre en œuvre ses stratégies, le Groupe interagit avec ses parties prenantes : administrateurs, agriculteurs et adhérents, clients, collaborateurs, partenaires et consommateurs. Euralis s'engage à relever ces défis et a défini pour cela une feuille de route pluriannuelle. Pour s'assurer de l'efficacité de ses actions et mesurer leur impact, le Groupe s'appuie sur des indicateurs de performance clés pour chacune des dimensions couvertes. Les résultats ci-dessous illustrent les initiatives engagées. Ils marquent une étape supplémentaire dans la réalisation de nos ambitions RSE 2030.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Au cours de l'exercice 2023-2024, le groupe Euralis a évolué dans un contexte encore mouvant (inflation persistante, crises géopolitiques qui perdurent, effets du changement climatique, etc.) qui a généré des impacts majeurs sur la conduite des affaires. Une nouvelle fois, le collectif Euralis a su se mobiliser et faire preuve d'agilité pour limiter les effets de ces éléments exogènes complexes à appréhender dans chacune de nos activités.

Malgré tout, Euralis est resté fidèle à ses engagements, soucieux de mettre en œuvre les plans d'action associés à sa politique RSE, qui s'articule autour de trois piliers.

Le premier de ces piliers est l'environnement. Le Groupe s'attache à lutter contre le changement climatique et à maintenir la biodiversité sur son territoire en développant une agriculture durable. Il a entamé pour cela une démarche de décarbonation de ses activités et continue à développer une politique de production d'énergie et d'efficacité énergétique. Il encourage aussi l'agriculture régénératrice et accompagne les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques, notamment via le conseil et les filières mises à leur disposition. Une façon aussi de préserver la biodiversité.

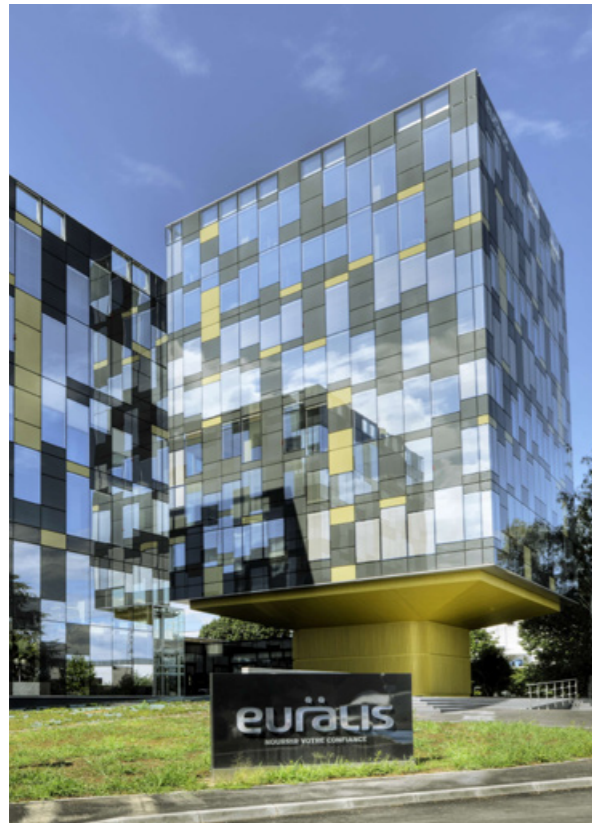
Le deuxième pilier est l'aspect social. Euralis s'engage à préserver, développer et valoriser son capital humain via l'animation de sa communauté (collaborateurs et adhérents/agriculteurs) et via l'interaction avec ses partenaires sur ses territoires, fidèle à sa vocation nourricière. Soucieux de préserver l'égalité des chances, le Groupe est attentif au développement et à l'épanouissement de ses collaborateurs.

Le dernier pilier est la gouvernance. La coopérative s'engage à pérenniser son modèle d'affaires en capitalisant sur ses valeurs de coopérative agricole, afin de renforcer sa résilience et de développer un écosystème responsable.

Avec ces trois piliers (ESG), notre Groupe se prépare à intégrer la nouvelle Directive européenne sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD). La dynamique dans laquelle il se trouve devrait lui permettre d'y parvenir d'ici 2026. Ce sera aussi l'occasion de consolider notre feuille de route pour 2030 et de concrétiser nos ambitions.

* sur l'année civile 2023 / ** collaborateurs des sociétés incluses dans le périmètre de notre DPEF (cf. note méthodologique)

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



PRÉAMBULE

Engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), Euralis promeut, au sein de sa sphère d'influence, les valeurs environnementales, sociales et économiques, qui sont les fondements d'un développement durable. Dans un premier temps, le Groupe a publié de façon volontaire, durant plusieurs années, un rapport annuel RSE afin de valoriser ses nombreuses initiatives en la matière. Ce n'est qu'à la suite de l'évolution de la législation en matière de publication d'informations extra-financières (ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017 et décret n° 2017-1265 du 9 août 2017) qu'il publie une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du Code de Commerce, Euralis rend compte, dans son rapport de gestion 2023-2024, de la performance extra-financière, dont la conformité et la sincérité des informations sont attestées par un Organisme Tiers Indépendant, le groupe Signatures.

Cette note a pour objectif d'expliquer la méthodologie appliquée par Euralis pour sa DPEF. Elle précise le périmètre, l'organisation du processus de collecte, de validation et de consolidation des indicateurs, les responsabilités aux différents niveaux du processus et les informations utiles à la bonne compréhension de notre reporting.

PÉRIMÈTRE

La DPEF prend en compte l'ensemble des sociétés du périmètre France et international qui sont directement ou indirectement détenues en tout ou partie par Euralis COOP, dès lors que nous assurons un contrôle conjoint et la gestion des ressources humaines des dites sociétés. Ce périmètre cible représente 100 % des effectifs consolidés de la coopérative. Sont exclues de cette déclaration (liste ci-dessous), les sociétés françaises et étrangères dont les effectifs sont détenus et gérés par un partenaire, ainsi que les sociétés en participation ne faisant pas partie du périmètre de la consolidation financière :

ACTALIM*	IG PFLANZENZUCHT
AGRIBIO UNION	INNOLEA*
ACTISEM	MAISICA DE BAYONNE*
AGRIBIO SAS	OCEOL*
AXSO*	SANDERS EURALIS*
BAYONNE MANUTENTION*	SERETRAM*
EURAFORM	SOJALIM*
FERMIERS DU GERS*	SOLTIS ESPAÑA*
FIPSO INDUSTRIE*	TETRASEM
GRASS	VOLAILLES DE GASCOGNE*
HYBALLIANCE	

Conformément à notre ambition de développer une Responsabilité Sociétale d'Entreprise sur l'ensemble de nos territoires, nous déployons progressivement nos process et bonnes pratiques sur la totalité de nos enjeux et de nos filiales à l'international. Sept indicateurs clés de performance couvrent dorénavant nos activités à l'étranger : le taux de valorisation des déchets et coproduits (cf. partie Gestion des déchets/coproduits), le bilan carbone (scopes 1, 2 et 3) (cf. partie Décarbonation de nos activités), le chiffre d'affaires de Lidea investi dans le budget Recherche Lidea pour développer des espèces résistantes au stress hydrique ou autre (cf. partie Recherche et développement de semences durables), le montant annuel redistribué aux adhérents (cf. partie Un revenu satisfaisant pour nos adhérents), le nombre de réunions avec les IRP (cf. partie Favoriser le dialogue social), le taux de fréquence (cf. partie Garantir la sécurité de l'ensemble des acteurs internes et externes de la coopérative et favoriser la qualité de vie au travail) et la mixité au sein de nos organes de gouvernance élective ou exécutive (cf. partie Promouvoir l'égalité des chances).

Enfin, toutes les thématiques obligatoires demandées dans le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 sont traitées et abordées au sein de notre Déclaration de Performance Extra-Financière. À noter que, compte tenu de la nature de nos activités, seules les actions visant à promouvoir le lien Nation-Armée et à soutenir l'engagement dans les réserves n'ont pas été prises en compte.

TAUX DE COUVERTURE

Le périmètre cible, soit la part des entités du groupe coopératif Euralis incluses dans cette DPEF, représente un taux de 96,9 %. Sur la base de ce périmètre cible, le taux de couverture global de notre DPEF est de 95,9 % (calculé sur la base des effectifs dans chacune de nos entités juridiques du périmètre extra-financier).

Dans l'optique d'anticiper la Directive CSRD sur la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, applicable en 2026 pour notre Groupe, notre choix de structurer notre DPEF autour des trois piliers ESG est le premier témoin de l'intégration à terme de cette nouvelle réglementation. Ainsi, le taux de couverture globale se décompose comme suit : Environnement : 96,4 %, Social : 96,4 % et Gouvernance : 92,4 %.

Il convient de préciser que le taux de couverture de chaque indicateur clé de performance est déterminé selon son périmètre spécifique (seules les Activités concernées sont prises en compte par l'indicateur clé de performance en question).



MÉTHODE ET RÉFÉRENTIEL DE REPORTING

Construite en capitalisant sur l'approche Risque du Groupe, la Déclaration de Performance Extra-Financière s'appuie sur les résultats de la cartographie des risques du Groupe, qui identifie notamment les risques sociaux, sociétaux et environnementaux de nos métiers. Ces éléments sont ensuite complétés par notre travail sur les attentes de nos parties prenantes, qui permet de mettre en exergue des risques et opportunités supplémentaires.

Pour réaliser cette tâche, un groupe de travail pluridisciplinaire, composé des représentants clés de chaque Activité, des représentants des fonctions transverses (Directions RSE, Ressources Humaines, Achats, Communication, etc.) et de nos administrateurs référents RSE, a analysé les risques et les demandes de nos parties prenantes afin de dégager les enjeux les plus significatifs, à la fois pour nous et pour nos parties prenantes. Cette démarche est basée sur une approche itérative de l'analyse des risques réalisée régulièrement au sein des différentes Activités, ainsi que sur l'intégration des conclusions du travail réalisé sur la cartographie de nos parties prenantes.

L'ensemble de ce travail a permis de faire ressortir un certain nombre de grands enjeux pour Euralis. Ces enjeux ont été hiérarchisés au sein de notre matrice de matérialité, avec en abscisse, l'importance de l'enjeu pour Euralis, et en ordonnée, l'importance de l'enjeu pour les parties prenantes. Les dernières évolutions intervenues en 2023 ont abouti à l'absence d'identification d'un nouvel enjeu, mais à la précision de la hiérarchisation de certains enjeux (notamment climatiques). Notre matrice de matérialité reste le socle des engagements exprimés dans la politique RSE 2023-2024, dès lors qu'ils sont jugés cruciaux ou majeurs.

COLLECTE ET CONTRÔLE DES DONNÉES

Pour rendre robustes la collecte des données et le pilotage de notre performance extra-financière, notre coopérative utilise un outil unique de reporting, incluant des tests de cohérence lors de la saisie et des aides à la saisie (définitions).

Cet outil organise et rythme la collecte des données (échances, responsabilités, etc.) et les différentes étapes associées. Ainsi, tout au long du processus, il permet de suivre l'état d'avancement de l'intégration des données et de consolider et valider les éléments intégrés, justificatifs à l'appui. Les Activités (le Pôle Agricole, Lidea, les Activités Canard et les Activités Traiteur) et les différentes Directions concernées sont responsables des données qu'elles fournissent. L'organisation du reporting extra-financier repose sur :

- la Direction RSE Groupe, qui coordonne la collecte des données extra-financières et s'assure de la cohérence des données sociétales et environnementales ;
- la Direction des Ressources Humaines Groupe, qui s'assure de la cohérence des données sociales ;
- un réseau de référents RSE (Activités, entités, Directions concernées), qui, chacun dans leur périmètre, recueillent, consolident et valident les données et les pièces justificatives associées ;
- un réseau de contributeurs, qui saisissent les données.



EURALIS HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 147 152 355 Euros

Siège social :
Avenue Gaston Phoebus
64230 LESCAR

**Rapport de l'organisme tiers indépendant
sur la vérification de la déclaration consolidée de
performance extra-financière
Exercice clos le 31 août 2024**

Réf : Rapport OTI – DPEF_ DPEF_2024_8-EURALIS
Ce rapport contient 7 pages

8, Chemin de la Terrasse – BP 45122 – 31512 TOULOUSE Cedex 5 – Tél. 05 62 47 73 73 – www.sygnatures.com

Société par actions simplifiée d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Toulouse Midi-Pyrénées
Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Toulouse
Capital de 324 365,57 € - RCS Toulouse B 333 321 628 - N° Intracommunautaire : FR44 333 321 628



EURALIS HOLDING

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 147 152 355 Euros

Siège social :
Avenue Gaston Phoebus
64230 LESCAR

**Rapport de l'organisme tiers indépendant
sur la vérification de la déclaration consolidée de
performance extra-financière
Exercice clos le 31 août 2024**

A l'assemblée générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC Validation/Vérification sous le numéro 3-1894¹, nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 août 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

¹ Portée est disponible sur le site www.cofrac.fr
SYGNATURES V9 2023-10-30

8, Chemin de la Terrasse – BP 45122 – 31512 TOULOUSE Cedex 5 – Tél. 05 62 47 73 73 – www.sygnatures.com

Société par actions simplifiée d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Toulouse Midi-Pyrénées
Société de commissariat aux comptes inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Toulouse
Capital de 324 365,57 € - RCS Toulouse B 333 321 628 - N° Intracommunautaire : FR44 333 321 628

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;

- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment, en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce et à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention notamment l'avis technique de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, *Intervention du commissaire aux comptes – Intervention de l'OTI – Déclaration de performance extra-financière*, complété des procédures propres de l'organisme tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre novembre et décembre 2024 sur une durée totale d'intervention de 3 semaines.

SYGNATURES V9 2023-10-30

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 20 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L.225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Nos travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités regroupées par pôle d'activité présentée en Annexe 1 ;

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices regroupées par pôle d'activité et couvrent entre 12% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Toulouse, le 13 décembre 2024

SYGNATURES SAS



Laure MULIN

eurälis
NOURRIR VOTRE CONFIANCE

www.euralis.fr

